

Le journal des



# Marchés Publics

## Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0  
Open Contracting  
eJDM  
**Pridesoft**  
**Mobile**  
e-CNE  
Transparence  
e-Regulation  
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	05	INFRASTRUCTURE	03	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	02
EDUCATION	02	SOCIAL	05	TRANSPORT	01
ADMINISTRATION	54	ECONOMIE	02	RURAL	15

N° 2853

18 Juillet 2023

18 July 2023

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun  
Fax : 222 206 043 / 222 203 326  
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : [infos@armp.cm](mailto:infos@armp.cm)  
Internet : [www.armp.cm](http://www.armp.cm)

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél.(\*) : ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

Montant(en chiffres)(\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">07081/AONO/CAA/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF 1 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07081/AONO/CAA/CIPM/2023 DU 05.06.2023 RELATIF AU RECRUTEMENT DES PRESTATAIRES EN VUE DE LA MAINTENANCE ET L'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS, DES ÉQUIPEMENTS HYDRAULIQUES ET ÉNERGETIQUES DE L'IMMEUBLE SIÈGE DE LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA).
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de clôture</b>	N/A

<b>2</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">08/DM/C-NGO/SG/ST-023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION MUNICIPALE N°08/DM/C-NGO/SG/ST-023 DU 17 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/C-NGO/SG/CIPM/2023 DU 04 AVRIL 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'INSTALLATION DE VINGT-DEUX (22) LAMPADAIRES SOLAIRES POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC DE CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE (QUATRE LOTS). LOT 1 : VILLAGE NYABIDI LOT 2 : VILLAGE YANGBALOT 3 : QUARTIER KOUTABA LOT 4 : RUE EN PAVE
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de clôture</b>	N/A

<b>3</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">09/DM/C-NGO/SG/ST-023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION MUNICIPALE N°09/DM/C-NGO/SG/ST-023 DU 17 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/C-NGO/SG/CIPM/2023 DU 04 AVRIL 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'INSTALLATION DE VINGT-DEUX (22) LAMPADAIRES SOLAIRES POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC DE CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE (QUATRE LOTS). LOT 1 : VILLAGE NYABIDI LOT 2 : VILLAGE YANGBA LOT 3 : QUARTIER KOUTABA LOT 4 : RUE EN PAVE
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de clôture</b>	N/A

<b>4</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">ADD 01 des AO 001 et 004</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°01/AONR/C.MGME/SG/CIPM/2023 DU 29/06/2023 POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE ET D'INSTALLATION DE 50 LAMPADAIRES SOLAIRES A SIMPLE CROSSE ET DE TYPE ALL IN ONE DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : FEICOM / COMMUNE DE MENGUEME AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/ AONO/C-MGME/CIPM/2023 DU 29/06/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA LIGNE ELECTRIQUE MT/BT TRIPHASE DE MINLABA DANS LA COMMUNE DE MENGUEME DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINNDEVEL 2023
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de clôture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>5</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">07 /DM/C/MAT/SIGAM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION MUNICIPALE N°07 /DM/C/MAT/SIGAM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CMAT/CIPM/2023 DU 06 JUIN 2023 LOT 2 : POUR LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT EN MATERIEL AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE LISSE, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE A L'ENTREPRISE ETS MARY ET FILS
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>6</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">06 /DM/C/MAT/SIGAM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION MUNICIPALE N°06 /DM/C/MAT/SIGAM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CMAT/CIPM/2023 DU 06 JUIN 2023 LOT 1 : POUR LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT EN MATERIEL AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NKENGLIKOCK,, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE A L'ENTREPRISE ETS MARY ET FILS
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>7</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">011/DA/C-KZA/SG/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION D'ATTRIBUTION N° 011/DA/C-KZA/SG/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL. OUVERT VU L'AVIS N° 007/AONO/C-KZA/CIPM/A1/2023 DU 10/03/2023 EN PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTOIQUE AMAZI (PHASE IF. DANS LA COMMUNE DE KOZA, DEPARTEMENT TDU MAVOTSANAGA. REGION DE L'EXTRIME-NORD.
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>8</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">07/DM/CAN LER/SG/ST/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION MUNICIPALE N° 07/DM/CAN LER/SG/ST/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N°003/AONO/CAN1ER/CDPM/2023 DU 05/04/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT PAYSAGER DU BOULEVARD DE LA GARE EBOUM 1 DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA LER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA LER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>9</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">021/D/LT/CR/CAB du 12/07/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°021/D/LT/CR/CAB DU 12/07/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA MAITRISE D'OEUVRE AU CONTRÔLE TECHNIQUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA CLÔTURE ET L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES EXTÉRIEURS AU CONSEIL RÉGIONAL DU LITTORAL.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>10</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">10/DM/CAN LER/SG/ST/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION MUNICIPALE N° 10/DM/CAN LER/SG/ST/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N°008/AONO/CAN1ER/CDPM/2023 DU 06/04/2023 POUR LES TRAVAUX D'EQUIPEMENT EN PANNEAUX SOLAIRE DU CSI DE NLONGKO'O DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>11</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">05/DM/CAN LER/SG/ST/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION MUNICIPALE N° 05/DM/CAN LER/SG/ST/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°01/DC/CAN LER/CDPM/2023 DU 06/04/2023 POUR FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKOINGSAMBA I, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA DEPARTEMENT DU MOUNGO REGION DU LITTORAL.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>12</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">06/DM/CAN LER/SG/ST/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION MUNICIPALE N° 06/DM/CAN LER/SG/ST/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°002/DC/CAN LER/CDPM/2023 DU 06/04/2023 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CMA D'EBOUM-MBENG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA I, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>13</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">08 /DM/C/MAT/SIGAM/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION MUNICIPALE N°08 /DM/C/MAT/SIGAM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CMAT/CIPM/2023 DU 06 JUIN 2023 ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES (PAQUET MINIMUM) DANS LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE A L'ENTREPRISE ETS GLOBAL DIGITAL SERVICES</p> <p><b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>14</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">06/CM/CAN 1er/SG/ST/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 06/CM/CAN 1ER/SG/ST/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE DEMANDE DE COTATION N°002/DC/CAN LER/CDPM/2023 DU 06/04/2023 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CMA D'EBOUM-MBENG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA I, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>15</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">023/D/LT/CR/CAB du 12/07/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N°023/D/LT/CR/CAB DU 12/07/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE DOUKOKOL-SONGLOULOU R0316-ENTRETIEN DE LA ROUTE EN TERRE (LONGUEUR 4KM) DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>16</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">022/D/LT/CR/CAB du 12/07/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N°022/D/LT/CR/CAB DU 12/07/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA MAITRISE D'OEUVRE POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDE POUR LA REALISATION DE LA NOTICE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DU PROJET D'AMENAGEMENT ET D'EXTENSION D'UN IMMEUBLE R+3 POUR LE COMPTE DU CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>17</b>	Reference	<a href="#">040/D/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION N° 040/D/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM/2023 DU 12 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA LIVRAISON DU GASOIL AU SITE DE L'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE LOM PANGAR, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/EDC/CIPM/2022 DU 07 JUILLET 2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

<b>18</b>	Reference	<a href="#">04/DM/CAN LER/SG/ST/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 04/DM/CAN LER/SG/ST/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N°007/AONO/CAN1ER/CDPM/2023 DU 06/04/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE CANTINE A L'EP MBARRESOUMTOU DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA LER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

<b>19</b>	Reference	<a href="#">010/C/CR/LT/CAB DU 12/07/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°010/C/CR/LT/CAB DU 12/07/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/CR/LT/CIPM/2023 DU 15 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE R+1 A USAGE DE BUREAUX A L'HOPITAL DE DISTRICT DE DEIDO.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

<b>20</b>	Reference	<a href="#">11/DM/CAN LER/SG/ST/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 11/DM/CAN LER/SG/ST/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N°005/AONO/CAN1ER/CDPM/2023 DU 06/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE 06 SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE G4 DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA LER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA IER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

<b>21</b>	Reference	<a href="#">10/CM/CAN 1er/SG/ST/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 10/CM/CAN 1ER/SG/ST/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 008/AONO/CAN1ER/CDPM/2023 DU 06/04/2023 POUR LES TRAVAUX D'EQUIPEMENT EN PANNEAUX SOLAIRE DU CSI DE NLONKO'O DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL,
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

<b>22</b>	Reference	<a href="#">10/DM/C-NGO/SG/ST-023</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°10/DM/C-NGO/SG/ST-023 DU 17 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C-NGO/SG/CIPM/2023 DU 04 AVRIL 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET DU RENFORCEMENT DU SYSTEME D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE LA VILLE DE NGORO DANS LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>23</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N° 12 /DA/C-KZA/SC/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECLSION D'ATTRIBUTION N° 12 /DA/C-KZ/SC/2023 PORTANT ATTRIBUTION OU MARCHÉ OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL. OUVERT VU L'AVIS N° 008/AONO/C-KZA/CIPM/AI/2023 DU 10/03/2023 EN PROCEDURE NORMALE POUR LESTRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE A MAWA DANS LA COMMUNE- DE KOZA, DEPARTEMENT DU MAYOTSANAGA.REGION DE L'EXTREME-NORD,
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>24</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">08/DM/C-NGO/SG/ST-023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION MUNICIPALE N°08/DM/C-NGO/SG/ST-023 DU 17 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/C-NGO/SG/CIPM/2023 DU 04 AVRIL 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'INSTALLATION DE VINGT-DEUX (22) LAMPADAIRES SOLAIRES POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC DE CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE (QUATRE LOTS).LOT 1 : VILLAGE NYABIDI LOT 2 : VILLAGE YANGBALOT 3 : QUARTIER KOUTABA LOT 4 : RUE EN PAVE
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>25</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">13/C/RN/D42/COMMUNE-FIGUII/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE 13/C/RN/D42/COMMUNE-FIGUII/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2023 DU 17/07/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°04/DC/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/SLGAMP/2023 DU 26 JUIN 2023 RELATIVE AUX PRESTATIONS DE FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE (PAQUET MINIMUM) A L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT D'EDUCATION DEBASE (IAE.B) DE FIGUILLE MAIRE DE LA COMMUNE DE FIGUIL COMMUNIQUE PAR DECISION N°137DA/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2023 DU 17 JUIL 2023 ARTICLE 1 ER L'ENTREPRISE CI-APRES A ETE RETENUE COMME ADJUDICATAIRE DU PROJET RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION SUSCITEE: N°DC ENTREPRISE MONTANT TTC (EN F CFA) DELAI D'EXECUTION 01 ETS ARA CONSTRUCTION 14.956.385 01 MOIS LADITE ENTREPRISE EST INVITEE A SE PRESENTER DES PUBLICATION DU PRESENT COMMUNIQUE ET AU PLUS TARD DANS LES SEPT (07) JOURS QUI SUIVENT, SOUS PEINE D'ANNULATION A LA COMMUNE DE FIGUIL POUR L'ETABLISSEMENT DES LETTRES COMMANDES Y AFFERENTES. PAR AILLEURS, LES SOUMISSIONNAIRES N'AYANT PAS ETE RETENUS SONT PRIES DE PASSER RETIRER LEURS OFFRES SOUS QUINZAINES DE LA PUBLICATION DU PRESENT COMMUNIQUE. PASSE CE DELAI, LEURS OFFRES SERONT DETRUITES. LE PRESENT COMMUNIQUE TIENT EGALEMENT LIEU DE MAIN LEVEE DE LA CAUTION DE SOUMISSION.
	<b>Nature de prestation</b>	Fournitures
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>26</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">11/DM/C-NGO/SG/ST-023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION MUNICIPALE N°11/DM/C-NGO/SG/ST-023 DU 17 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/C-NGO/SG/CIPM/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 05 AVRIL 2023 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE NGORO DANS LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINSANTE, EXERCICE 2023
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>27</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">06/C/CEV/SIGAMP/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 06/C/CEV/SIGAMP/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/CEV/SIGAMP/CIPM/2023 DU 29 MAI 2023 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES (PAQUETS MINIMA) POUR LE COMPTE DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'EVODOULA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGIONS DU CENTRE.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

#

## RESUME DES CONSULTATIONS

28

**Reference** [021/ONIT/HGOPD/GM/ITB/2023 OF 14/07/2023](#) [Lire](#)

**Titre/objet** OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER IN EMERGENCY PROCEDURE N°021/ONIT/HGOPD/GM/ITB/2023 OF 14/07/2023 RELATED TO THE SUPPLY AND INSTALLATION OF FURNITURE FOR THE STAFF OF THE DOUALA GYNAECO-OBSTETRIC AND PEDIATRIC HOSPITAL (DGOHP) FINANCING:BUDGET OF DGOHP FOR 2023 FISCAL YEAR

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** 10-08-2023

29

**Reference** [N° /C/C/MAT/SIGAMP/2023](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N°06/C.MATOMB/SIGAMP/2023PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/CMAT/CIPM/2023 DU 06 JUIN 2023 L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES (PAQUET MINIMUM) DANS LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** N/A

30

**Reference** [05/CM/CAN 1er/SG/ST/2023](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N° 05/CM/CAN 1ER/SG/ST/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CAN LER/CDPM/2023 DU 06/04/2023 POUR LA FOURNITUREDES PAQUETS MINIMA DES ECOLES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** N/A

31

**Reference** [06/C/C-NGO/SG/ST-023](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N°06/C/C-NGO/SG/ST-023 DU 17 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/C-NGO/SG/CIPM/2023 DU 04 AVRIL 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'INSTALLATION DE VINGT-DEUX (22) LAMPADAIRES SOLAIRES POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC DE CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE (QUATRE LOTS).LOT 1 : VILLAGE NYABIDI  
LOT 2 : VILLAGE YANGBALOT 3 : QUARTIER KOUTABA LOT 4 : RUE EN PAVE

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** N/A

32

**Reference** [014/AONO/CADVI /CIPM/2023 DU 10 JUILLET 2023](#) [Lire](#)

**Titre/objet** APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°014/AONO/CADVI /CIPM/2023 DU 10 JUILLET 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TOILETTES DE (06) SIX COMPARTIMENTS ET LA REHABILITATION DE (04) SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE MANOKA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA VI, DEPARTEMENT DU WOURI, REGION DU LITTORAL

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 02-08-2023



## # RESUME DES CONSULTATIONS

**33**

Reference [09465/AOIO/PU/CAA/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 09465/AOIO/PU/CAA/CIPM/2023 DU 17/07/2023 RELATIF À LA FOURNITURE ET POSE DU MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENTS DE LA SALLE DES ARCHIVES DE LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA)

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 25-09-2023

**34**

Reference [11/C/CR/LT/CAB DU 12/07/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°011/C/CR/LT/CAB DU 12/07/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°06/AONR/CR-LT/CIPM/2023 DU 09 JUIN 2023 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA CLOTURE ET L'AMENAGEMENT DES ESPACES EXTERIEURS AU CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

**35**

Reference [008/AA/PDRI-CL/COORD/EPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'ATTRIBUTION N° 008/AA/PDRI-CL/COORD/EPM/2023 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES PÉRIMÈTRES HYDROAGRIQUES DANS LES ARRONDISSEMENTS DE GOULFEY, LOGONE-BIRNI ET MAKARY.

Nature de prestation Travaux

Date de cloture N/A

**36**

Reference [N° 14 /DA:C-KZA/SG/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION D'ATTRIBUTION N° 14\_/DA/C-KZ/SG/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT VU L'AVIS N°01/09/AONO/C/K7YCLPM/BEC/2023 DU 13/03/2023 EN PROCEDURE NORMALE POUR L'HS'IRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROJTI LAMRARS AU MARCTIE D'OIGNON DE KOZA. DANS LA COMMUNE DE KOZA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANA OA. REGION DE L'EXTRI-ME-NORD.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

**37**

Reference [007/AA/PDRI-CL/COORD/EPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'ATTRIBUTION N° 007/AA/PDRI-CL/COORD/EPM/2023 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES PÉRIMÈTRES HYDROAGRIQUES DANS LES ARRONDISSEMENTS DE GOULFEY, LOGONE-BIRNI ET MAKARY.

Nature de prestation Travaux

Date de cloture N/A

**38**

Reference [03/DM/CAN LER/SG/ST/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 03/DM/CAN LER/SG/ST/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N°06/AONO/CAN 1ER/CDPM/2023 DU 06/04/2023 POUR LA FOURNITURE EN EQUIPEMENT A L'ABATTOIR MUNICIPAL DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA LAR, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>39</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">012/C/CR/LT/CAB DU 12/07/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°012/C/CR/LT/CAB DU 12/07/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°09/AONO/LT/CRICIPM DU 15 MAI 2023 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE DOUKOKOL-SONGLOULOU R0316/ENTRETIEN DE LA ROUTE EN TERRE (LONGUEUR 4KM) DANS LE DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>40</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">015/C/C-WINA/SG/ST/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°015/C/C-WINA/SG/ST/CIPM/2023 DU 03/07/2023 ANNULANT LE COMMUNIQUE N°005/2023/CA/C.WINA/SG/CIPM-BEC DU 25/04/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AONO N°003/2023/AONO/C.WINA/CIPM/SG DU 16/03/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE TRONÇON GRAND VIRI-KASKAO-ROUANE (5 KM) DANS LA COMMUNE DE WINA, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY ET DANS LA REGION DE L'EXTRÊME-NORD. .</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>41</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">08/DM/CAN LER/SG/ST/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION MUNICIPALE N° 08/DM/CAN LER/SG/ST/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N°002/AONO/CAN1ER/CDPM/2023 DU 05/04/2023 TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER : TRONCON ENTREE FACE CEBEC CENTRE ROUTE — QUINCAILLERIE UNIVERSEL ET BRETELLE DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA LER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>42</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">16/DA/C-KZA/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION D'ATTRIBUTION N° 16_/DA/C-KZA/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT VU L'AVIS N° 11/AONO/C-KZA/CIPM/ROUTE/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA SECTION DE LA ROUTE . KOZA DJINGLIYA. PAR 1,1; TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES (ASSAINISSEMENT DILAINAGE)HT LA CONSI-RUCTION DLIS OUVRAUES HYDRAULIQUES, DANS LE CADRE DU PROGRAMME 2023 [T 2024 DT: ENTRETIEN DES ROUTES DE L'ARRONDISSEMENT DE KOZA. DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA. REGION DE L'EXTREME-NORD.</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>43</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">08/CM/CAN 1er/SG/ST/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 08/CM/CAN 1ER/SG/ST/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°002/AONO/CAN1ER/CDPM/2023 DU 05/04/2023 TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER : TRONCON ENTREE FACE CEBEC CENTRE ROUTE — QUINCAILLERIE UNIVERSEL ET BRETELLE DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA LER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>44</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">09/CM/CAN 1ER/SG/ST/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 09/CM/CAN 1ER/SG/ST/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 001/AONO/CAN 1ER/CDPM/2023 DU 05/04/2023 TRAVAUX D'OUVERTURE PISTE AGRICOLE EGNOKI- NGAL TONHEE ET BRETELLE DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA LER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.,
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>45</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">12/CM/CAN 1er/SG/ST/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 12/CM/CAN 1ER/SG/ST/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 004/AONO/CAN1ER/CDPM/2023 DU 06/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE MATERNELLE D'BOUM-MBENG DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA LER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA LER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL,
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>46</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">020/D/LT/CR/CAB du 12/07/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°020/D/LT/CR/CAB DU 12/07/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE R+1 A USAGE DE BUREAU A L'HOPITAL DE DISTRICT DE DEIDO.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>47</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/DC/C-NGO/SG/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°08/C/C-NGO/SG-023 DU 17 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/C-NGO/SG/CIPM/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 05 AVRIL 2023 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE NGORO DANS LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>48</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">12/DM/CAN LER/SG/ST/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION MUNICIPALE N° 12/DM/CAN LER/SG/ST/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N°004/AONO/CAN1ER/CDPM/2023 DU 06/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE MATERNELLE D'BOUM-MBENG DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA LER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA LER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL,
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>49</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">'008/DA/C-KZA/SG/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION D'AITRLBLITLON N'_08/DA/C-KZA/SG/2023 PORTANT AITRIBUITON DU MARCHÉ ODJET D'APPEL D'OFFRESNATTONAL OUVERT N° 004/AONO/C-KOZA/C1PM/AI/2023 DU 03/03/2023 EN PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX DEREALISATION D'UN FORAGE PRODUCTIF EQUIPE DE PMH AU MARCHÉ D'OIGNON DE KOZA. DANS LA COMMUNE DE KOZA.DEPARTEMENT DU MAYOTSANAGA. REGION DEL'EXTRÊME-NORD,
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>50</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">18/DA/C-KZA/SG/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION D'ATIRIBUTION N° 18 /DA/C-KZ/SG/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OU VERT VU L'AVIS 12/AON/O/C/KZ/C-IPM/AC/2023 DU 30/05/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LESTRAVAUX DEREBOISSEMENT DANS LA COMMUNE DE KOZA. DEPARTEMENT DU MAYOTSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>51</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">026/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SJPM/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°026/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SJPM/2023 DU 29 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE N°010/DC/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/2023 DU 25 AVRIL 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) A DOUGUIA DANS LA COMMUNE DE GOULFEY, MLO, FADJE, DANS LA COMMUNE DE MAKARY, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>52</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">003/AONO/MINEPIA/CDEN/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/MINEPIA/CDEN/CIPM/2023 DU 13 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION, EQUIPEMENT ET MISE EN FONCTIONNEMENT DES FORAGES PASTORAUX A ENERGIE SOLAIRE DANS LE CADRE DE MISE EN OEUVRE DES ACTIVITES DE LA CDEN, EN TROIS (03) LOTS</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> 08-08-2023</p>
-----------	--

<b>53</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">018/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2023 13 JUILLET</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2023 13 JUILLET 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE VISITES DECENNALES ET DE MISE EN CONFORMITE DES RESERVOIRS 2, 3, 10 ET 12 JET A1 A BESSENGUE A DOUALA, 14 GASOIL, SPHERES 2 GPL DE NSAM A YAOUNDE, 4 PETROLE, 5 GASOIL A BELABO ET AUX TRAVAUX DE VISITE TRIENNALE DU RESERVOIR 6 JET A1 A NGAOUNDERE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2023.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures</p> <p><b>Date de cloture</b> 09-08-2023</p>
-----------	---

<b>54</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">017/AONO/DG/CSI/CIPM-SCDP/2023 DU 13 JUILLET 2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/AONO/DG/CSI/CIPM-SCDP/2023 DU 13 JUILLET 2023 RELATIF A LA FOURNITURE ET MISE EN PLACE D'UN SITE DE SECOURS INFORMATIQUE POUR LA REPRISE D'ACTIVITE EN CAS DE SINISTRE AU DEPOT NSAM-YAOUNDE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2023</p> <p><b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux</p> <p><b>Date de cloture</b> 08-08-2023</p>
-----------	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>55</b>	<b>Reference</b> <a href="#">024/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SJPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°024/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SJPM/2023 DU 14 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE N°009/DC/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/2023 DU 14 MARS 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES PASTORAUX A ENERGIE SOLAIRE AVEC CHATEAU EN BETON ARME DANS LES LOCALITES DE DOUGOUMSILIO COMMUNE DE HILE ALIFA, NIGUE COMMUNE DE FOTOKOL, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME NORD.  <b>Nature de prestation</b> N/A  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>56</b>	<b>Reference</b> <a href="#">005/DC/CUD/CIPM/2023 DU 04 JUILLET 2023</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> AVIS DE CONSULTATION N°005/DC/CUD/CIPM/2023 DU 04 JUILLET 2023 RELATIVE À L'ACQUISITION DE MATERIELS POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE L'HYPER CONVERGENCE INFRASTRUCTURE (HCI) DE LA SALLE SERVEURFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023  <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux  <b>Date de cloture</b> 27-07-2023
-----------	--

<b>57</b>	<b>Reference</b> <a href="#">015/AONO/CAD5 /CIPM/2023 DU 05/07/2023</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°015/AONO/CAD5 /CIPM/2023 DU 05/07/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU RELIANT MAKAPE II ET III DERRIÈRE LE LYCÉE LOGPOM DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5ÈME, DÉPARTEMENT DU WOURI.  <b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières  <b>Date de cloture</b> 02-08-2023
-----------	---

<b>58</b>	<b>Reference</b> <a href="#">009/AONO/C.M/SG/ST/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/C.M/SG/ST/CIPM/2023 DU 12/07/2023 POUR LA SECURISATION DE LA RESERVE FONCIERE A WALDE GORI DANS LA COMMUNE DE MANDJOU, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.  <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs  <b>Date de cloture</b> 18-07-2023
-----------	--

<b>59</b>	<b>Reference</b> <a href="#">006/DC/CUD/CIPM//2023 du 05 Juillet 2023</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> AVIS DE CONSULTATION N°006/DC/CUD/CIPM//2023 DU 05 JUILLET 2023 RELATIVE A LA FOURNITURE DE CONSOMMABLES POUR LA SANTE ET LA SECURITE AU TRAVAIL DU PERSONNEL DES TRAVAUX EN REGIE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA – EXERCICE 2023  <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux  <b>Date de cloture</b> 27-07-2023
-----------	--

<b>60</b>	<b>Reference</b> <a href="#">016/AONO/ CAD5 /CIPM / 2023 DU 05/07/2023</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°016/ AONO/ CAD5 /CIPM / 2023 DU 05/07/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES DALOTS ET AUTRES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT SUR L'AXE CARREFOUR MENUISERIE LOGPOM-ANTENNE CRTV LOGBESSOU LIEU-DIT VALLÉE COMMISSARIAT DU 18ÈME DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5ÈME, DÉPARTEMENT DU WOURI.  <b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières  <b>Date de cloture</b> 04-08-2023
-----------	---



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>61</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N° /C/C/MAT/SIGAMP/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°05/C.MATOMB/SIGAMP/2023PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CMAT/CIPM/2023 DU 06 JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT EN MATERIEL AUX CENTRES DE SANTE INTEGRES NKENGLIKOCK ET DE LISSE DANS LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRELOT 2 : DESCRIPTION DU MARCHÉ : FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT EN MATERIEL AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE LISSE, DANS LA COMMUNE DE MATOMB;
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>62</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">04/C.MaTOMB/SIGAMP/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°04/C.MATOMB/SIGAMP/2023PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CMAT/CIPM/2023 DU 06 JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT EN MATERIEL AUX CENTRES DE SANTE INTEGRES NKENGLIKOCK ET DE LISSE DANS LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRELOT 1 : DESCRIPTION DU MARCHÉ : FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT EN MATERIEL AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NKENGLIKOCK, DANS LA COMMUNE DE MATOMB;
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>63</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">007/AONO/NKMT/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/ AONO/NKMT/CIPM/2023 DU25/01/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE STOCKAGE ET DE CONSERVATION DES PRODUITS DE PECHE EN BRIQUES DE TERRE CUITE AU NOUVEAU MARCHÉ CENTRAL DE NKOLMETET, COMMUNE DE NKOLMETET, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE (EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BIP MINEPIA, EXERCICE 2023
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	18-08-2023

<b>64</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">013/C/CR/LT/CAB DU 12/07/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°013/C/CR/LT/CAB DU 12/07/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°10/AONO/LTICRIPCIPM DU 15 MAI 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDE POUR LA REALISATION DE LA NOTICE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DU PROJET D'AMENAGEMENT ET D'EXTENSION D'UN IMMEUBLE R+3 POUR LE COMPTE DU CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>65</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">013/AONO/CADVI /CIPM/2023 DU 10 JUILLET 2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°013/AONO/CADVI /CIPM/2023 DU 10 JUILLET 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT (R+1) PHASE 1 A MANOKA CENTRE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA VI, DEPARTEMENT DU WOURI, REGION DU LITTORAL
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	02-08-2023



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>66</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">004/AONO/C-NGW/CIPM/2023 du 10/07/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/C-NGW/CIPM/2023 DU 10/07/2023 POUR LES TRAVAUX DE : LOT 1 : REHABILITATION DE L'AXE CARREFOUR CSI MAKONDO – SAR SM DE MAKONDO (AVEC CONSTRUCTION D'UN DALOT SUR LA RIVIERE MANDONGUE) ; LOT 2 : REHABILITATION SDE LA ROUTE MAKANDA MA KODA – ETOUHA CHEFFERIE ; DANS LA COMMUNE DE NGWEI, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. EN PROCÉDURE D'URGENCEFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINDDEVEL, EXERCICE 2023. MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGWEI.
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	04-08-2023

<b>67</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">020/AONO/PAK/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/PAK/CIPM/2023 DU17 JUILLET 2023 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS EN VUE DE LA MISE A NIVEAU (UPGRADE) DU SYSTEME D'AIDE A LA NAVIGATION DU PORT AUTONOME DE KRIBI (PHASE 2).
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	22-08-2023

<b>68</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001BIS/AONO/C-NGWEI/CIPM/2023 du 10/07/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001BIS/AONO/C-NGWEI/CIPM/2023 DU 10/07/2023 POUR LES TRAVAUX DE : LOT 1 : CONSTRUCTION DE QUATRE BLOCS DE SIX LATRINES DANS LES EP MAKONDO, BITOUTOUCK, SONG NDONG ET DINGOMBI ; LOT 2 : CONSTRUCTION DU POSTE AGRICOL DE MAKONDO ; DANS LA COMMUNE DE NGWEI, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BIP MINDUB, MINADER EXERCICE 2023
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	04-08-2023

<b>69</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">014/AONO/REN/DMD/C-GOBO/CIPM-BEC/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/REN/DMD/C-GOBO/CIPM-BEC/2023 DU 13/07/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BATIMENTS A USAGE D'HEBERGEMENT DEUX BOUKAROUS DE DEUX CHAMBRES ET UNE SUITE, AU CAMPMENT MUNICIPAL DE GOBO, DANS LA COMMUNE DE GOBO, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY– REGION DE L'EXTRÊME-NORD CRITÈRES ÉLIMINATOIRES LES CRITÈRES ÉLIMINATOIRES FIXENT LES CONDITIONS MINIMALES À REMPLIR POUR ÊTRE ADMIS À L'ÉVALUATION SUIVANT LES CRITÈRES ESSENTIELS. LE NON-RESPECT DE CES CRITÈRES ENTRAINE LE REJET DE L'OFFRE DU SOUMISSIONNAIRE. IL S'AGIT NOTAMMENT : PIÈCES ADMINISTRATIVES · DOSSIER INCOMPLET, · ABSENCE DE LA CAUTION DE SOUMISSION, · PIÈCE FALSIFIÉE OU NON AUTHENTIQUE, OFFRE TECHNIQUE : · DOSSIER INCOMPLET, · FAUSSE DÉCLARATION, DOCUMENTS FALSIFIÉES OU SCANNÉS, · NON-CONFORMITÉ AUX SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES MAJEURES, · NON SATISFACTION, AU MOINS, À VINGT-NEUF 29 CRITÈRES ESSENTIELS SUR QUARANTE-DEUX 42, OFFRE FINANCIÈRE : · OFFRES FINANCIERS INCOMPLÈTE, · PIÈCE NON CONFORMES, · OMISSION DANS L'OFFRE FINANCIÈRE D'UN PRIX UNITAIRE QUANTIFIÉ, · ABSENCE D'UN SOUS-DÉTAIL DE PRIX, · SOUS-DÉTAIL DE PRIX IRRÉALISTE ET ERRONÉ · NON-CONFORMITÉ DU MODÈLE DE SOUMISSION. 14.2 : CRITÈRES ESSENTIELS LES CRITÈRES DITS ESSENTIELS SONT CEUX PRIMORDIAUX OU CLÉS POUR JUGER DE LA CAPACITÉ TECHNICO FINANCIÈRE DES CANDIDATS À EXÉCUTER LES TRAVAUX, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES. CES CRITÈRES PORTENT SUR : PRÉSENTATION SUR 03 CRITÈRES ; PERSONNEL D'ENCADREMENT DE L'ENTREPRISE SUR 12 CRITÈRES ; MATÉRIEL DE CHANTIER À MOBILISER SUR 06 CRITÈRES ;
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	10-08-2023

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>70</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">013/AONO/REN/DM/C.GOBO/CIPM-TR/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/REN/DM/C.GOBO/CIPM-TR/2023 DU 13/07/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE PASSERELLE DE 1.50M X 150M SUR LE FLEUVE DE MOULFOU (PREMIERE PHASE), DANS L'ARRONDISSEMENT DE GOBO, DEPARTEMENT DU MAYODANAY - REGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINADERR EXERCICE 2023, AUTORISATION DE DÉPENSES N°IY04032 IMPUTATION : 57 30 186 04 641314 521412 921
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	10-08-2023

<b>71</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">007/DC/CUD/CIPM/2023 DU 07 JUILLET 2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE CONSULTATION N°007/DC/CUD/CIPM/2023 DU 07 JUILLET 2023 RELATIF À L'ACQUISITION DU PETIT MATERIEL POUR LA MAINTENANCE DU PARC INFORMATIQUE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	27-07-2023

<b>72</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">008/DC/CUD/CIPM/2023 DU 07/07/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE CONSULTATION DEMANDE DE COTATION N°008/DC/CUD/CIPM/2023 DU 07/07/2023 POUR L'AQUISITION DES TOILETTES MOBILES POUR LES CEREMONIES DANS LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 ET SUIVANTS
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	01-08-2023

<b>73</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">05/DM/CEV/SG/SIGAMP/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION MUNICIPALE N°05/DM/CEV/SG/SIGAMP/2023PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 04/ AONO /CEV/SIGAMP/CIPM/2023 DU 19 AVRIL 2023. RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'HÔPITAL DE DISTRICT D'EVODOULA (PHASE 01) DANS LA COMMUNE D'EVODOULA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGIONS DU CENTRE.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>74</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">09/DM/CAN LER/SG/ST/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION MUNICIPALE N° 09/DM/CAN LER/SG/ST/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N°001/AONO/CAN 1ER/CDPM/2023 DU 05/04/2023 TRAVAUX D'OUVERTURE PISTE AGRICOLE EGNOKI- NGAL TONHEE ET BRETELLE DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA LER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>75</b>	Reference	<a href="#">0_0013/AONO/C-GACHIIGA/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 0.013/AONO/CIPM/2023 DU 14/07/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE AVEC AMENAGEMENT EXTERIEUR DE L'HOTEL DE VILLE ET A LA REHABILITATION D'UN FORAGE COUPLE A UN MINI-CHAMP SOLAIRE, REGION DU NORD. EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	05-08-2023

<b>76</b>	Reference	<a href="#">08/R-AD/D-FD/C-GT/SG/SIGAMP/2023 DU 18/07/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N° 08BIS/R-AD/D-FD/C-GT/SG/SIGAMP/2023 DU 18 JUILLET 2023 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES (PAQUET MINIMUM DANS LA COMMUNE DE GALIM TIGNERE (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2023. IMPUTATION : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GALIM TIGNERE, AUTORITE CONTRACTANTE, LANCE CET AVIS DE CONSULTATION POUR LA REALISATION DE L'OPERATION SUS INDIQUEE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	12-08-2023

<b>77</b>	Reference	<a href="#">006/AA/PDRI-CL/COORD/EPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	AVIS D'ATTRIBUTION N° 006/AA/PDRI-CL/COORD/EPM/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES PERIMETRES HYDROAGRIQUES DANS LES ARRONDISSEMENTS DE GOULFEY, LOGONE-BIRNI ET MAKARY
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A

<b>78</b>	Reference	<a href="#">05/C/C-NGO/SG/ST-023</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°05/C/C-NGO/SG/ST-023 DU 17 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/C-NGO/SG/CIPM/2023 DU 04 AVRIL 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'INSTALLATION DE VINGT-DEUX (22) LAMPADAIRES SOLAIRES POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC DE CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE (QUATRE LOTS). LOT 1 : VILLAGE NYABIDI LOT 2 : VILLAGE YANGBA LOT 3 : QUARTIER KOUTABA LOT 4 : RUE EN PAVE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

<b>79</b>	Reference	<a href="#">019/C/C-KAR-HAY/SG/ST/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°019/C/C-KAR-HAY/SG/ST/CIPM/2023 DU 10/07/2023 PORTANT ANNULATION DE LA DECISION DE LA DECISION N°01/D/C-KAR-HAY/SG/ST/CIPM/2021 DU 28/02/2021 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°01/2021/AONO/C-KAR-HAY/CIPM DU 19/01/2021 POUR LES TRAVAUX DE FINITION DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE KAR-HAY, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY ET DANS LA REGION DE L'EXTREME-NORD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

<b>80</b>	Reference	<a href="#">028/DM/C-GOBO/SG/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 028/DM/C-GOBO/SG/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>81</b>	Reference	<a href="#">001/AA/PDRI-CL/COORD/EPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	AVIS D'ATTRIBUTION N° 005/AA/PDRI-CL/COORD/EPM/2023 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES PÉRIMÈTRES HYDROAGRIQUES DANS LES ARRONDISSEMENTS DE GOULFEY, LOGONE-BIRNI ET MAKARY
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

<b>82</b>	Reference	<a href="#">10/C/C-NGO/SG/ST-023</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°10/C/C-NGO/SG/ST-023 DU 17 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C-NGO/SG/CIPM/2023 DU 05 AVRIL 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES BATIMENTS AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE NGORO DANS LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

<b>83</b>	Reference	<a href="#">014/C/C-WINA/SG/ST/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°014/C/C-WINA/SG/ST/CIPM/2023 DU 03/07/2023 ANNULANT LE COMMUNIQUE N°004/2023/CA/C.WINA/SG/CIPM-BEC DU 25/04/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AONO N°003/2023/AONO/C.WINA/CIPM/SG DU 16/03/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ENTREPÔT POUR LA COMMERCIALISATION DES PORCS À DIRIM DANS LA COMMUNE DE WINA, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY ET DANS LA REGION DE L'EXTREME-NORD. .
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

<b>84</b>	Reference	<a href="#">05/C/CEV/SG/SIGAMP/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 05/C/CEV/SG/SIGAMP/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 04/ AONO /CEV/SIGAMP/CIPM/2023 DU 19 AVRIL 2023. RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'HOPITAL DE DISTRICT D'EVODOULA (PHASE 01) DANS LA COMMUNE D'EVODOULA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGIONS DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

<b>85</b>	Reference	<a href="#">N° I3_DA/C-KZA/SG/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N° I3_DA/C-KZA/SG/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT VU L'AVIS N° 010/AONO/C-KZA/CIPM/BEC/2023 DU 13/03/2023 EN PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE PLATE FORME MULTIDISCIPLINAIRE ; I LAND-BALL. LAWN TENIS. VOLLEY BALL. BASKET BALL A KOZA, DANS LA COMMUNE DE KOZA. DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>86</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">08/ASMI/CR-LT/CIPM/2023 DU 13 JUILLET 2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°08/ASMI/CR-LT/CIPM/2023 DU 13 JUILLET 2023 RELATIF À LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES OU CABINET POUR L'ETUDE DE MOBILITE REGIONALE DECARBONNEE PAR BOUCLE ROUTIERE INTERDEPARTEMENTALE ET SES BRETelles COMMUNALES AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2023
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	03-08-2023

<b>87</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">015/AONO/CUEDISG/DAFE/SMPA/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°015/AONO/CUEDISG/DAFE/SMPA/CIPM/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'OUVERTURE, ET D'AMENAGEMENT DE LA VOIRIE, DE CONSTRUCTION D'OUVRAGE D'ASSAINISSEMENT (PONTS, DALOTS, BUSES), DANS LE LOTISSEMENT D'EKITE A EDEA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	28-07-2023

<b>88</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">003/CM/CAN 1ER/SG/ST/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 003/CM/CAN 1ER/SG/ST/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 006/AONO/CAN1ER/CDPM/2023 DU 06/04/2023 FOURNITURE EN EQUIPEMENT A L'ABATTOIR MUNICIPAL DANS LA COMMUNE D'ARROND1SSEMENT DE NKONGSAMBA LER,
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>89</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">007/C/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°007/C/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM/2023 DU 12 JUIL2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA LIVRAISON DU GASOIL AU SITE DE L'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE LOM PANGAR, OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/EDC/CIPM/2023 DU 07 JUILLET 2022.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>90</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">04/CM/CAN 1ER/SG/ST/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 04/CM/CAN 1ER/SG/ST/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°0007/AONO/CAN1ER/CDPM/2023 DU 06/04/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE CANTINE A L'EP MBARRESOUMTOU DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA LER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA LER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL,
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>91</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">07/C/C-NGO/SG/ST-023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°07/C/C-NGO/SG/ST-023 DU 17 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C-NGO/SG/CIPM/2023 DU 04 AVRIL 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET DU RENFORCEMENT DU SYSTEME D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE LA VILLE DE NGORO DANS LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>92</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">07/CM/CAN 1er/SG/ST/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°07/CM/CAN 1ER/SG/ST/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 003/AONO/CAN1ER/CDPM/2023 DU 05/04/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT PAYSAGER DU BOULEVARD DE LA GARE EBOUM 1 DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA LER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA LER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL,</p> <p><b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>93</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">11/CM/CAN 1ER/SG/ST/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 11/CM/CAN 1ER/SG/ST/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 005/AONO/CAN1ER/CDPM/2023 DU 06/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE 06 SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE G4 DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA LER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA IER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL,</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>94</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">43 /C/C-AYOS/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 43 /C/C-AYOS/2023 DU 14/07/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°23/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 DU 02 JUIN 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) DANS LES LOCALITÉS DE NYABEWO'O (BIWO'O) ET DE NKOLOBOUDOU II (MEWOLA), SITUÉES DANS LA COMMUNE D'AYOS.</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>95</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">016/AONO/DG/DARH/SDAP/SMG/CIPM-SCDP/2023 DU 13/07</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/DG/DARH/SDAP/SMG/CIPM-SCDP/2023 DU 13 JUILLET 2023 RELATIF A L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DES SITES DE LA SCDP DE YAOUNDÉ.FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT SCDP 2023</p> <p><b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures</p> <p><b>Date de cloture</b> 08-08-2023</p>
-----------	--

<b>96</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">003BIS/AONO/C.MANDJOU/SG/CIPM/MANDJOU/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003BIS/AONO/C.MANDJOU/SG/CIPM/MANDJOU/2023 DU 12/07/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINS TRONCONS DE ROUTE DE COMMUNALE, DANS LA COMMUNE DE MANDJOU, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.LOT1 : TRONCON KPANGALA-NDONG GBAGOCKLOT2 : TRONCON NDONG MBOME-WALADE GORI-CMPJ-EP MANDJOU2-DJADOMBENB : LE PRESENT AVIS D'APPEL D'OFFRE NE CONCERNERA EXCLUSIVEMENT QUE LE LOT 1FINANCEMENTS : LOT1 : BIP MINADER - EXERCICE 2023 LOT2 : BIP MINTP - EXERCICE 2023.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières</p> <p><b>Date de cloture</b> 04-08-2023</p>
-----------	---



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>97</b>	Reference	<a href="#">025/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SJPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°025/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SJPM/2023 DU 20 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE N°008/DC/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/2023 DU 14 MARS 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX RAMPES AU MARCHÉ D'IBOU COMMUNE DE KOUSSERI, DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

<b>98</b>	Reference	<a href="#">027/DM/C-GOBO/SG/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°027/DM/C-GOBO/SG/2023 PORTANT ATTRIBUTION MARCHÉ
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

<b>99</b>	Reference	<a href="#">014/AONO/TRADEX/CIPM/2023 DU 11 JUILLET 2023</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/TRADEX/CIPM/2023 DU 11 JUILLET 2023, RELATIF A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS DE SECURITE INCENDIE DANS LE DEPOT TRADEX A YAOUNDE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	10-08-2023

<b>100</b>	Reference	<a href="#">012/AONO/REN/DDMD/C-GOBO/CIPM-TBEC/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/REN/DDMD/C-GOBO/CIPM-TBEC/2023 DU 13/03/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESTAURANT MUNICIPAL AU MARCHÉ DE GOBO, ARRONDISSEMENT DE GOBO, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY- REGION DE L'EXTRÊME-NORD
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	10-08-2023

<b>101</b>	Reference	<a href="#">009/DA/C-KZA/SG/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N° 009/DA/C-KZ/SG/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C.KZ/C1PM/BEC/2023 DU 06/03/2023 EN PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT T.JU SALLE D'HOSPITALISATION AU CMA DE KOZA. DANS LA COMMUNE DE KOZA. DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA. REGION DE L'EXTRÊME-NORD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

<b>102</b>	Reference	<a href="#">010/DA/C-KZA/SG/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N° 010/DA/C-KZA/SG/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT VU L'AVIS N°006/AONO/C-KZA/CLPM/ROUTE/2023 DU 06/03/2023 EN PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA W'AL' I- SOCOOPAR-DJINGUVA, DANS LA COMMUNE DE K07A, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA. REGION DE L'EXTRÊME-NORD.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

#

## RESUME DES CONSULTATIONS

**103**

Reference	<a href="#">004/SUP'PTIC/CIPM/DAG/SDM</a> <a href="#">Lire</a>
Titre/objet	RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/SUP'PTIC/CIPM/2023 DU 22/06/2023 POUR A LA FABRICATION ET LA POSE D'UN PORTAIL COULISSANT MOTORISE DE SEPT (7) MÈTRES DE HAUTEUR X SIX (6) MÈTRES DE LARGEUR POUR L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SUP'PTIC) DE YAOUNDÉ.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A



# CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

**ADDITIF 1 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07081/AONO/CAA/CIPM/2023 DU 05.06.2023 RELATIF AU RECRUTEMENT DES PRESTATAIRES EN VUE DE LA MAINTENANCE ET L'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS, DES ÉQUIPEMENTS HYDRAULIQUES ET ÉNERGETIQUES DE L'IMMEUBLE SIÈGE DE LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p><b><u>Critères éliminatoires</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après 48 heures à compter de la date d'ouverture des plis ;</li> <li>- Absence de la caution de soumission ;</li> <li>- Fausse déclaration ou falsification des Pièces ;</li> <li>- Absence du prospectus</li> <li>- Score technique inférieur à 80% de « OUI » ;</li> <li>- Non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture ;</li> <li>- Absence de l'autorisation du fabricant valide ;</li> <li>- Absence de certificat de conformité délivré par le fabricant ;</li> <li>- Non-respect du format : format PDF pour les documents textuels et JPEG pour les images.</li> </ul> <p><b><u>Critères essentiels</u></b></p> <p>L'évaluation des offres techniques se fera selon le système binaire (oui/non), sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :</p> <p>La Présentation générale de l'offre ;            Les références du soumissionnaire ;            La capacité financière ;            La qualification et expérience du personnel d'encadrement ;            La méthodologie d'exécution des prestations ;            Les délais de livraison et service après vente ;            Les Caractéristiques techniques des équipements ;            Preuve d'acceptation du marché.</p> <p>Seuls les Soumissionnaires qui auront obtenu au moins 80 % de « OUI » sur l'ensemble des critères essentiels seront jugés techniquement qualifiés et admis à l'analyse des offres financières.</p>
	<p><b>Lire plutôt</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>ü Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après 48 heures à compter de la date d'ouverture des plis ;</li> <li>Absence de la caution de soumission ;</li> <li><b>Non conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;</b></li> <li>Fausse déclaration ou falsification des Pièces ;</li> <li>Absence du prospectus ;</li> <li>Score technique inférieur à 80% de « OUI » ;</li> <li>Non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture ;</li> <li>Absence de l'autorisation du fabricant valide ;</li> <li>Absence de certificat de conformité délivré par le fabricant ;</li> <li>Non-respect du format : format PDF pour les documents textuels et JPEG pour les images.</li> </ul>
2	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>N/A</p>



## 2 Autres

### Lire plutot

Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après 48 heures à compter de la date d'ouverture des plis ;  
Absence de la caution de soumission ;  
**Non conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;**  
Fausse déclaration ou falsification des Pièces ;  
Absence du prospectus ;  
Score technique inférieur à 80% de « OUI » ;  
Non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture ;  
ü Absence de l'autorisation du fabricant valide ;  
ü Absence de certificat de conformité délivré par le fabricant ;  
ü Non-respect du format : format PDF pour les documents textuels et JPEG pour les images.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 17 Juillet 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**NOAH NDONGO Adolphe**

## COMMUNE DE NGORO

**DECISION MUNICIPALE N°08/DM/C-NGO/SG/ST-023 DU 17 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/C-NGO/SG/CIPM/2023 DU 04 AVRIL 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'INSTALLATION DE VINGT-DEUX (22) LAMPADAIRES SOLAIRES POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC DE CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE (QUATRE LOTS). LOT 1 : VILLAGE NYABIDI LOT 2 : VILLAGE YANGBALOT 3 : QUARTIER KOUTABA LOT 4 : RUE EN PAVE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGORO

(AUTORITE CONTRACTANTE)

*Vu la Constitution ;*

*Vu la loi N°2009/011 du 10 Juillet 2009 portant Régime Financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;*

*Vu la loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;*

*Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;*

*Vu la loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;*

*Vu la loi n° 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;*

*Vu le décret n°93/321 du 25 Novembre 1993 portant création de la Commune de NGORO ;*

*Vu le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;*

*Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;*

*Vu le décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;*

*Vu le décret N°2018/449 du 1<sup>er</sup> Aout 2018 portant organisation du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local ;*

*Vu le décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Préfets ;*

*Vu l'arrêté n°00000204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés placée auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;*

*Vu l'arrêté n° 000261/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de NGORO, Département du Mbam et Kim, Région du Centre ;*

*Vu la Décision Municipale N°03/DM/C-NGO/SG/2023 du 04 Mai 2023 modifiant et complétant la Décision Municipale N°009/DM/C-NGO/SG/2021 portant constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Ngoro ;*

*Vu la circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés ;*

*Vu la circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;*

*Vu l'A vis d'Appel d'Offres National Ouvert l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N °005*

*Vu la Lettre N°005/AONO-PU/C-NGO/SG/CIPM/2023 du 04 Juillet 2023 du Président de la CIPM/Ngoro portant proposition*



d'attribution des lot 1 et lot 2 de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N °005

Considérant les nécessités de service ;

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Sont déclarées Adjudicataires des lot 1 et lot 2 de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N °005

DESIGNATION	LOT	ADJUDICATAIRE	MONTANT THT (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX
EXECUTION DES TRAVAUX DE TRAVAUX D'INSTALLATION DE VINGT-DEUX (22) LAMPADAIRES SOLAIRES POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC DE CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE (QUATRE LOTS) :LOT 1 : VILLAGE NYABIDI, LOT 2 : VILLAGE YANGBA, LOT 3 : QUARTIER KOUTABA, LOT 4 : RUE EN PAVE,	1	<b>ETS MOUCHILLI,</b>  Tél : 699 59 943/677 497 774	Dix-huit millions trente-sept mille  <b>(18 037 000)</b>	Vingt-un millions cinq cents neuf mille cent vingt trois  <b>(21 509 123)</b>	Cent vingt  (120) jours calendaires
EXECUTION DES TRAVAUX DE TRAVAUX D'INSTALLATION DE VINGT-DEUX (22) LAMPADAIRES SOLAIRES POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC DE CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE (QUATRE LOTS) :LOT 1 : VILLAGE NYABIDI, LOT 2 : VILLAGE YANGBA, LOT 3 : QUARTIER KOUTABA, LOT 4 : RUE EN PAVE	2	<b>ETS MOUCHILLI,</b>  Tél : 699 59 943/677 497 774	Dix-huit millions trente-sept mille  <b>(18 037 000)</b>	Vingt-un millions cinq cents neuf mille cent vingt trois  <b>(21 509 123)</b>	Cent vingt  (120) jours calendaires

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin

NGORO le 17 Juillet 2023

Le MAIRE

**NANGO Anne Marceline**

## COMMUNE DE NGORO

**DECISION MUNICIPALE N°09/DM/C-NGO/SG/ST-023 DU 17 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/C-NGO/SG/CIPM/2023 DU 04 AVRIL 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'INSTALLATION DE VINGT-DEUX (22) LAMPADAIRES SOLAIRES POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC DE CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE (QUATRE LOTS). LOT 1 : VILLAGE NYABIDI LOT 2 : VILLAGE YANGBA LOT 3 : QUARTIER KOUTABA LOT 4 : RUE EN PAVE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)



## LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGORO

(AUTORITE CONTRACTANTE)

*Vu la Constitution ;*

*Vu la loi N°2009/011 du 10 Juillet 2009 portant Régime Financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;*

*Vu la loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;*

*Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;*

*Vu la loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;*

*Vu la loi n° 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;*

*Vu le décret n°93/321 du 25 Novembre 1993 portant création de la Commune de NGORO ;*

*Vu le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;*

*Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;*

*Vu le décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;*

*Vu le décret N°2018/449 du 1<sup>er</sup> Aout 2018 portant organisation du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local ;*

*Vu le décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Préfets ;*

*Vu l'arrêté n°00000204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés placée auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;*

*Vu l'arrêté n° 000261/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de NGORO, Département du Mbam et Kim, Région du Centre ;*

*Vu la Décision Municipale N°03/DM/C-NGO/SG/2023 du 04 Mai 2023 modifiant et complétant la Décision Municipale N°009/DM/C-NGO/SG/2021 portant constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Ngoro ;*

*Vu la circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés ;*

*Vu la circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;*

*Vu l'A vis d'Appel d'Offres National Ouvert / l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N °005*

*Vu la Lettre N°005/AONO-PU/C-NGO/SG/CIPM/2023 du 4 Juillet 2023 du Président de la CIPM/Ngoro portant proposition*



d'attribution des lot 3 et lot 4 de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N °003

Considérant les nécessités de service ;

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Sont déclarées Adjudicataires des lot 3 et lot 4 de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N °003

DESIGNATION	LOT	ADJUDICATAIRE	MONTANT THT (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX
Exécution des travaux de travaux d'installation de vingt-deux (22) lampadaires solaires pour l'éclairage public de certaines localités de la Commune de Ngoro, Département du Mbam Et Kim, Région Du Centre (QUATRE LOTS) :LOT 1 : VILLAGE NYABIDI, LOT 2 : VILLAGE YANGBA, LOT 3 : QUARTIER KOUTABA, LOT 4 : RUE EN PAVE,	3	<b>GROUPEMENT BRETCAM/MAGE/SOLARI,</b>  Tél : 692 946 187/652 226 639	Vingt millions six cents vingt-cinq mille cent quatre  <b>(20 625 104)</b>	Vingt-quatre millions cinq cents quatre-vingt-quinze mille quatre cents trente sept  <b>(24 595 437)</b>	Cent vingt  (120) jours calendaires
Exécution des travaux de travaux d'installation de vingt-deux (22) lampadaires solaires pour l'éclairage public de certaines localités de la Commune de Ngoro, Département du Mbam Et Kim, Région Du Centre (QUATRE LOTS) :LOT 1 : VILLAGE NYABIDI, LOT 2 : VILLAGE YANGBA, LOT 3 : QUARTIER KOUTABA, LOT 4 : RUE EN PAVE,	4	<b>GROUPEMENT BRETCAM/MAGE/SOLARI,</b>  Tél : 692 946 187/652 226 639	Vingt millions six cents vingt-cinq mille cent quatre  <b>(20 625 104)</b>	Vingt-quatre millions cinq cents quatre-vingt-quinze mille quatre cents trente sept  <b>(24 595 437)</b>	Cent vingt  (120) jours calendaires

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

NGORO le 17 Juillet 2023

Le MAIRE

**NANGO Anne Marceline**

**COMMUNE DE MENGUEME**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°01/AONR/C.MGME/SG/CIPM/2023 DU 29/06/2023 POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE ET D'INSTALLATION DE 50 LAMPADAIRES SOLAIRES A SIMPLE CROSSE ET DE TYPE ALL IN ONE DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : FEICOM / COMMUNE DE MENGUEME**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/ AONO/C-MGME/CIPM/2023 DU 29/06/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA LIGNE ELECTRIQUE MT/BT TRIPHASE DE MINLABA DANS LA COMMUNE DE MENGUEME DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL 2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé à l'Hôtel de ville de MENGUEME, au plus tard le <b>25/07/2023 à 12 heures</b>, heure locale et devra porter la mention suivante :</p> <p>« <b>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°01/AONR/C.MGME/SG/CIPM/2023 DU 29/06/2023 POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE ET D'INSTALLATION DE 50 LAMPADAIRES SOLAIRES A SIMPLE CROSSE ET DE TYPE ALL IN ONE DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE</b> »</p> <p>« <b>A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT</b> »</p> <p>Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé à l'Hôtel de ville de MENGUEME, au plus tard le <b>27/07/2023 à 12 heures</b>, heure locale et devra porter la mention suivante :</p> <p>« <b>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°01/AONR/C.MGME/SG/CIPM/2023 DU 29/06/2023 POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE ET D'INSTALLATION DE 50 LAMPADAIRES SOLAIRES A SIMPLE CROSSE ET DE TYPE ALL IN ONE DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE</b> »</p> <p>« <b>A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT</b> »</p> <p>Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.</p>
2	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le <b>25/07/2023 à 13heures</b>, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de MENGUEME, dans la salle de réunion de l'Hôtel de ville.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le <b>27/07/2023 à 13heures</b>, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de MENGUEME, dans la salle de réunion de l'Hôtel de ville.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée</p>

<b>3</b>	<b>Autres</b>
	<b>Au lieu de ...</b> N/A
	<b>Lire plutot</b> VOIR FICHER JOINT

*MENGUEME le 18 Juillet 2023*

*Le MAIRE*

**MBA ONANA MARTIN**

## COMMUNE DE MATOMB

**DECISION MUNICIPALE N°07 /DM/C/MAT/SIGAM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CMAT/CIPM/2023 DU 06 JUIN 2023 LOT 2 : POUR LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT EN MATERIEL AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE LISSE, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE A L'ENTREPRISE ETS MARY ET FILS**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MATOMB

Vu la constitution ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n°206/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès établissements Publics ;

Vu la décision municipale n°01/DM/C/MAT/SG du 06 Janvier 2023 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Matomb ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu la demande de cotation n°001/DC/CMAT/CIPM/2023 du 06 juin 2023 pour la fourniture de l'équipement en matériel aux centres de sante intègres de Nkenglikock et de lisse dans la commune de matomb, département du Nyong et Kelle, région du centre;

Vu le procès-verbal du 04 juillet 2023 par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Matomb, statuant sur l'évaluation des offres;

Vu la lettre n°04/L/C/MAT/CIPM/2023 du 06 avril 2023 du président de la CIPM portant proposition d'attribution de la demande de cotation n°001/DC/C-MATOMB /CIPM/2023 du 06 juin 2023 pour la fourniture de l'équipement en matériel aux centres de sante intègres de Nkenglikock et de lisse dans la commune de Matomb, département du Nyong et Kelle, région du centre;

Considérant les nécessités de services ;

**D E C I D E :**

Article 1<sup>er</sup>.- Est attribué pour compter de la date de signature de la présente Décision à l'entreprise ETS MARY ET FILS, BP : Yaoundé OBOBOGO Tél : Tel : 897 79 00 09 le marché relatif à la demande de cotation n°001/AONO/C-MATOMB /CIPM/2023 du 06 juin 2023, **Lot 2** : pour la fourniture de l'équipement en matériel au centre de sante intégré de Lisse dans la commune de Matomb Département du Nyong et Kelle, région du centre;

Article 2.- Le montant du marché s'élève à la somme de : **8 795 000 FCFA** (huit million sept-cent-quatre-vingt-quinze mille Franc CFA) toutes taxes comprises pour un délai d'exécution de **90 jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Article 2.- La présente décision sera publiée puis communiquée partout où besoin sera.

MATOMB le 17 Juillet 2023

Le MAIRE

**NYOBE Fils Hubert**

## COMMUNE DE MATOMB

**DECISION MUNICIPALE N°06 /DM/C/MAT/SIGAM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CMAT/CIPM/2023 DU 06 JUIN 2023 LOT 1 : POUR LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT EN MATERIEL AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NKENGLIKOCK,, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE A L'ENTREPRISE ETS MARY ET FILS**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MATOMB

Vu la constitution ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n°206/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès établissements Publics ;

Vu la décision municipale n°01/DM/C/MAT/SG du 06 Janvier 2023 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Matomb ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu la demande de cotation n°001/DC/CMAT/CIPM/2023 du 06 juin 2023 pour la fourniture de l'équipement en matériel aux centres de sante intègres de Nkenglikock et de lisse dans la commune de matomb, département du Nyong et Kelle, région du centre;

Vu le procès-verbal du 04 juillet 2023 par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Matomb, statuant sur l'évaluation des offres;

Vu la lettre n°04/L/C/MAT/CIPM/2023 du 06 avril 2023 du président de la CIPM portant proposition d'attribution de la demande de cotation n°001/DC/C-MATOMB /CIPM/2023 du 06 juin 2023 pour la fourniture de l'équipement en matériel aux centres de sante intègres de Nkenglikock et de lisse dans la commune de Matomb, département du Nyong et Kelle, région du centre;

Considérant les nécessités de services ;

**D E C I D E :**

Article 1<sup>er</sup>.- Est attribué pour compter de la date de signature de la présente Décision à l'entreprise ETS MARY ET FILS, BP : Yaoundé OBOBOGO Tél : Tel : 897 79 00 09 le marché relatif à la demande de cotation n°001/AONO/C-MATOMB /CIPM/2023 du 06 juin 2023, **Lot 1** : pour la fourniture de l'équipement en matériel au centre de sante intégré de Nkenglikock dans la commune de Matomb Département du Nyong et Kelle, région du centre;

Article 2.- Le montant du marché s'élève à la somme de : **11 185 000 FCFA** (onze million cent-quatre-vingt-cinq mille Franc CFA) toutes taxes comprises pour un délai d'exécution de **90 jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Article 2.- La présente décision sera publiée puis communiquée partout où besoin sera.

*MATOMB le 17 Juillet 2023*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***NYOBE Fils Hubert***

## COMMUNE DE KOZA

**DECISION D'ATTRIBUTION N° 011/DA/C-KZA/SG/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL. OUVERT VU L'AVIS N° 007/AONO/C-KZA/CIPM/A1/2023 DU 10/03/2023 EN PROCÉDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE AMAZI (PHASE I). DANS LA COMMUNE DE KOZA, DÉPARTEMENT DU MAVOTSANAGA. RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOZA, AUTORITÉ CONTRACTANTE

DECIDE

Article 1 : Est, pour compter de la date de signature de la présente décision, attribué aux Etablissements MOUSSA BIZGO ET COMPAGNY, le marché objet d'Appel d'Offre National Ouvert N° 007/AONO/C-KZA/CIPM/A1/2023 pour les travaux d'extension du réseau électrique à Mazi (Phase I) dans la commune de Koza; Département du Mayo-Tsanaga, Région de l'Extrême-nord, pour un montant de trente-cinq millions (35 000 000) Francs CFA

Toutes Taxes Comprises, délai d'exécution de trois (03) mois.

Article 2 ; La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

*KOZA le 28 Avril 2023*

*Le MAIRE*

**NDJIDDA TAKOUDAMA**

**COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER**

**DECISION MUNICIPALE N° 07/DM/CAN LER/SG/ST/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N°003/AONO/CAN1ER/CDPM/2023 DU 05/04/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT PAYSAGER DU BOULEVARD DE LA GARE EBOUM 1 DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA LER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA LER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune d'arrondissement de NKONGSAMBA 1er**

Vu La constitution

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu Le décret N° 2007/117 du 24 avril 2007 portant création de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er ;

Vu Le décret N° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicats de Communes et établissements ;

Vu Le Décret N°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;

Vu Le Décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Monsieur NDJANA Yves Bertrand Noël au poste de Préfet ;

Vu Le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation ;

Vu Le Décret n°2013/271 du 05 Août 2013 ;

Vu Le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant Code de Régulation des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté n° 000209/A/MINDLEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue de l'élection communale de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er, Département du Moungo, Région du Littoral ; Considérant les prévisions budgétaires de la Commune ;

**DECIDE :****Article 1er :** L'entreprise soumissionnaire ci-dessous est déclarée adjudicataire de la commande relative à la DAO ci-dessus :

Lot unique	Entrepreneur
TRAVAUX D'AMENAGEMENT PAYSAGER DU BOULEVARD DE LA GARE EBOUM 1 DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA 1er	ETS KAW Tél 677 57

**Article 2 :** L'intéressé est prié de prendre attache avec la Commune pour L'établissement de la Lettre Commande y afférente.**Article 3 :** les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de retirer leurs Offres sous huitaine faute de quoi celles-ci seront considérées comme nulles et non avenues.**Article 4 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /



**CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL**

**DECISION N°021/D/LT/CR/CAB DU 12/07/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA MAITRISE D'OEUVRE AU CONTRÔLE TECHNIQUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA CLÔTURE ET L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES EXTÉRIEURS AU CONSEIL RÉGIONAL DU LITTORAL.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Président du Conseil Régional du Littoral,**

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'État et des autres Entités Publiques ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 portant régime fiscal et douanier applicable aux marchés publics ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés

Publics, modifié et complété par le décret n°2012/076 du 8 mars 2012 ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG)

Applicables aux Marchés Publics ;

**Vu** l'arrêté n°449/A/MINDDEVEL du 31 décembre 2020 constatant l'élection du Président du Conseil Régional et des Membres du Bureau du Conseil Régional du Littoral à l'issue de la session de plein droit tenue le 22 décembre 2020 ;

Vu la circulaire n°03/CAB /PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des

Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°02/CAB /PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB DU 25 AVRIL 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°03/CAB /PM du 31 janvier 2011 précisant les modalités de gestion des changements des conditions économiques

des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°01/CAB/PR du 19 juin 2012 relative aux modalités de passation et de contrôle des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au Suivi

et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

Considérant la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès du Conseil Régional du Littoral n°12/PA/AONR/LT/CR/CIPM/2023 relative à l'Avis d'Appel d'Offres National Restreint en Procédure d'Urgence N°10/AONO/LT/CR/CIPM/2023 du 15 mai 2023 le contrôle technique de l'exécution des travaux de réhabilitation de la clôture et l'aménagement des espaces extérieurs au Conseil Régional du Littoral.

Considérant les nécessités de services

**DECIDE:**

**Article 1er:** Est, à compter de la date de signature de la présente décision, attribuée à l'Entreprise **LTC ET PARTE**

**Article 2 :** Les prestations de référence seront exécutées dans un délai de **vingt-quatre (24) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations.

**Article 3 :** La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. / -



**COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER**

**DECISION MUNICIPALE N° 10/DM/CAN LER/SG/ST/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N°008/AONO/CAN1ER/CDPM/2023 DU 06/04/2023 POUR LES TRAVAUX D'EQUIPEMENT EN PANNEAUX SOLAIRE DU CSI DE NLONKO'O DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune d'arrondissement de NKONGSAMBA 1er**

Vu La constitution

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu Le décret N° 2007/117 du 24 avril 2007 portant création de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er ;

Vu Le décret N° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicats de Communes et établissements publics ;

Vu Le Décret N°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;

Vu Le Décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Monsieur NDJANA Yves Bertrand Noël au poste de Préfet ;

Vu Le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 ;

Vu Le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté n° 000209/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue de l'élection communale de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er, Département du Moungo, Région du Littoral ; Considérant les prévisions budgétaires de l'exercice 2023.

**DECIDE :****Article 1er :** L'entreprise soumissionnaire ci-dessous est déclarée adjudicataire de la commande relative à la DAO ci-dessus :

Lot unique	Entreprise
TRAVAUX D'EQUIPEMENT EN PANNEAUX SOLAIRE DU CSI DE NLONKO'O DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER,,	EUREKA SARL TEL : 694 40 49 37 / 67

**Article 2 :** L'intéressé est prié de prendre attache avec la Commune pour L'établissement de la Lettre Commande y afférente.**Article 3 :** les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de retirer leurs Offres sous huitaine faute de quoi celles-ci seront considérées comme nulles et non avenues.**Article 4 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

NKONGSAMBA le 29 Mai 2023

Le MAIRE

**EL HADJ OUMAROU**

**COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER**

**DECISION MUNICIPALE N° 05/DM/CAN LER/SG/ST/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°01/DC/CAN LER/CDPM/2023 DU 06/04/2023 POUR FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKOINIGSAMBA I, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA DEPARTEMENT DU MOUNGO REGION DU LITTORAL.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune d'arrondissement de NKONGSAMBA 1er**

Vu La constitution

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu Le décret N° 2007/117 du 24 avril 2007 portant création de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er ;

Vu Le décret N° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicats de Communes et établissements ;

Vu Le Décret N°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;

Vu Le Décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Monsieur NDJANA Yves Bertrand Noël au poste de Préfet ;

Vu Le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté n° 000209/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin de l'Assemblée Communale de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er, Département du Moungo, Région du Littoral ; Considérant les prévisions budgétaires de l'exercice 2023.

**DECIDE :****Article 1er :** L'entreprise soumissionnaire ci-dessous est déclarée adjudicataire de la commande relative à la DC ci-dessus :

Lot unique	Entreprise
FOURNITUREDES PAQUETS MINIMA DES ECOLES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1	KF BUILDING SARL BP: 2155 DOUALA Tel: 699 91 62 35

**Article 2 :** L'intéressé est prié de prendre attache avec la Commune pour L'établissement de la Lettre Commande y afférente.**Article 3 :** les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de retirer leurs Offres sous huitaine faute de quoi celles-ci seront considérées comme nulles et voides.**Article 4 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /



**COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER**

**DECISION MUNICIPALE N° 06/DM/CAN LER/SG/ST/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°002/DC/CAN LER/CDPM/2023 DU 06/04/2023 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CMA D'EBOUM-MBENG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA I, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune d'arrondissement de NKONGSAMBA 1er**

Vu La constitution

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu Le décret N° 2007/117 du 24 avril 2007 portant création de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er ;

Vu Le décret N° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicats de Communes et établis

Vu Le Décret N°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;

Vu Le Décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Monsieur NDJANA Yves Bertrand Noël au poste de Préfet

Vu Le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des M

Vu Le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 Février p

Vu Le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté n° 000209/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issue du so  
Région du Littoral ; Considérant les prévisions budgétaires de l'exercice 2023.**DECIDE****Article 1er** : L'entreprise soumissionnaire ci-dessous est déclarée adjudicataire de la commande relative à la DC ci-dessus :

Objet de l'appel d'offres	So
<b>POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CMA D'EBOUM-MBENG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA I,</b>	<b>ROY SANTE SARL BP</b>

**Article 2** : L'intéressé est prié de prendre attache avec la Commune pour L'établissement de la Lettre Commande y afférente.**Article 3** : les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de retirer leurs Offres sous huitaine faute de quoi celles-ci seront c**Article 4** : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

NKONGSAMBA le 29 Mai 2023

Le MAIRE

**EL HADJ OUMAROU**

## COMMUNE DE MATOMB

**DECISION MUNICIPALE N°08 /DM/C/MAT/SIGAM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CMAT/CIPM/2023 DU 06 JUIN 2023 ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES (PAQUET MINIMUM) DANS LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE A L'ENTREPRISE ETS GLOBAL DIGITAL SERVICES**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MATOMB

Vu la constitution ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n°206/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès établissements Publics ;

Vu la décision municipale n°01/DM/C/MAT/SG du 06 Janvier 2023 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Matomb ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°

2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de

Régulation des Marchés Publics ;

Vu la demande de cotation n°002/DC/CMAT/CIPM/2023 du 06 juin 2023 pour l'acquisition des fournitures pédagogiques (paquet minimum) dans la commune de matomb, département du Nyong et Kelle, région du centre;

Vu le procès-verbal du 04 juillet 2023 par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Matomb, statuant sur l'évaluation des offres;

Vu la lettre n°04/L/C/MAT/CIPM/2023 du 06 avril 2023 du président de la CIPM portant proposition d'attribution de la demande de cotation n°002/DC/C-MATOMB /CIPM/2023 du 06 juin 2023 pour l'acquisition des fournitures pédagogiques (paquet minimum) dans la commune de Matomb, département du Nyong et Kelle, région du centre;

Considérant les nécessités de services ;

**D E C I D E:**

Article 1<sup>er</sup>.- Est attribué pour compter de la date de signature de la présente Décision à l'entreprise ETS GLOBAL DIGITAL SERVICES, BP : Yaoundé Tél : Tel : 693 696 747 le marché relatif à la demande de cotation n°001/AONO/C-MATOMB /CIPM/2023 du 06 juin 2023 pour l'acquisition des fournitures pédagogiques (paquet minimum) dans la commune de Matomb Département du Nyong et Kelle, région du centre;

Article 2.- Le montant du marché s'élève à la somme de : **15 497 202 FCFA** (quinze million quatre-cent quatre-vingt-dix-sept-mille deux-cent-deux Franc CFA) toutes taxes comprises pour un délai d'exécution de **15 jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Article 2.- La présente décision sera publiée puis communiquée partout où besoin sera.

MATOMB le 17 Juillet 2023

Le MAIRE

**NYOBE NYOBE**

**COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER**

**COMMUNIQUE N° 06/CM/CAN 1ER/SG/ST/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE DEMANDE DE COTATION N°002/DC/CAN LER/CDPM/2023 DU 06/04/2023 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CMA D'EBOUM-MBENG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA I, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'arrondissement de NKONGSAMBA 1er** communique :

Le soumissionnaire ci-après, est retenu pour l'exécution des prestations, objet de DEMANDE DE COTATION N°002/DC/CAN I, COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA I,

Objet de l'appel d'offres	So
POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CMA D'EBOUM-MBENG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA I,	ROY SANTE SARL BP

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission.

NKONGSAMBA le 29 Mai 2023

Le MAIRE

**EL HADJ OUMAROU**

## CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

**DECISION N°023/D/LT/CR/CAB DU 12/07/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE DOUKOKOL-SONGLOULOU R0316-ENTRETIEN DE LA ROUTE EN TERRE (LONGUEUR 4KM) DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Président du Conseil Régional du Littoral,**

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'État et des autres Entités Publiques ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 portant régime fiscal et douanier applicable aux marchés publics ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n°2012/076 du 8 mars 2012 ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ; Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) Applicables aux Marchés Publics ;

**Vu l'arrêté n°449/A/MINDDEVEL du 31 décembre 2020 constatant l'élection du Président du Conseil Régional et des Membres du Bureau du Conseil Régional du Littoral à l'issue de la session de plein droit tenue le 22 décembre 2020 ;**

Vu la circulaire n°03/CAB /PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des

Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°02/CAB /PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB DU 25 AVRIL 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°03/CAB /PM du 31 janvier 2011 précisant les modalités de gestion des changements des conditions économiques

des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°01/CAB/PR du 19 juin 2012 relative aux modalités de passation et de contrôle des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au Suivi

et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

Considérant la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès du Conseil

Régional du Littoral n°08/PA/A0NO/DAO/CIPM/CR/LT/2023 relative à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure

d'Urgence N°09/A0NO/LT/CR/CIPM/2023 du 15 mai 2023 pour contrôle technique et la surveillance des travaux d'entretien de la

route Doukokol-Songloulou R0316-entretien de la route en terre (longueur 4km) dans le Département de la Sanaga-Maritime.

Considérant les nécessités de services

### **DECIDE:**

**Article 1<sup>er</sup>** : Est, à compter de la date de signature de la présente décision, attribuée à l'Entreprise **CREACONSULT**, B.P 735 DOUALA / Tel :(+237) 233 42 63 85, la lettre-commande relative contrôle technique et la surveillance des travaux d'entretien de la route Doukokol-Songloulou R0316-entretien de la route en terre (longueur 4km) dans le Département de la Sanaga-Maritime, pour un montant Toutes Taxes Comprises, de **DIX-SEPT MILLIONS SIX CENT SOIXANTE-CINQ MILLE HUIT CENT SOIXANTE-UN(17 665 861) FRANCS CFA.**

**Article 2** : Les prestations de référence seront exécutées dans un délai de **quatre mois (04) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations.

**Article 3** : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. / -



# CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

**DECISION N°022/D/LT/CR/CAB DU 12/07/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA MAITRISE D'OEUVRE POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDE POUR LA REALISATION DE LA NOTICE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DU PROJET D'AMENAGEMENT ET D'EXTENSION D'UN IMMEUBLE R+3 POUR LE COMPTE DU CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## **Le Président du Conseil Régional du Littoral,**

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'État et des autres Entités Publiques ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ; Vu la loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 portant régime fiscal et douanier applicable aux marchés publics ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés

Publics, modifié et complété par le décret n°2012/076 du 8 mars 2012 ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG)

Applicables aux Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n°449/A/MINDDEVEL du 31 décembre 2020 constatant l'élection du Président du Conseil Régional et des Membres du Bureau du Conseil Régional du Littoral à l'issue de la session de plein droit tenue le 22 décembre 2020 ;

Vu la circulaire n°03/CAB /PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des

Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°02/CAB /PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB DU 25 AVRIL 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°03/CAB /PM du 31 janvier 2011 précisant les modalités de gestion des changements des conditions économiques

des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°01/CAB/PR du 19 juin 2012 relative aux modalités de passation et de contrôle des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au Suivi

et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

Considérant la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès du Conseil Régional du Littoral n°06/PA/AONO/DAO/CIPM/CR/LT/2023 relative à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°10/AONO/LT/CR/CIPM/2023 du 15 mai 2023 le recrutement d'un bureau d'étude pour la réalisation de la notice d'impact environnemental du projet d'aménagement et d'extension d'un immeuble R+3 pour le compte du Conseil Régional du Littoral.

Considérant les nécessités de services

## **DECIDE:**

**Article 1<sup>er</sup>** : Est, à compter de la date de signature de la présente décision, attribuée à l'Entreprise **CREACONSULT**, B.P 735 DOUALA / Tel :(+237) 233 42 63 85, la lettre-commande relative au recrutement d'un bureau d'étude pour la réalisation

**Article 2** : Les prestations de référence seront exécutées dans un délai de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations.

**Article 3** : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. / -



# ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

**DECISION N° 040/D/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM/2023 DU 12 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA LIVRAISON DU GASOIL AU SITE DE L'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE LOM PANGAR, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/EDC/CIPM/2022 DU 07 JUILLET 2022**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC),**

**Vu** la Constitution ;

**Vu** le Décret N° 2006/406 du 29 Novembre 2006, portant création de la société Electricity Development Corporation (EDC);

**Vu** le Décret N° 2020/244 du 04 mai 2020, portant réorganisation et fonctionnement de la société Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

**Vu** le décret N° 2020/245 du 4 mai 2020 portant approbation des statuts de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

**Vu** le Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

**Vu** la Résolution N° 026/EDC/CA/2009 du 24 juillet 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Electricity Development Corporation (EDC) ;

**Vu** la Résolution N° 120/CA/EDC du 09 novembre 2018 portant Règles Internes de passation, d'exécution et de contrôle des Marchés de EDC ;

**Vu** l'Appel d'Offres National Ouvert N°003/AONO/EDC/CIPM/2022 du 07 juillet 2022 pour la livraison du gasoil au site de l'aménagement hydroélectrique de Lom Pangar ;

**Vu** le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC en sa session du 27 mars 2023 relatif à l'examen du rapport final d'analyse des offres relatives à l'Appel d'offres sus visé,

**Vu** le procès-verbal de négociation contractuelle entre EDC et l'Entreprise TRADEX SA ;

## **DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**: L'entreprise **TRADEX SA., BP 1468 Douala-Cameroun Tél : (237) 233 43 63 75 / 233 43 63 76** est attributaire du marché relatif à **la livraison du gasoil au site de l'aménagement hydroélectrique de Lom Pangar** pour un montant, Toutes Taxes Comprises (TTC) **de 119 941 000 (Cent dix-neuf millions neuf cent quarante un mille FCFA)**, et un délai d'exécution de **12 (douze) mois**.

**Article 2** : Le Directeur Général de **TRADEX SA** ou **son représentant dûment mandaté** est invité à se présenter au siège de la société Electricity Development Corporation (EDC), au **Service des Marchés, 6<sup>ème</sup> étage, porte 606**, pour l'établissement dudit marché.

**Article 3** : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.



**COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER**

**DECISION MUNICIPALE N° 04/DM/CAN LER/SG/ST/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N°007/AONO/CAN1ER/CDPM/2023 DU 06/04/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE CANTINE A L'EP MBARRESOUMTOU DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA LER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune d'arrondissement de NKONGSAMBA 1er**

Vu La constitution

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu Le décret N° 2007/117 du 24 avril 2007 portant création de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er ;

Vu Le décret N° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicats de Communes et établissements ;

Vu Le Décret N°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;

Vu Le Décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Monsieur NDJANA Yves Bertrand Noël au poste de Préfet ;

Vu Le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 ;

Vu Le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté n° 000209/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin du 27 Mars 2020 ; Considérant les prévisions budgétaires de l'exercice 2023.

**DECIDE :****Article 1er :** L'entreprise soumissionnaire ci-dessous est déclarée adjudicataire de la commande relative à la DAO ci-dessus :

Lot unique	Entreprise
TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE CANTINE A L'EP MBARRESOUMTOU DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er,	KF BUILDING SARL BP: 2155 DOUALA Tel: 699 91 62 35

**Article 2 :** L'intéressé est prié de prendre attache avec la Commune pour L'établissement de la Lettre Commande y afférente.**Article 3 :** les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de retirer leurs Offres sous huitaine faute de quoi celles-ci seront considérées comme nulles et non avenues.**Article 4 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /



**CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL**

**COMMUNIQUE N°010/C/CR/LT/CAB DU 12/07/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/CR/LT/CIPM/2023 DU 15 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE R+1 A USAGE DE BUREAUX A L'HOPITAL DE DISTRICT DE DEIDO.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Président du Conseil Régional du Littoral communique :

L'entreprise ci-après désignée est déclarée adjudicataire du marché relatif au Dossier d'Appel d'Offres susmentionné. Il s'agit de :

N°	ADJUDICATAIRE	NATURE DES TRAVAUX	MONTANT HT FCFA	MONTANT TTC FCFA	DELAI D'EXECUTION
01	POD SERVICES SARL	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE R+1 A USAGE DE BUREAU A L'HOPITAL DE DISTRICT DE DEIDO.	22 474 107 FCFA	26 800 373 FCFA	04 MOIS

L'entreprise susvisée est par conséquent invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué, au cabinet du Maître d'Ouvrage, sis à l'immeuble siège du Conseil Régional du Littoral, B.P 283Douala, pour les formalités d'élaboration du marché y afférent.

Le présent communiqué portant publication des résultats dudit marché tient lieu de main levée de la caution de soumission.

*DOUALA le 12 Juillet 2023*

*Le PRÉSIDENT*

**BANLOG Polycarpe**

## COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER

**DECISION MUNICIPALE N° 11/DM/CAN LER/SG/ST/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N°005/AONO/CAN1ER/CDPM/2023 DU 06/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE 06 SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE G4 DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA LER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA IER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### **Le Maire de la Commune d'arrondissement de NKONGSAMBA 1er**

Vu La constitution

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu Le décret N° 2007/117 du 24 avril 2007 portant création de la Commune d'Arrondissement de Nkongssamba 1er ;

Vu Le décret N° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicats de Communes et établissements publics ;

Vu Le Décret N°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;

Vu Le Décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Monsieur NDJANA Yves Bertrand Noël au poste de Préfet ;

Vu Le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés ;

Vu Le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 ;

Vu Le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté n° 000209/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin ;

Considérant les prévisions budgétaires de l'exercice 2023.

**Article 1er** : L'entreprise soumissionnaire ci-dessous est déclarée adjudicataire de la commande relative à la DAO ci-dessus :

### **Lot unique**

**POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE 06 SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE G4 DANS LA ETS CHARLÉNE  
COMMUNE DE NKONGSAMBA LER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA IER,**

**Article 2** : L'intéressé est prié de prendre attache avec la Commune pour L'établissement de la Lettre Commande y afférente.

**Article 3** : les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de retirer leurs Offres sous huitaine faute de quoi celles-ci seront considérées comme nulles et non avenues.

**Article 4** : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

NKONGSAMBA le 29 Mai 2023

Le MAIRE

**EL HADJ OUMAROU**



**COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER**

**COMMUNIQUE N° 10/CM/CAN 1ER/SG/ST/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 008/AONO/CAN1ER/CDPM/2023 DU 06/04/2023 POUR LES TRAVAUX D'EQUIPEMENT EN PANNEAUX SOLAIRE DU CSI DE NLONGO'O DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL,**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'arrondissement de NKONGSAMBA 1er** communique :

Le soumissionnaire ci-après, est retenu pour l'exécution des prestations, objet de L'avis d'appel d'offres N° 008/AONO/CAN1er/CSI DE NLONGO'O DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER,,

Lot unique	Entreprise
TRAVAUX D'EQUIPEMENT EN PANNEAUX SOLAIRE DU CSI DE NLONGO'O DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER,,	EUREKA SAR TEL : 694 40 49 37 / 67

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission.

NKONGSAMBA le 29 Mai 2023

Le MAIRE

**EL HADJ OUMAROU**

## COMMUNE DE NGORO

**DECISION MUNICIPALE N°10/DM/C-NGO/SG/ST-023 DU 17 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C-NGO/SG/CIPM/2023 DU 04 AVRIL 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET DU RENFORCEMENT DU SYSTEME D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE LA VILLE DE NGORO DANS LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGORO

(AUTORITE CONTRACTANTE)

*Vu la Constitution ;*

*Vu la loi N°2009/011 du 10 Juillet 2009 portant Régime Financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;*

*Vu la loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;*

*Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;*

*Vu la loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;*

*Vu la loi n° 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;*

*Vu le décret n°93/321 du 25 Novembre 1993 portant création de la Commune de NGORO ;*

*Vu le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;*

*Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;*

*Vu le décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;*

*Vu le décret N°2018/449 du 1<sup>er</sup> Aout 2018 portant organisation du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local ;*

*Vu le décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Préfets ;*

*Vu l'arrêté n°00000204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés placée auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;*

*Vu l'arrêté n° 000261/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de NGORO, Département du Mbam et Kim, Région du Centre ;*

*Vu la Décision Municipale N°03/DM/C-NGO/SG/2023 du 04 Mai 2023 modifiant et complétant la Décision Municipale*

N°009/DM/C-NGO/SG/2021 portant constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Ngoro ;

Vu la circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés ;

Vu la circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu l'avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°006/AONO/C-NGO/SG/CIPM/2023du04 avril 2023 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation et du renforcement du système d'Adduction d'Eau Potable de la ville de Ngoro dans la Commune de Ngoro, Département du Mbam et Kim, Région du Centre ;

Vu la Lettre N°006/AONO-PU/C-NGO/SG/CIPM/2023 du 04 Juillet 2023 du Président de la CIPM/Ngoro portant proposition d'attribution de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°006/AONO/C-NGO/SG/CIPM/2023du04 avril 2023 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation et du renforcement du système d'Adduction d'Eau Potable de la ville de Ngoro dans la Commune de Ngoro, Département du Mbam et Kim, Région du Centre ;

Considérant les nécessités de service ;

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Est déclarée Adjudicataire de l'avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°006/AONO/C-NGO/SG/CIPM/2023du04 avril 2023 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation et du renforcement du système d'Adduction d'Eau Potable de la ville de Ngoro dans la Commune de Ngoro, Département du Mbam et Kim, Région du Centre, le Groupement ci – après dénommé **GROUPEMENT BOJIP'S SHALOM ET FAMILLE DE CHRIST, B.P. : Tél : 675 970 722** ;

**Article 2 :** Le tableau ci- dessous définit les grandes lignes contractuelles de ladite Adjudication :

DESIGNATION	LOT	ADJUDICATAIRE	MONTANT THT (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX
TRAVAUX DE REHABILITATION ET DU RENFORCEMENT DU SYSTEME D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE LA VILLE DE NGORO DANS LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE	UNIQUE	<b>GROUPEMENT BOJIP'S SHALOM ET FAMILLE DE CHRIST, B.P. : Tél : 675 970 722</b>	Trente-cinq millions quatre cents quarante-six mille cent dix mille  <b>( 35 446 110)</b>	Quarante millions soixante-quatorze mille neuf cents quatre-vingt six  <b>(40 074 986)</b> NGORO le 17 juillet 2023	Cents vingt  (120) jours à compter du 17 juillet 2023  Le MAIRE

**Article 3 :** La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. **MANGO Anne Marceline**

## COMMUNE DE KOZA

**DECLSION D'ATTRIBUTION N°\_12\_/DA/C-KZ/SC/'2023 PORTANT ATTRIBUTION OU MARCHÉ OBJET DU DOSSIER D'APPEL D-OFFRE NATIONAL. OUVERT VU L'AVIS N° 008/AONO/C-KZA/CIPM/AI/2023 DU 10/03/2023 EN PROCEDURE NORMALE POUR LESTRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE A MAWA DANS LA COMMUNE- DE KOZA, DEPARTEMENT DU MAYOTSANAGA.REGION DE L'EXTREME-NORD,**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOZA, AUTORITE CONTRACTANTE

### DECIDE

Article 1: Est, pour compter de la date de signature de la présente décision, attribué aux Etablissements MOUSSA BIZGO ET COMPAGNY, le marché objet d'Appel d'Offre "National Ouvert N° 008/AONO/C-KZ/C1PM/AI/2023 pour les travaux d'extension du réseau électrique à Mawa. dans la commune de Koza; Département du Mayo-Tsanaga, Région de l'Extrême-nord, pour un montant de quinze millions (15 000 000) Francs CFA Toutes Taxes Comprises, délai d'exécution de trois (03) mois.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

*KOZA le 28 Avril 2023*

*Le MAIRE*

**NDJIDDA TAKOUDAMA**

## COMMUNE DE NGORO

**DECISION MUNICIPALE N°08/DM/C-NGO/SG/ST-023 DU 17 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/C-NGO/SG/CIPM/2023 DU 04 AVRIL 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'INSTALLATION DE VINGT-DEUX (22) LAMPADAIRES SOLAIRES POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC DE CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE (QUATRE LOTS). LOT 1 : VILLAGE NYABIDI LOT 2 : VILLAGE YANGBALOT 3 : QUARTIER KOUTABA LOT 4 : RUE EN PAVE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### ● LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGORO

● (AUTORITE CONTRACTANTE)

● Vu la Constitution ;

● Vu la loi N°2009/011 du 10 Juillet 2009 portant Régime Financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

● Vu la loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

● Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

● Vu la loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

● Vu la loi n° 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

● Vu le décret n°93/321 du 25 Novembre 1993 portant création de la Commune de NGORO ;

● Vu le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

● Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

● Vu le décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

● Vu le décret N°2018/449 du 1<sup>er</sup> Aout 2018 portant organisation du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local ;

● Vu le décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Préfets ;

● Vu l'arrêté n°00000204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés Placées auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

● Vu l'arrêté n° 000261/A/MINDLEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de NGORO, Département du Mbam et Kim, Région du Centre ;

● Vu la Décision Municipale N°03/DM/C-NGO/SG/2023 du 04 Mai 2023 modifiant et complétant la Décision Municipale N°009/DM/C-NGO/SG/2021 portant constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Placées auprès de la Commune de Ngoro ;

● Vu la circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés ;

● Vu la circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

● Vu la Demande de Cotation N° 001/DC/C-NGO/SG/CIPM/2023 en procédure d'urgence du 05 avril 2023 pour l'équipement en matériel médical du Centre Médical d'Arrondissement de Ngoro dans la Commune de Ngoro, Département du Mbam et Kim, Région Du Centre;

● Vu la Lettre N°001/AONO-PU/C-NGO/SG/CIPM/2023 du 04 Juillet 2023 du Président de la CIPM/Ngoro portant proposition d'attribution de la Demande de Cotation N° 001/DC/C-NGO/SG/CIPM/2023 en procédure d'urgence du 05 avril 2023 pour l'équipement en matériel médical du Centre Médical d'Arrondissement de Ngoro dans la Commune de Ngoro, Département du Mbam et Kim, Région Du Centre;

● Considérant les nécessités de service ;

●

● **Décide :**

● **Article 1<sup>er</sup> :** Est déclarée Adjudicataire de la Demande de Cotation N° 001/DC/C-NGO/SG/CIPM/2023 en procédure d'urgence du 05 avril 2023 pour l'équipement en matériel médical du Centre Médical d'Arrondissement de Ngoro dans la Commune de Ngoro, Département du Mbam et Kim, Région du Centre, l'Entreprise ci – après dénommée **ETS INTERNATIONAL MEDICAL CONSULTING, B.P. : 13431 Yaoundé, Tél : 675 929 083 ;**

● **Article 2 :** Le tableau ci- dessous définit les grandes lignes contractuelles de ladite Adjudication :

● ● DESIGNATION	● ● LOT	● ● ADJUDICATAIRE	● MONTANT ● THT (FCFA)	● MONTANT ● TTC (FCFA)	● DELAI D'EXEC DES TRAVA
● EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE NGORO DANS LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM REGION DU CENTRE	● ● ● ● ● UNIQUE	● ● ETS INTERNATIONAL MEDICAL CONSULTING, B.P. : 13431 Yaoundé, Tél :	● ● Neuf millions neuf cents cinquante mille ● ( 9 950 000) 675 929 083	● ● Neuf millions neuf cents cinquante mille ● (9 950 000) ●	● ● ● Quarant cinq ● (45) j calenda

● **Article 3** : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

*NGORO le 17 Juillet 2023*

*Le MAIRE*

***NANGO Anne Marceline***



**COMMUNE DE FIGUIL**

**COMMUNIQUE 13/C/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2023 DU 17/072023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°04/DC/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2023 DU 26 JUIN 2023 RELATIVE AUX PRESTATIONS DE FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE (PAQUET MINIMUM) A L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT D'EDUCATION DE BASE (IAE.B) DE FIGUILLE MAIRE DE LA COMMUNE DE FIGUIL COMMUNIQUE PAR DECISION N°137DA/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2023 DU 17 JUIL 2023 ARTICLE 1 ER L'ENTREPRISE CI-APRES A ÉTÉ RETENUE COMME ADJUDICATAIRE DU PROJET RELATIF À LA DEMANDE DE COTATION SUSCITÉE: N°DC ENTREPRISE MONTANT TTC (EN F CFA) DÉLAI D'EXÉCUTION 01 ETS ARA CONSTRUCTION 14.956.385 01 MOIS LADITE ENTREPRISE EST INVITÉE À SE PRÉSENTER DÈS PUBLICATION DU PRÉSENT COMMUNIQUÉ ET AU PLUS TARD DANS LES SEPT (07) JOURS QUI SUIVENT, SOUS PEINE D'ANNULATION À LA COMMUNE DE FIGUIL POUR L'ÉTABLISSEMENT DES LETTRES COMMANDES Y AFFÉRENTES. PAR AILLEURS, LES SOUMISSIONNAIRES N'AYANT PAS ÉTÉ RETENUS SONT PRIÉS DE PASSER RETIRER LEURS OFFRES SOUS QUINZAINE DÈS LA PUBLICATION DU PRÉSENT COMMUNIQUÉ. PASSÉ CE DÉLAI, LEURS OFFRES SERONT DÉTRUITES. LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ TIENT ÉGALEMENT LIEU DE MAIN LEVÉE DE LA CAUTION DE SOUMISSION.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°04/DC/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2023 DU 26 JUIN 2023 RELATIVE AUX PRESTATIONS DE FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE (Paquet Minimum) A L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT D'EDUCATION DE BASE (IAE.B) DE FIGUIL  
LE MAIRE DE LA COMMUNE DE FIGUIL COMMUNIQUE**

Par décision N°137DA/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2023 DU 17 JUIL 2023

Article 1 ER L'Entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire du projet relatif à la demande de cotation suscitée:

N°DC	Entreprise	Montant TTC(en F CFA)	Délai d'exécution
01	ETS ARA CONSTRUCTION	14.956.385	01 mois

Ladite Entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation à la Commune de Figuil pour l'établissement des Lettres Commandes y afférentes.

Par ailleurs, les Soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinze jours dès la publication du présent communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront détruites. Le présent communiqué tient également lieu de main levée de la caution de soumission.

FIGUIL le 17 Juillet 2023

Le MAIRE

**MANA MESSINGUE**

## COMMUNE DE NGORO

**DECISION MUNICIPALE N°11/DM/C-NGO/SG/ST-023 DU 17 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/C-NGO/SG/CIPM/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 05 AVRIL 2023 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE NGORO DANS LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINSANTE, EXERCICE 2023**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### ● LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGORO

#### ● (AUTORITE CONTRACTANTE)

● Vu la Constitution ;

● Vu la loi N°2009/011 du 10 Juillet 2009 portant Régime Financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

● Vu la loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

● Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

● Vu la loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

● Vu la loi n° 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

● Vu le décret n°93/321 du 25 Novembre 1993 portant création de la Commune de NGORO ;

● Vu le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

● Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

● Vu le décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

● Vu le décret N°2018/449 du 1<sup>er</sup> Aout 2018 portant organisation du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local ;

● Vu le décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Préfets ;

● Vu l'arrêté n°00000204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placée auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

● Vu l'arrêté n° 000261/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de NGORO, Département du Mbam et Kim, Région du Centre ;

● Vu la Décision Municipale N°03/DM/C-NGO/SG/2023 du 04 Mai 2023 modifiant et complétant la Décision Municipale N°009/DM/C-NGO/SG/2021 portant constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la Commune de Ngoro ;

● Vu la circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés ;

● Vu la circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

● Vu la Demande de Cotation N° 001/DC/C-NGO/SG/CIPM/2023 en procédure d'urgence du 05 avril 2023 pour l'équipement en matériel médical du Centre Médical d'Arrondissement de Ngoro dans la Commune de Ngoro, Département du Mbam et Kim, Région Du Centre;

● Vu la Lettre N°001/AONO-PU/C-NGO/SG/CIPM/2023 du 04 Juillet 2023 du Président de la CIPM/Ngoro portant proposition d'attribution de la Demande de Cotation N° 001/DC/C-NGO/SG/CIPM/2023 en procédure d'urgence du 05 avril 2023 pour l'équipement en matériel médical du Centre Médical d'Arrondissement de Ngoro dans la Commune de Ngoro, Département du Mbam et Kim, Région Du Centre;

● Considérant les nécessités de service ;

●

#### ● **Décide :**

● **Article 1<sup>er</sup> :** Est déclarée Adjudicataire de la Demande de Cotation N° 001/DC/C-NGO/SG/CIPM/2023 en procédure d'urgence du 05 avril 2023 pour l'équipement en matériel médical du Centre Médical d'Arrondissement de Ngoro dans la Commune de Ngoro, Département du Mbam et Kim, Région du Centre, l'Entreprise ci – après dénommée **ETS INTERNATIONAL MEDICAL CONSULTING, B.P. : 13431 Yaoundé, Tél : 675 929 083 ;**

● **Article 2 :** Le tableau ci- dessous définit les grandes lignes contractuelles de ladite Adjudication :

● ● DESIGNATION	● ● LOT	● ● ADJUDICATAIRE	● MONTANT ● THT (FCFA)	● MONTANT ● TTC (FCFA)	● DELAI D'EXEC DES TRAVA
● EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE NGORO DANS LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM REGION DU CENTRE	● ● ● ● ● UNIQUE	● ● ETS INTERNATIONAL MEDICAL CONSULTING, B.P. : 13431 Yaoundé, Tél :	● ● Neuf millions neuf cents cinquante mille ● ( 9 950 000) 675 929 083	● ● Neuf millions neuf cents cinquante mille ● (9 950 000) ●	● ● ● Quarant cinq ● (45) j calenda

● **Article 3** : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

*NGORO le 17 Juillet 2023*

*Le MAIRE*

***NANGO Anne Marceline***

**COMMUNE D'EVODOULA**

**COMMUNIQUE N° 06/C/CEV/SIGAMP/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/CEV/SIGAMP/CIPM/2023 DU 29 MAI 2023 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES (PAQUETS MINIMA) POUR LE COMPTE DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'EVODOULA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGIONS DU CENTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**La Maire de la Commune d'Evodoula, autorité contractante, communique :**

La prestation relative à l'acquisition des fournitures pédagogiques et scolaires (paquets minima) pour le compte des écoles primaires publiques de la commune d'Evodoula est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT (TTC)	DELAI DE LIVRAISON
Unique	<b>ETS KAF</b>  Tél : <b>691 08 46 56/ 674 61 85 95</b>	<b>6 999 646 F CFA</b>	<b>15 jours</b>

Ledit attributaire est invité à se présenter au plus tard dans les 07 jours suivant la publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la Commune d'Evodoula, pour les formalités d'élaboration du contrat y afférent.

**Le soumissionnaire ci-après désigné, n'a pas été retenu pour le motifs suivant :**

N° LOT	SOUSSIONNAIRE	MOTIF
Unique	<b>ETS TCHOUWO JULIENNE</b>  BP: 2598 Yaoundé  Tél : 674 57 57 95	Description techniques

*EVODOULA le 4 Juillet 2023*

*Le MAIRE*

**ONGOLO ELOUNDOU Armand Joachim**

# HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER IN EMERGENCY PROCEDURE  
N°021/ONIT/HGOPD/GM/ITB/2023 OF 14/07/2023 RELATED TO THE SUPPLY AND INSTALLATION OF  
FURNITURE FOR THE STAFF OF THE DOUALA GYNAECO-OBSTETRIC AND PEDIATRIC HOSPITAL  
(DGOPH) FINANCING: BUDGET OF DGOPH FOR 2023 FISCAL YEAR**

**FINANCING**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
202304711730067222101

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Subject of the invitation to tender

The General Manager of Douala Gynaeco-Obstetric and Paediatric Hospital (DGOPH), Contracting Authority, is launching for the Douala Gynaeco-Obstetric and Paediatric Hospital (DGOPH), an Open National Invitation to tender in emergency for the furniture and installing the mobility for the staff.

## 2. Nature of services

The service mentioned in this contract include: the supply and installation of furniture for the staff.

## 3. Estimated cost

The projected cost of acquisition after preliminary studies is **30, 000, 000 (thirty million) FCFA**;

## 4. allotment

This project is in one (01) lot

## 5. Participation and origin

The service requested in this invitation to tender shall be financed by the 2023 budget of the Douala Gynaeco-Obstetric and Paediatric Hospital (DGOPH) on the imputed budgetary line **N°202304711730067222101**

## 6. Financing

The service requested in this invitation to tender shall be financed by the 2023 budget of the Douala Gynaeco-Obstetric and Paediatric Hospital (DGOPH) on the imputed budgetary line **N°202304711730067222101**

## 7. Consultation of tender file

The file can be consulted during working hours at the Public Contract Service of the Douala Gynaeco-Obstetric and Paediatric Hospital (DGOPH), PO Box: 7 270 Douala tel:233 504 300/233 504 309

## 8. Acquisition of tender file

The tender file could be obtained from the Public Contract Service of the Douala Gynaeco-Obstetric and Paediatric Hospital (DGOPH), PO Box: 7 270 Douala tel:233 504 300/233 504 309, upon publication of this notice against presentation of a receipt showing payment of a nonrefundable sum of **fifty thousand (50 000) CFA francs**, in the CAS-ARMP account n° 33 59 88 00001-89 opened for this purpose by the Public contracts Regulatory Agency (PCRA), at BICEC agencies found in all the regional headquarters of Cameroon. This receipt will have to identify the payer as representative of the Company or Consortium desiring to tender.

**9. Submission of bids**

Each offer drafted in English or French in seven (07) copies including one (01) original and 06 (six) photocopies marked as such, should reach Public Contract Service of the Douala Gynaeco-Obstetric and Paediatric Hospital (DGOPH), PO Box: 7 270 Douala tel: 233 504 300/233 504 309, not later than the **10/08/2023 at 12 noon** local time, and should bear the inscription:

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER IN EMERGENCY PROCEDURE****N°021/ONIT/HGOPD/GM/ITB/2023 OF 14/07/2023****RELATED TO THE SUPPLY AND INSTALLATION OF FURNITURE FOR THE STAFF OF THE DOUALA GYNAECO-OBSTETRIC AND PEDIATRIC HOSPITAL (DGOPH)****“To be opened only during the bid opening session”****10. Delivery deadline**

The maximum time limit for carrying out the services, subject of this call for tenders, is **forty-five (45) days** from the date of notification from the service order to begin the services.

**11. Bid bond**

Each bidder must attach to his administrative documents, a bid bond established by a bank of first order or an insurance company approved by the Ministry in charge of finance whose list appears in part 10 of the tender file, of an amount of :**600 000 (six hundred thousand) CFA Francs**; and valid for thirty (30) days from the original date of validity of the offer.

**12. Admissibility of bids**

To avoid rejection, the administrative documents required, must be produced in originals or certified true copies issued by a competent administrative authority (Senior Divisional Officer, Divisional Officer...) in accordance with the Special Conditions of the invitation to tender.

They must not be older than three (03) months from the original date of submission of bids or must not have been established after the signing of the tender notice.

Any incomplete offer in accordance with the regulations of the Tender file shall be declared inadmissible. In particular the absence of a bid bond issued by a well acclaimed bank or insurance company approved by the Ministry of Finance.

**13. Opening of bids**

The opening of the bids will be done in one phase.

The opening of the administrative technical, and financial documents will take place on the **10/08/2023 at 1 p.m.** prompt, local time by the Internal Tenders board for the award of public contracts of the Douala Gynaeco-Obstetric and Paediatric Hospital, in the conference room of the aforementioned Hospital.

¶Bidders only are permitted to attend this session, or be duly represented by a person of their choice who at least have a perfect knowledge of their offers.

**14. Evaluation criteria****Eliminatory criteria**

They include:

- False declaration or falsification of document ;
- Incomplete administrative file or non-compliance of a document after the 48-hour period ;
- Absence of the bid bond during during the counting session ;
- Absence of the manufacturer's brochures (carpenter or other) with all the detailed descriptions of the furniture offered (desks, armchairs, storage furniture) in color in the original ;
- Description of supplies unsigned initialed undated and sealed on the last page
- The CCAP not initialed on each page, not signed dated and unsealed at the last page;
- The cost and quantity estimation not initialed on each page, not signed dated and unsealed at the last page;
- Non-compliance with at least 4/5 of the essential criteria ;

## Essential criteria

Candidate's qualification shall be based on:

Criteria	Nbre of Yes
presentation of bid	03
Entreprise's professional reference	02
Supplying date	01
After sales service	02
satisfactory of at list two criterias including after sales service	01
<b>TOTAL</b>	<b>09</b>

## 15. Award

The Contracting authority will award the Contract to the Bidder whose offer shall conform essentially to the Tender Documents and shall have the technical and financial capabilities required for the satisfactory execution of the contract and whose offer would be evaluated as the best, including where necessary the proposed discounts.

## 16. Validity of bids

The offer remain valid for ninety (90) days from the final date of submission.

## 17. Complementary information

Further information may be obtained during working hours from the Public Contract Services or from the Department of Administrative and Financial affairs of the Douala Gynaeco-Obstetric and Paediatric Hospital (DGOPH), Yassa-Douala. P. O Box: 7 270 Douala, Tel:233 504 300/233 504 309.

*DOUALA le 14 Juillet 2023*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***PR. MBOUDOU Emile***

**COMMUNE DE MATOMB**

**COMMUNIQUE N°06/C.MATOMB/SIGAMP/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/CMAT/CIPM/2023 DU 06 JUIN 2023 L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES (PAQUET MINIMUM) DANS LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Description du marché** : ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES (PAQUET MINIMUM), DANS LA COMMUNE DE MATOMB;

**Durée d'exécution** : quinze (15) jours après notification de l'ordre de service de démarrer la prestation.

**Lieu d'exécution** : Commune de Matomb

**Prestataire retenu**

Rang	Soumissionnaire	Montant TTC lu publiquement	Montant TTC final	Délai de livraison proposé	Observations
1 <sup>er</sup>	ETS GLOBAL DIGITAL SERVICES	15 497 202	15 497 202	15 jours	Offre conforme pour l'essentiel et montant évalué moins disante

Le Prestataire **ETS GLOBAL DIGITAL SERVICES, BP : Yaoundé, Tel : 693 696 747**, a présenté une Offre conforme pour l'essentiel et moins disante à l'issue de l'évaluation financière. Ainsi, il est invité à prendre attache avec la Commune de Matomb, pour recevoir la notification de l'attribution et signer le marché y relatif.

MATOMB le 17 Juillet 2023

Le MAIRE

**NYOBE Fils Hubert**

**COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER**

**COMMUNIQUE N° 05/CM/CAN 1ER/SG/ST/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CAN LER/CDPM/2023 DU 06/04/2023 POUR LA FOURNITUREDES PAQUETS MINIMA DES ECOLES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'arrondissement de NKONGSAMBA 1er** communique :

Le soumissionnaire ci-après, est retenu pour l'exécution des prestations, objet de DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CAN 1er/CDPM/2023 DU 06/04/2023 POUR LA FOURNITUREDES PAQUETS MINIMA DES ECOLES DANS LA COM

<b>Lot unique</b>	<b>Entreprise</b>
<b>FOURNITUREDES PAQUETS MINIMA DES ECOLES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1</b>	<b>KF BUILDING SARL</b>  <b>BP: 2155 DOUALA</b>  <b>Tel: 699 91 62 35</b>

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission.

*NKONGSAMBA le 29 Mai 2023*

*Le MAIRE*

**EL HADJ OUMAROU**

**COMMUNE DE NGORO**

**COMMUNIQUE N°06/C/C-NGO/SG/ST-023 DU 17 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/C-NGO/SG/CIPM/2023 DU 04 AVRIL 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'INSTALLATION DE VINGT-DEUX (22) LAMPADAIRES SOLAIRES POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC DE CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE (QUATRE LOTS). LOT 1 : VILLAGE NYABIDI LOT 2 : VILLAGE YANGBALOT 3 : QUARTIER KOUTABA LOT 4 : RUE EN PAVE**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGORO (AUTORITE CONTRACTANTE) communique : Par Décision Municipale N°09/DM/C-NGO/SG/ST-023 du 17 Juillet 2023 ;** queles travaux objets du Dossier d'Appel d'Offres sus visé, sont attribués au soumissionnaire ci-après et conformément au tableau ci - dessous :

DESIGNATION	LOT	ADJUDICATAIRE	MONTANT THT (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX
Travaux de travaux d'installation de vingt-deux (22) lampadaires solaires pour l'éclairage public de certaines localités de la Commune de Ngoro, Département du Mbam Et Kim, Région Du Centre (QUATRE LOTS) :LOT 1 : VILLAGE NYABIDI, LOT 2 : VILLAGE YANGBA, LOT 3 : QUARTIER KOUTABA, LOT 4 : RUE EN PAVE,	3	<b>GROUPEMENT BRETCAM/MAGE/SOLARI,</b>  Tél : 692 946 187/652 226 639	Vingt millions six cents vingt-cinq mille cent quatre  <b>(20 625 104)</b>	Vingt-quatre millions cinq cents quatre-vingt-quinze mille quatre cents trente sept  <b>(24 595 437)</b>	Cent vingt  (120) jours calendaires
Travaux de travaux d'installation de vingt-deux (22) lampadaires solaires pour l'éclairage public de certaines localités de la Commune de Ngoro, Département du Mbam Et Kim, Région Du Centre (QUATRE LOTS) :LOT 1 : VILLAGE NYABIDI, LOT 2 : VILLAGE YANGBA, LOT 3 : QUARTIER KOUTABA, LOT 4 : RUE EN PAVE,	4	<b>GROUPEMENT BRETCAM/MAGE/SOLARI,</b>  Tél : 692 946 187/652 226 639	Vingt millions six cents vingt-cinq mille cent quatre  <b>(20 625 104)</b>	Vingt-quatre millions cinq cents quatre-vingt-quinze mille quatre cents trente sept  <b>(24 595 437)</b>	Cent vingt  (120) jours calendaires

Lesdits attributaires sont invités à se présenter, au plus tard dans les **quinze (15) jours** suivants la publication du présent communiqué au **Service Technique de la Mairie de NGORO** pour l'établissement des Lettres - Commande.



**COMMUNE DE DOUALA VI**

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°014/AONO/CADVI /CIPM/2023 DU 10 JUILLET 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TOILETTES DE (06) SIX COMPARTIMENTS ET LA REHABILITATION DE (04) SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE MANOKA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA VI, DEPARTEMENT DU WOURI, REGION DU LITTORAL**

**FINANCEMENT**

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala VI, Maître d'ouvrage et autorité contractante, lance pour le compte du MINEDUB un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence relatif aux travaux de construction d'un bloc de de toilettes de (06) six compartiments et la réhabilitation de (04) salles de classes à l'école publique de Manoka dans la Commune d'Arrondissement de Douala VI – Département du Wouri – Région du Littoral. Le financement des deux projets cités ci-dessus est celui du FEICOM suite a l'éligibilité de la CAD6 au guichet d'appui aux Commune a revenus faibles.

**2. Consistance des prestations**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres comprennent :

- Les travaux préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Plancher à corps creux (en hourdis) ;
- Maçonnerie et élévation ;
- Charpente et couverture ;
- Menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Peinture.

**3. Allotissement**

N° Lot	Désignations	Montant
1	Construction d'un bloc de toilettes à (06) compartiments	6 397 700 Fcfa
2	Réhabilitation de (04) salles de classes	42 759 234 Fcfa

**4. Participation et origine**

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

**5. Financement**

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le FEICOM par le biais de l'éligibilité de la CAD6 **au guichet d'appui aux Communes à revenu faibles**, exercice 2023 sur l'imputation (220-140)

## 6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala VI (**Secrétariat de la commune**) dès publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'Arrondissement de Douala VI (**Secrétariat général de la commune**) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50.000 (Cinquante mille francs CFA)**, payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Douala VI au titre des frais de dossier.

## 8. Remises des offres

Les Offres rédigées en Français ou en Anglais, en Huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées comme telles, devront parvenir sous pli fermé contre un récépissé dûment signé auprès du Service des marchés de la Commune d'Arrondissement de Douala VI, au plus tard le **02 AOUT 2023 à 12 heures** précises et devront portées la mention suivante :

### L'avis D'APPEL D'OFFRES OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°14 /AONO/CAD VI/CIPM/ 2023 du 10 JUILLET 2023

**pour travaux de construction d'un bloc de toilettes de (06) six compartiments et la réhabilitation de (04) salles de classes à l'école publique de Manoka, Commune d'Arrondissement de Douala VI – Département du Wouri – Région du Littoral.**

**" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

**Les soumissionnaires, en plus des offres physiques, devront remettre les offres numériques soit dans une clé USB.**

## 9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **trois (03) mois**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, **une caution de soumission** établie par une banque ou un organisme ou institution financière agréée par le Ministère en charge des finances valable pour chaque LOT. **Lot 1 :127 954 (cent vingt sept mille neuf cent cinquante quatre) FCFA relatif à Construction d'un bloc de toilettes à (06) compartiments, Lot 2 : 855 185 (huit cent cinquante cinq mille cent cinquante cinq) FCFA relatif à Réhabilitation de (04) salles de classes** d'un montant de et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des Offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres(RPAO).

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et Dossier d' Appel d' Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme ou institution financière agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre après 48 Heures de régularisation.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **02 AOUT 2023 à 14 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Douala VI, dans la Salle de Réunion de la préfecture de Douala.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les Offres sont ouvertes et évaluées en une étape.

## 12. Critères d'évaluation

### Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- a) Absence de la caution de soumission dans l'offre administrative ;
- b) Absence d'une pièce non-conforme et non régularisée dans les 48 heures après la date de l'ouverture ou de dépouillement des plis ;
- c) Absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission
- d) Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- e) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifiée ou d'un sous-détail de prix
- f) Note technique inférieure à 70%
- g) Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois dernières années
- h) Offre financière incomplète (absence d'une pièce).

### Les principaux critères de qualification (critères essentiels) :

L'évaluation des offres techniques portera sur l'essentiel résumé ci-après et détaillé dans le dossier d'appel d'offres notamment le RPAO.

- 14.1. Présentation générale de l'offre ;
- 14.2. Référence technique de l'entreprise ;
- 14.3. Qualification et expérience du personnel d'encadrement ;
- 14.4 Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- 14.5. Méthodologie d'exécution ;
- 14.6. Visite du site signé sur l'honneur ;
- 14.7. Capacité financière ;
- 14.8. Délai d'exécution ;

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs Sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour

### L'évaluation de l'offre technique :

- i) l'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) les références de l'entreprise ;
- iii) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) Délai d'exécution ;
- v) l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;

**Le non-respect de 70% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.**

## 13. Attribution

A l'issue de l'examen des Offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés de la **Commune d'Arrondissement de Douala VI**, la Lettre-Commande des travaux sera conclue entre l'Adjudicataire et le Maître d'Ouvrage, pour le compte de la **Commune d'Arrondissement de Douala VI**.

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala VI (secrétariat de la commune).

DOUALA le 10 Juillet 2023

Le MAIRE

**EDIMO Ernest**

# CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

**APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE<sup>o</sup>  
09465/AOIO/PU/CAA/CIPM/2023 DU 17/07/2023 RELATIF À LA FOURNITURE ET POSE DU MATÉRIEL ET  
ÉQUIPEMENTS DE LA SALLE DES ARCHIVES DE LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) lance un Appel d'Offres International Ouvert pour l'aménagement de la salle des archives de la Caisse Autonome d'Amortissement (**CAA**).

## 2. Consistance des prestations

Les fournitures du présent Appel d'Offres comprennent l'aménagement de la salle des archives, notamment la fourniture et la pose des rayonnages fixes et mobiles, l'équipement de l'espace de traitement et la formation des utilisateurs.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette fourniture est de Francs CFA **quatre cent soixante-et-un millions sept cent soixante-quatre mille six cent douze (461 764 612) de Francs CFA.**

## 4. Allotissement

La présente prestation est constituée en un (01) lot.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute société ou entreprise dans le monde, et spécialisée dans la fourniture des équipements d'aménagement des salles d'archives et d'ameublement d'espaces spécifiques.

## 6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées conjointement par le Budget « Ad hoc » en vue de l'achèvement des travaux d'équipement de l'immeuble siège de la CAA à hauteur de **trois cent-quarante millions (340 000 000) Francs CFA Toutes Taxes Comprises** et par le Budget d'investissement de la CAA, exercice 2023, à concurrence de **cent vingt-et-un millions sept cent soixante-quatre mille six cent douze (121 764 612) Francs CFA TTC**. Pour un montant total de **quatre cent soixante-et-un millions sept cent soixante-quatre mille six cent douze (461 764 612) de Francs CFA** Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier du présent d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés (SM) de la CAA situé au premier sous-sol, porte S1.08 de son immeuble siège, boulevard du 20 Mai Yaoundé, Tel : 222 22 22 26/ 222 22 01 87, dès publication du présent avis ou dans les sites [www.armacm.cm](http://www.armacm.cm) et [www.marchespublics.cm](http://www.marchespublics.cm).

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est : **Exclusivement en ligne.**

**Pour toute assistance, bien vouloir contacter la Division des Systèmes Informatiques (DSI) du MINMAP qui est chargée de la Passation de Marchés en ligne.**

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés (SM) de la CAA, situé au premier sous-sol, porte S1.08 de son immeuble siège, boulevard du 20 Mai Yaoundé, Tel : 222 22 22 26 / 222 22 01 87, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cent quatre-vingt mille (180 000) Francs CFA**, payable dans le compte **N° 33 59 88 60001-89** ouvert au nom de l'ARMP dans les livres des différentes agences de la **BICEC**. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, téléphone, email).

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra faire l'objet d'une soumission en ligne au plus tard le **25SEPTEMBRE 2023** à 14 heures précises, heure locale, à l'adresse [www.marchespublics.cm](http://www.marchespublics.cm). Dans les mêmes délais, une copie de sauvegarde dudit dossier sur support électronique (USB, CD, ...) sera déposée sous pli fermé au Service des Marchés de la CAA sise au premier sous-sol, porte S1.08 de son immeuble siège, boulevard du 20 Mai Yaoundé, avec la mention :

« **APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE**

**N° 09465/AOIO/PU/CAA/CIPM/2023 DU 17/07/2023**

**RELATIF À LA FOURNITURE ET LA POSE DU MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENTS DE LA SALLE DES ARCHIVES DE LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA) « À N'OUVRIRE QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT ».**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de **cent cinquante (150) jours**. Les fournitures seront livrées à la Caisse Autonome d'Amortissement sise au boulevard du 20 Mai.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **neuf millions deux cent trente-cinq mille deux cent cinquante (9 235 250) Francs CFA**, valable pendant trente **(30) jours** au-delà de la date de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAA (CIPM-CAA) siégeant dans la salle de réunion sise au 5ème étage de son immeuble siège, boulevard du 20 Mai Yaoundé, le **25SEPTEMBRE2023** à 15 heures, heure locale.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après 48 heures à compter de la date d'ouverture des plis ;  
Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;  
Absence du prospectus et fiche technique du fabricant ;  
Note technique inférieure à 85 % de « OUI » ;  
Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;  
Non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;  
Absence de la déclaration sur l'honneur attestant du non abandon de l'exécution d'un marché public au cours des trois (03) dernières années ;  
Non-conformité aux spécifications techniques de la fourniture concernant les dimensions des équipements ;  
Non-respect du format : format PDF pour les documents textuels et JPEG pour les images ;

### **CRITÈRES ESSENTIELS**

L'évaluation des offres techniques sera faite à travers une grille d'évaluation (jointe en annexe) suivant le système binaire (Oui/Non) et sur la base des critères essentiels ci-dessous :

**Référence du fournisseur** : Au moins trois (03) marchés similaires au cours des cinq (05) dernières années d'un montant cumulé de quatre cent (400) millions au moins.

**16.2 Les Spécifications Techniques des rayonnages** (dont les caractéristiques seront soutenues par les prospectus et la fiche technique du fabricant à joindre dans l'offre technique)

**16.3 Point de traitement des archives** (dont les caractéristiques seront soutenues par les prospectus et la fiche technique du fabricant à joindre dans l'offre technique)

**16.4 Service après-vente**

**16.5 Planning et délai de livraison ;**

**16.6 Capacité financière ;**

**16.7 Preuve d'acceptation des conditions du Marché.**

Seuls les Soumissionnaires non frappés par un des critères éliminatoires et qui auront obtenu au moins **85 % de « OUI »** sur l'ensemble des critères essentiels seront jugés techniquement qualifiés et admis à l'analyse de leurs offres financières.

## 15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire présentant une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Pour toute information complémentaire relative au présent Appel d'Offres, les soumissionnaires peuvent s'adresser à la Direction des Affaires Générales/ Service des Marchés situé au niveau – 1, porte S1.08 de l'immeuble siège CAA, boulevard du 20 Mai Yaoundé. BP. : 7167 Yaoundé. Tél. 237 222 22 22 26 / 237 222 22 01 29. Bien vouloir dénoncer tout acte de corruption en appelant la CONAC au numéro vert 1517.

YAOUNDE le 17 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**NOAH NDONGO Adolphe**

**CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL**

**COMMUNIQUE N°011/C/CR/LT/CAB DU 12/07/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°06/AONR/CR-LT/CIPM/2023 DU 09 JUIN 2023 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA CLOTURE ET L'AMENAGEMENT DES ESPACES EXTERIEURS AU CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Président du Conseil Régional du Littoral communique :

L'entreprise ci-après désignée est déclarée adjudicataire de la lettre-commande relatif au Dossier d'Appel d'Offres susmentionné. Il s'agit de :

N.	ADJUDICATAIRE	NATURE DES PRESTATIONS	MONTANT HT FCFA	MONTANT TTC FCFA	DELAI D'EXECUTION
01	LTC ET PARTNERS	LE CONTROLE TECHNIQUE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA CLOTURE ET L'AMENAGEMENT DES ESPACES EXTERIEURS AU CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL.	15 050 000 FCFA	17 947 125 FCFA	24 MOIS

L'entreprise susvisée est par conséquent invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué, au cabinet du Maitre d'Ouvrage, sis à l'immeuble siège du Conseil Régional du Littoral, B.P 283Douala, pour les formalités d'élaboration du marché y afférent.

Le présent communiqué portant publication des résultats de ladite lettre-commande tient lieu de main levée de la caution de soumission.

*DOUALA le 12 Juillet 2023*

*Le PRÉSIDENT*

**BANLOG Polycarpe**

# PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉ CHARI-LOGONE

**AVIS D'ATTRIBUTION N° 008/AA/PDRI-CL/COORD/EPM/2023 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES PÉRIMÈTRES HYDROAGRIQUES DANS LES ARRONDISSEMENTS DE GOULFEY, LOGONE-BIRNI ET MAKARY.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

## 1. 1. Note d'information

date de Publication:	JDM: 16/02/2022; CT: 08/02/2022;  BID – UNDB – DG MARKET: 13/03/2022
pays:	Cameroun
Agence D'Execution:	Unité de Gestion du Projet
Nom du Projet:	Projet de Développement Rural Intégré Chari - Logone
Numéro du Mode de financement :	CMR 1001
Titre de l'Appel d'offres:	Travaux d'aménagement des périmètres hydroagricoles dans les arrondissements de Goulfey, Logone-Birni et Makary dans
Numéro du Lot et nom (Si différent du nom de l'offre):	Lot 4: BOURGOUMA
Mode de selection:	Appel d'offres international limité aux pays membres
Préférence Nationale (Oui ou non) :	Non
Préférence Pays membres (Oui ou Non) :	Non
Numéro de la soumission du bénéficiaire.	001
Date de réception par la Banque du document de projet d'appel d'offre :	27/12/2021
Date d'approbation par la Banque du document d'appel d'offre :	13/01/2022
Date d'émission du document d'appel d'offre.	03/02/2022
Delais de soumission des offres :	47 jours
Date d'ouverture des offres:	19/04/2022
Date de réception par la banque du rapport d'évaluation des offres	02/08/2022; 22/09/2022; 19/01/2023; 21/02/2023; 05/04/2023; 09/05/2023; 30/05/2023

Date d'approbation par la banque du rapport  
d'évaluation des offres

12/06/2023

**1. 2. Fournisseur retenu**

Nom:	ECTP SARL	
Nationalité:	TCHADIENNE	
Adresse:	BP: 5483 N'Djamena, Tél. +235 63 09 37 88	
Montant du Contract:	623 426 450 F CFA	
Date d'exécution du Contract:	10 octobre 2023	
Durée d'exécution du Contrat:	06 mois	<i>KOUSSERI le 3 Juillet 2023</i>
Résumé de l'objet du Contrat :	Aménager les périmètres hydroagricoles.	<i>Le COORDONNATEUR</i>

**MADI ALI****1. 3. Soumissionnaires n'ayant pas été retenus - Nombre Total de soumissionnaires ayant participé**

## COMMUNE DE KOZA

**DECISION D'ATTRIBUTION N° 14 /DA/C-KZ/SG/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT VU L'AVIS N° 01/09/AONO/C/K7YCLPM/BEC/2023 DU 13/03/2023 EN PROCÉDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS HANGARS AU MARCHÉ D'OIGNON DE KOZA. DANS LA COMMUNE DE KOZA, DÉPARTEMENT DU MAYO-TSANAŌA, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOZA. AUTORITE CONTRACTANTE

### DECIDE

Article 1: Est, pour compter de la date de signature de la présente décision, attribué au Ets CHERIFFSON, le marché objet d'Appel d'Offre National Ouvert N° 009/AONO/C-KZA/CIPM/BEC./2023 pour les travaux de construction de trois hangars au marché d'oignon de Koza, dans la commune de Koza; Département du Mayo-Tsanaga, Région de l'Extrême-nord, pour un montant de Quatre-vingt-huit millions deux cent soixante-dix mille neuf cent (88 270 913) Francs CFA Toutes Taxes Comprises, délai d'exécution de trois (03) mois.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /

*KOZA le 28 Avril 2023*

*Le MAIRE*

**NDJIDDA TAKOUDAMA**

# PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉ CHARI-LOGONE

**AVIS D'ATTRIBUTION N° 007/AA/PDRI-CL/COORD/EPM/2023 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES PÉRIMÈTRES HYDROAGRIQUES DANS LES ARRONDISSEMENTS DE GOULFEY, LOGONE-BIRNI ET MAKARY.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. 1. Note d'information

date de Publication:	JDM: 16/02/2022; CT: 08/02/2022; BID – UNDB – DG MARKET: 13/03/2022
pays:	Cameroun
Agence D'Execution:	Unité de Gestion du Projet
Nom du Projet:	Projet de Développement Rural Intégré Chari - Logone
Numéro du Mode de financement :	CMR 1001
Titre de l'Appel d'offres:	Travaux d'aménagement des périmètres hydroagricoles dans les arrondissements de Goulfey, Logone-Birni et Makary dans
Numéro du Lot et nom (Si différent du nom de l'offre):	Lot 3: GLO & WOSSO
Mode de selection:	Appel d'offres international limité aux pays membres
Préférence Nationale (Oui ou non) :	Non
Préférence Pays membres (Oui ou Non) :	Non
Numéro de la soumission du bénéficiaire.	001
Date de réception par la Banque du document de projet d'appel d'offre :	27/12/2021
Date d'approbation par la Banque du document d'appel d'offre :	13/01/2022
Date d'émission du document d'appel d'offre.	03/02/2022
Delais de soumission des offres :	47 jours
Date d'ouverture des offres:	19/04/2022
Date de réception par la banque du rapport d'évaluation des offres	02/08/2022; 22/09/2022; 19/01/2023; 21/02/2023; 05/04/2023; 09/05/2023; 30/05/2023

Date d'approbation par la banque du rapport d'évaluation des offres	12/06/2023
---	------------

**1. 2. Fournisseur retenu**

Nom:	ECTP SARL
Nationalité:	TCHADIENNE
Adresse:	BP: 5483 N'Djamena, Tél. +235 63 09 37 88
Montant du Contract:	505 931 580 F CFA
Date d'exécution du Contract:	10 octobre 2023
Durée d'exécution du Contrat:	06 mois
Résumé de l'objet du Contrat :	Aménager les périmètres hydroagricoles. <i>KOUSSERI le 3 Juillet 2023</i>

*Le COORDONNATEUR*

**1. 3. Soumissionnaires n'ayant pas été retenus - Nombre Total de soumissionnaires ayant participé** **WADI ALI**

**COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER**

**DECISION MUNICIPALE N° 03/DM/CAN LER/SG/ST/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N°06/AONO/CAN 1ER/CDPM/2023 DU 06/04/2023 POUR LA FOURNITURE EN EQUIPEMENT A L'ABATTOIR MUNICIPAL DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA LAR, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune d'arrondissement de NKONGSAMBA 1er**

Vu La constitution

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu Le décret N° 2007/117 du 24 avril 2007 portant création de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er ;

Vu Le décret N° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicats de Communes et établissements publics ;

Vu Le Décret N°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;

Vu Le Décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Monsieur NDJANA Yves Bertrand Noël au poste de Préfet ;

Vu Le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés ;

Vu Le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 ;

Vu Le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté n° 000209/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issue du scrutin ;  
Région du Littoral ; Considérant les prévisions budgétaires de l'exercice 2023.**DECIDE :****Article 1er :** L'entreprise soumissionnaire ci-dessous est déclarée adjudicataire de la commande relative à la DAO ci-dessus :

Lot unique	Entrepreneur
FOURNITURE EN EQUIPEMENT A L'ABATTOIR MUNICIPAL DANS LA COMMUNE D'ARROND1SSEMENT DE NKONGSAMBA le r	KF BUILDING BP: 2155 D Tel: 699 9

**Article 2 :** L'intéressé est prié de prendre attache avec la Commune pour L'établissement de la Lettre Commande y afférente.**Article 3 :** les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de retirer leurs Offres sous huitaine faute de quoi celles-ci seront considérées comme nulles et non avenues.**Article 4 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /



**CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL**

**COMMUNIQUE N°012/C/CR/LT/CAB DU 12/07/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°09/AONO/LT/CRICIPM DU 15 MAI 2023 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE DOUKOKOL-SONGLOULOU R0316/ENTRETIEN DE LA ROUTE EN TERRE (LONGUEUR 4KM) DANS LE DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Président du Conseil Régional du Littoral communique :

L'entreprise ci-après désignée est déclarée adjudicataire de la lettre-commande relatif au Dossier d'Appel d'Offres susmentionné.

Il s'agit de :

N.	ADJUDICATAIRE	NATURE DES PRESTATIONS	MONTANT HT FCFA	MONTANT TTC FCFA	DELAI D'EXECUTION
01	CREACONSULT	LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE DOUKOKOL?SONG LOULOU R0316/ENTRETIEN DE LA ROUTE EN TERRE (LONGUEUR 4KM) DANS LE DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME.	14 814 140 FCFA	17 665 861 FCFA	04 MOIS

L'entreprise susvisée est par conséquent invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué, au cabinet du Maître d'Ouvrage, sis à l'immeuble siège du Conseil Régional du Littoral, B.P 283Douala, pour les formalités d'élaboration du marché y afférent.

Le présent communiqué portant publication des résultats de ladite lettre-commande tient lieu de main levée de la caution de soumission.

*DOUALA le 12 Juillet 2023*

*Le PRÉSIDENT*

**BANLOG Polycarpe**

## COMMUNE DE WINA

**COMMUNIQUE N°015/C/C-WINA/SG/ST/CIPM/2023 DU 03/07/2023 ANNULANT LE COMMUNIQUE N°005/2023/CA/C.WINA/SG/CIPM-BEC DU 25/04/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AONO N°003/2023/AONO/C.WINA/CIPM/SG DU 16/03/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE TRONÇON GRAND VIRI-KASKAO-ROUANE (5 KM) DANS LA COMMUNE DE WINA, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY ET DANS LA REGION DE L'EXTRÊME-NORD. .**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE WINA,**

Par décision **N°015/D/C-WINA/SG/ST/CIPM/2023 DU 03/07/2023**

Communique l'annulation de la décision d'attribution N°005/2023/DA/C.WINA/SG/CIPM-BEC du 25/04/2023 portant attribution de L'AONO N°004/2023/AONO/C.WINA/CIPM/SG DU 17/03/2023 à l'ETS SOGEPTRAPCAM, en procédure d'urgence Pour les travaux de construction d'un entrepôt pour la commercialisation des porcs a *DIRIM* dans la commune de Wina, département du Mayo-Danay et dans la region de l'Extreme-Nord

Le présent communiqué tient également lieu d'information.

*WINA le 3 Juillet 2023*

*Le MAIRE*

**TOUBAKBE**

**COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER**

**DECISION MUNICIPALE N° 08/DM/CAN LER/SG/ST/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N°002/AONO/CAN1ER/CDPM/2023 DU 05/04/2023 TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER : TRONCON ENTREE FACE CEBEC CENTRE ROUTE — QUINCAILLERIE UNIVERSEL ET BRETELLE DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA LER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune d'arrondissement de NKONGSAMBA 1er**

Vu La constitution

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu Le décret N° 2007/117 du 24 avril 2007 portant création de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er ;

Vu Le décret N° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicats de Communes et établissements ;

Vu Le Décret N°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;

Vu Le Décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Monsieur NDJANA Yves Bertrand Noël au poste de Préfet ;

Vu Le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté n° 000209/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issue du scrutin ;

Vu L'Arrêté n° 000209/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issue du scrutin ; Considérant les prévisions budgétaires de l'exercice 2023.

**DECIDE :****Article 1er :** L'entreprise soumissionnaire ci-dessous est déclarée adjudicataire de la commande relative à la DAO ci-dessus :

Lot unique	Entrepreneur
<b>TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER : TRONCON ENTREE FACE CEBEC CENTRE ROUTE — QUINCAILLERIE UNIVERSEL ET BRETELLE DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA 1er</b>	<b>ETS K... TEL : 694...</b>

**Article 2 :** L'intéressé est prié de prendre attache avec la Commune pour L'établissement de la Lettre Commande y afférente.**Article 3 :** les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de retirer leurs Offres sous huitaine faute de quoi celles-ci seront considérées comme nulles et non avenues.**Article 4 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

NKONGSAMBA le 29 Mai 2023

Le MAIRE

**EL HADJ OUMAROU**

## COMMUNE DE KOZA

**DECISION D'ATTRIBUTION N° I6\_/DA/C-KZA/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT VU L'AVIS N° 11/AONO/C-KZA/CIPM/ROUTE/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA SECTION DE LA ROUTE . KOZA DJINGLIYA. PAR 1,1; TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES (ASSAINISSEMENT DILAINAGE)HT LA CONSI-RUCTION DLIS OUVRAUES HYDRAULIQUES, DANS LE CADRE DU PROGRAMME 2023 [T 2024 DT: ENTRETIEN DES ROUTES DE L'ARRONDISSEMENT DE KOZA. DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA. REGION DE L'EXTREME-NORD.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOZ.V. AUTORITE GONTRACTANTE

DECIDE

Article 1<sup>er</sup>: Article L<sup>er</sup>: LvsI, pour compter de la date de signature de la présente décision, attribué aux Etablissements MOUSSA BIZGO HT COMPAGNY, le marché objet d'Appel d'Offre National Ouvert N° 011 /AONO/C-K//C1 PM/RQIJTH/2023 pour les travaux d'entretien de la section de route : Koza - Ujingiŷya, par le traitement des points critiques (Assainissement - Drainage) et la construction des ouvrages hydrauliques, dans le cadre du programme 2023 d'entretien des routes de l'Arrondissement de Ko/a, dans la commune de Koza; Département du Mayo-Tsanaga. Région de l'extrême-nord, pour un montant de cent millions ( 100 000 000) Francs CFA Toutes Taxes Comprises pour 2023 et 2023, délai d'exécution est de quatre (1)4) moU par année.

Article 2: La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

*KOZA le 26 Juin 2023*

*Le MAIRE*

**NDJIDDA TAKOUDAMA**

**COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER**

**COMMUNIQUE N° 08/CM/CAN 1ER/SG/ST/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°002/AONO/CAN1ER/CDPM/2023 DU 05/04/2023 TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER : TRONCON ENTREE FACE CEBEC CENTRE ROUTE — QUINCAILLERIE UNIVERSEL ET BRETELLE DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'arrondissement de NKONGSAMBA 1er** communique :

Le soumissionnaire ci-après, est retenu pour l'exécution des prestations, objet de L'avis d'appel d'offres N°002/AONO/CA COMMUNALES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER : TRONCON ENTREE FACE CEBEC COMMUNE DE NKONGSAMBA 1er,

Lot unique	Entre
<b>TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER : TRONCON ENTREE FACE CEBEC CENTRE ROUTE — QUINCAILLERIE UNIVERSEL ET BRETELLE DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA 1er</b>	<b>ETS K</b> <b>TEL : 694</b>

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la COMMUNE D'ARRONDISSEMENT correspondant.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission.

*NKONGSAMBA le 29 Mai 2023*

*Le MAIRE*

**EL HADJ OUMAROU**

**COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER**

**COMMUNIQUE N° 09/CM/CAN 1ER/SG/ST/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 001/AONO/CAN 1ER/CDPM/2023 DU 05/04/2023 TRAVAUX D'OUVERTURE PISTE AGRICOLE EGNOKI- NGAL TONHEE ET BRETELLE DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA LER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.,**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'arrondissement de NKONGSAMBA 1er** communique :

Le soumissionnaire ci-après, est retenu pour l'exécution des prestations, objet de L'avis d'appel d'offres N° 001/AONO/CAN 1ER/CDPM/2023 DU 05/04/2023 TRAVAUX D'OUVERTURE PISTE AGRICOLE EGNOKI- NGAL TONHEE ET BRETELLE DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA 1er,

<b>Lot unique</b>	
<b>TRAVAUX D'OUVERTURE PISTE AGRICOLE EGNOKI- NGAL TONHEE ET BRETELLE DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA 1er</b>	<b>TEL : 694</b>

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er correspondant.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission.

*NKONGSAMBA le 29 Mai 2023*

*Le MAIRE*

**EL HADJ OUMAROU**

**COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER**

**COMMUNIQUE N° 12/CM/CAN 1ER/SG/ST/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 004/AONO/CAN1ER/CDPM/2023 DU 06/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE MATERNELLE D'EBOUM-MBENG DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA LER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA LER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL,**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'arrondissement de NKONGSAMBA 1er** communique :

Le soumissionnaire ci-après, est retenu pour l'exécution des prestations, objet de L'avis d'appel d'offres N°004/AONO/CAN1er/06/04/2023, DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA 1er,

<b>Lot unique</b>	
<b>TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE MATERNELLE D'EBOUM-MBENG DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA 1er</b>	<b>ETS CHALET D</b>

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission.

*NKONGSAMBA le 29 Mai 2023*

*Le MAIRE*

***EL HADJ OUMAROU***

**CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL**

**DECISION N°020/D/LT/CR/CAB DU 12/07/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE R+1 A USAGE DE BUREAU A L'HOPITAL DE DISTRICT DE DEIDO.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Président du Conseil Régional du Littoral,**

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°20181012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'État et des autres Entités Publiques ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République. du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 portant régime fiscal et douanier applicable aux marchés publics ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n°2012/076 du 8 mars 2012 ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) Applicables aux Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n°449/A/MINDDEVEL du 31 décembre 2020 constatant l'élection du Président du Conseil Régional et des Membres du Bureau du Conseil Régional du Littoral à l'issue de la session de plein droit tenue le 22 décembre 2020 ;

Vu la circulaire n°03/CAB IPM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°02/CAB /PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ; Vu la circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB DU 25 AVRIL 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°03/CAB /PM du 31 janvier 2011 précisant les modalités de gestion des changements des conditions économiques des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°01/CAB/PR du 19 juin 2012 relative aux modalités de passation et de contrôle des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

Considérant la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès du Conseil Régional du Littoral n°07/PA/A0NO/LT/CR/CIPM/2023 relative à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°06/A01',10/LT/CR/CIPM/2023 du 15 MAI 2023 pour les travaux de construction d'un immeuble R+1 à usage de bureau à l'hôpital de District de Deido ;

Considérant les nécessités de services

**DECIDE:**

**Article 1er:** Est, à compter de la date de signature de la présente décision, attribuée à **l'Entreprise POD SERVICES SARL, B.P 9305 DOUALA / Tel :(+237) 695 04 63 56**, la lettre-commande relative à l'exécution des travaux de construction d'un immeuble R+1 à usage de bureau à l'hôpital de district de Deido, pour un montant Toutes Taxes 1 comprises, de **VINGT-SIX MILLIONS HUIT CENT MILLE TROIS CENT SOIXANTE TREIZE (26 800 373) FRANCS CFA.**

**Article 2 :** La travaux de référence seront exécutés dans un délai de **quatre mois (04) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des travaux.

**Article 3 :** La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /

*DOUALA le 12 Juillet 2023*

*Le PRÉSIDENT*

**BANLOG Polycarpe**

**COMMUNE DE NGORO**

**COMMUNIQUE N°08/C/C-NGO/SG-023 DU 17 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/C-NGO/SG/CIPM/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 05 AVRIL 2023 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE NGORO DANS LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGORO (AUTORITE CONTRACTANTE) communique : Par Décision Municipale N°11/DM/C-NGO/SG-023 du 17 Juillet 2023 ;** queles travaux objets de la Demande de Cotation sus visée, sont attribués au soumissionnaire ci-après et conformément au tableau ci - dessous :

DESIGNATION	LOT	ADJUDICATAIRE	MONTANT	MONTANT	DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX
			THT (FCFA)	TTC (FCFA)	
EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE NGORO DANS LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE	UNIQUE	<b>ETS INTERNATIONAL MEDICAL CONSULTING, B.P. : 13431 Yaoundé, Tél : 675 929 083</b>	Neuf millions neuf cents cinquante mille <b>( 9 950 000)</b>	Neuf millions neuf cents cinquante mille <b>(9 950 000)</b>	Quarante cinq  (45) jours calendaires

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les **quinze (15) jours** suivants la publication du présent communiqué au **Service Technique de la Mairie de NGORO** pour l'établissement de la Lettre - Commande.

NGORO le 17 Juillet 2023

Le MAIRE

**NANGO Anne Marceline**

**COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER**

**DECISION MUNICIPALE N° 12/DM/CAN LER/SG/ST/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N°004/AONO/CAN1ER/CDPM/2023 DU 06/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE MATERNELLE D'EBOUM-MBENG DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA LER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA LER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL,**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune d'arrondissement de NKONGSAMBA 1er**

Vu La constitution

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu Le décret N° 2007/117 du 24 avril 2007 portant création de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er ;

Vu Le décret N° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicats de Communes et établissements publics ;

Vu Le Décret N°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;

Vu Le Décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Monsieur NDJANA Yves Bertrand Noël au poste de Préfet ;

Vu Le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 ;

Vu Le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté n° 000209/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin ; Considérant les prévisions budgétaires de l'exercice 2023.

**DECISION****Article 1er** : L'entreprise soumissionnaire ci-dessous est déclarée adjudicataire de la commande relative à la DAO ci-dessus :

Lot unique	
TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE MATERNELLE D'EBOUM-MBENG DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA 1er	ETS CHALET D

**Article 2** : L'intéressé est prié de prendre attache avec la Commune pour L'établissement de la Lettre Commande y afférente.**Article 3** : les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de retirer leurs Offres sous huitaine faute de quoi celles-ci seront considérées comme nulles et voides.**Article 4** : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

NKONGSAMBA le 29 Mai 2023

Le MAIRE

**EL HADJ OUMAROU**

**COMMUNE DE KOZA**

**DECISION D'ATRIIBUTION N°\_08/DA/C-KZA/SG/2023 PORTANT ATRIBUITON DU MARCHÉ ODJET D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/C-KOZA/C1PM/AI/2023 DU 03/03/2023 EN PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX DEREALISATION D'UN FORAGE PRODUCTIF EQUIPE DE PMH AU MARCHÉ D'OIGNON DE KOZA. DANS LA COMMUNE DE KOZA. DEPARTEMENT DU MAYOTSANAGA. REGION DEL'EXTRÊME-NORD,**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Article Est, pour compter de la date de signature de la présente décision, attribué à Tentreprise ETS BADS BP A6 Maroua, le marché objet d'Appel d'Offres National Ouvert N°004/AONO/C-KOZA/CIPM/At/2023 DU 03/03/2023 POUR LES TRAVAUX DE RÉALISATION D'UN FORAGE PRODUCTIF EQUIPE DE PMH AU MARCHÉ D'OIGNON DE KOZA, DANS LA COMMUNE DE KOZA, DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD, pour un montantde Sept millions quatre cent quatre-vingtdix-sept mille huit centquarante-quatre(7 497 844) Francs CFA Toutes Taxes Comprises, délai d'exécution de trois (03) mois.  
Article 2 : Laprésente décision sera enregistrée et communiquée partout oùbesoin sera.

*KOZA le 28 Avril 2023*

*Le MAIRE*

**NDJIDDA TAKOUDAMA**

## COMMUNE DE KOZA

**DECISION D'ATIRIBUTION N° 18 /DA/C-KZ/SG/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OU VERT VU L'AVIS 12/AON/O/C/KZ/C-|PM/AC/2023 DU 30/05/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LESTRAVAUX DEREBOISEMENT DANS LA COMMUNE DE KOZA. DEPARTEMENT DU MAYOTSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOZA, AUTORITE CONTRACTANTE

### DECIDE

Article 1: Est, pour compKîr de la date de signature de la présente décision, attribué aux Etablissements BHR, le marché objet d'Appel d'Offre National Ouvert N° 12/AONO/C-KZA/CIPM/AG/2023 pour les travaux de reboisement dans la commune de Koza, dans la commune de Koza; Département du Mayo-Tsanaga, Région de TExtrême-nord, pour un montant de Dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf ( J9 999 999) Francs CFA Toutes Taxes Comprises pour rcxrcicc 2023, dchii d^cxécution six (06) mois. OUI oij besoin sera. /

Article 2 : L^a présente décision sera enregistrée et communiqué

*KOZA le 28 Juin 2023*

*Le MAIRE*

**NDJIDDA TAKOUDAMA**

# PROJET DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU LAC TCHAD

**COMMUNIQUE N°026/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SJPM/2023 DU 29 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION  
DES RESULTATS DE DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE  
N°010/DC/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/2023 DU 25 AVRIL 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION DE TROIS FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) A DOUGUIA  
DANS LA COMMUNE DE GOULFEY, MLO, FADJE, DANS LA COMMUNE DE MAKARY, DEPARTEMENT DU  
LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Coordonnateur National du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad communique :**

Conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) édition de juillet 2016, révision de novembre 2017 et août 2018, les résultats de l'Appel d'Offres ci-dessus référencé se présentent comme suit :

**Nom du Projet :** Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad

**Numéro du Crédit :** IDA 6643 - CM

**Description du Marché :** Travaux de construction de trois forages équipés de pompe a motricité humaine (PMH) a DOUGUIA dans la Commune de Goulfey, MLO, FADJE, dans la Commune de Makary, département du Logone et Chari, Région de l'Extrême-Nord.

**Délai d'exécution :** quatre-vingt-dix (90) jours

### SOUSSIONNAIRE RETENU

NOM	<b>ETS BARKA ABOUYA</b>
ADRESSE	Tel : 699 78 71 27, BP : Kousséri
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	<b>25 500 001 FCFA TTC</b>
MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE	<b>25 500 001 FCFA TTC</b>
MONTANT DU MARCHÉ (Montant TTC)	<b>25 500 001 FCFA TTC</b>

### SOUSSIONNAIRE REJETES

SOUSSIONNAIRE REJETES	
<b>NOM</b>	<b>ETS AHAMED</b>
ADRESSE	Tel : 677 64 45 08/699 44 23 72, BP : 235 kousseri
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	<b>26 649 982 FCFA TTC</b>
MOTIF DU REJET	Offre non conforme pour l'essentiel
<b>NOM</b>	<b>ETS HEDJER DJIBRINE</b>
ADRESSE	Tel : 698 04 05 06, BP : kousseri
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	<b>26 964 363 FCFA TTC</b>
MOTIF DU REJET	Offre non conforme pour l'essentiel



# CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE DU NORD

**AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE  
D'URGENCE N°003/AONO/MINEPIA/CDEN/CIPM/2023 DU 13 JUIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION, EQUIPEMENT ET MISE EN FONCTIONNEMENT DES FORAGES PASTORAUX A ENERGIE  
SOLAIRE DANS LE CADRE DE MISE EN OEUVRE DES ACTIVITES DE LA CDEN, EN TROIS (03) LOTS**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A  
**IMPUTATION**  
LOT 1 : 22 10 08, LOT 2 : 22 1

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre du développement de l'hydraulique pastorale, le Directeur Administratif de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord (CDEN), Maître d'Ouvrage, lance un Avis Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction, d'équipement et de mise en fonctionnement de deux (02) forages pastoraux et un (01) forage à énergie solaire

## 2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent

- o Etudes et Installation du chantier ;
- o Foration, Equipement et Développement ;
- o Essai de Pompage ;
- o Analyse et Traitement d'eau ;
- o Réalisation de la tête du forage ;
- o Réalisation du château d'eau ;
- o Peinture ;
- o Borne fontaine ;
- o Pose de la pompe
- o Conduite de refoulement et de distribution ;
- o Pose des équipements à énergie solaire ;
- o Robinets et conduites de distribution ;
- o Construction de 3 Abreuvoirs (saut au lot 3) ;
- o Sécurisation en grillage ;
- o Prestations diverses.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de soixante-dix millions (70 000 000) francs CFA, repartis ainsi qu'il suit :

**Lot 1 : forage de Djougui 25 000 000 FCFA**

**Lot 2 : forage de Guego 25 000 000 FCFA**

**Lot 3 : forage de Dziguilao 20 000 000 FCFA**

## 4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est constitué de trois (03) lots répartis rnsl qu'il suit :

**NB:** Un même soumissionnaire ne peut être adjudicataire de plus de deux (02) lots

N° lot	Localités	Arrondissements	Departements
1	DJOUGUI	FIGUIL	MAYO-LOUTI
2	GUEGO	GUIDIGUIS	MAYO-KANI
3	DZIGUILAO	TAIBONG	

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des forages et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les Entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier

## 6. Financement

Les travaux seront financés par le Budget autonome de la CDEN, pour le compte de l'exercice 2023, imputations budgétaires : **Lot 1 : 22 10 08, lot 2 : 22 10 09 et lot 3 : 22 10 10.**

## 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Direction Administrative de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord (CDEN) sise à Garoua, BP : 936 Garoua, tél 222 27 21 34/222 27 21 15

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Administrative de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord dès publication du présent avis d'appel d'offres sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Quatre-vingt mille (80 000) Francs CFA** auprès de la BICEC CAS ARMP n° 97568660001-28. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires doivent s'enregistrer en laissant leurs adresses complètes (BP, TEL)

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Direction Administrative de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord (CDEN) sise à Garoua, tél 222 27 21 34/ 222 27 21 15 au plus tard le **08 AOUT à 14 Heures**, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°003/AONO/MINEPIA/CDEN/CIPM/2023 DU 13 JUIL 2023  
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION, EQUIPEMENT ET MISE EN  
FONCTIONNEMENT DES FORAGES PASTORAUX A ENERGIE SOLAIRE DANS  
LE CADRE DE MISE EN OEUVRE DES ACTIVITES DE LA CDEN, EN TROIS (03)  
LOTS**

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres, est de deux (02) mois pour chacun des lots, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°12 du DAO d'un montant de :

- **Cinq cent mille (500 000) FCFA pour chacun des lots 1, 2;**
- **Quatre cent mille (400 000) FCFA pour le lot 3.**

Ladite caution doit rester valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par leur service émetteur ou autorités administratives conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité à la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence ou la non-conformité de la caution de soumission délivrée par une Banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances entraînera le rejet de l'offre sans aucun recours

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 08 AOUT 2023 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CDEN.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

## 14. Critères d'évaluation

### 14.1. Critères éliminatoires

#### 14.1.1 Pièces administratives

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures ;
- Absence de la caution de soumission ou présence d'une caution de soumission n'ayant aucun lien avec le présent avis ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées.

#### 14.1.2. Offre Technique

- Le non-respect d'au moins 70% de « oui » des critères essentiels ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché attribué au cours des trois dernières années ;
- Ne pas disposer d'un atelier de forage (en propre ou en location).

#### 14.1.3. Offrefinancière

Offre financière incomplète (absence d'un ou plusieurs sous détail des prix unitaires, d'un ou plusieurs prix dans le bordereau des prix unitaires, d'un ou plusieurs prix dans le devis quantitatif et estimatif).

### 14.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/(non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous

I Présentation générale de l'offre **Oui/Non**

11 L'expérience du personnel d'encadrement **Oui/Non**

III Les références de l'entrepreneur dans le domaine des travaux similaires ; **Oui/Non**

IV. La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ; **Oui/Non**

V. La méthodologie d'exécution des travaux (organisation, protection de l'environnement, mesures d'hygiène et de sécurité) **Oui/Non**

VI. Preuves d'acceptation des conditions de la lettre commande CCAP et CSX (CST et CCAP paraphés, signés, datés et cachetés à la dernière page avec la mention "Lu et Approuvé") ; **Oui/Non**

vii. Visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire **Oui/Non**

Seules les soumissions qui auront obtenues au moins **70% de « oui »** des critères essentiels seront admises à l'analyse financière

## 15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre financière aura été évaluée la moins disante et jugée conforme au dossier de consultation

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la Direction Administrative de la CDEN, BP 936 Garoua, Tel : 222 27 21 34/222 27 21 15, dès publication du présent avis

GAROUA le 13 Juillet 2023

Le *DIRECTEUR*

**HAMIDOU SAÏDOU**

# SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2023 13  
JUILLET 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE VISITES DECENNALES ET DE MISE EN CONFORMITE DES  
RESERVOIRS 2, 3, 10 ET 12 JET A1 A BESSENGUE A DOUALA,14 GASOIL, SPHERES 2 GPL DE NSAM A  
YAOUNDE, 4 PETROLE, 5 GASOIL A BELABO ET AUX TRAVAUX DE VISITE TRIENNALE DU RESERVOIR  
6 JET A1 A NGAOUNDERE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2023.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
INGAU0012 ET INGNG0001.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de la SCDP lance, pour le compte de cet Organisme, un Appel d'Offres National Ouvert relatif aux travaux de visites décennales et de mise en conformité des réservoirs 2,3,10 et 12 JET A1 de Bessengue à Douala,14 Gasoil, sphères 2 GPL de Nsam à Yaoundé, 4 Pétrole, 5 Gasoil à Belabo et aux travaux de visite triennale du réservoir 6 JET A1 à Ngaoundéré.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter dans le cadre du présent Appel d'Offres sont décrites conformément au Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) du Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

## 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de **trois cent quarante millions neuf cent trente-cinq mille sept cent cinquante (340 935 750) Francs CFA TTC** reparti dans le tableau ci-dessous :

N° LOT	DESIGNATION	MONTANT TTC (EN F CFA)
1	Fourniture des matériels et travaux de chaudronnerie pour visites décennales et de mise en conformité des bacs n° 2,3,10 et 12 JET A1 de Bessengue à Douala, n°14 Gasoil, sphère n°2 GPL de Nsam à Yaoundé, n°4 Pétrole, n°5 Gasoil à Belabo et visite triennale du réservoir n°6 JET A1 à Ngaoundéré	224 190 000
2	Travaux de nettoyage et dégazage des bacs n° 2, 3, 10 JET A1 de Bessengue à Douala et triennale du bac n°6 JET A1 de Ngaoundéré des bacs n° 3 Gasoil port de pêche à Douala, n°14 Gasoil Nsam à Yaoundé et n°4 Pétrole et n°5 Belabo Gasoil	45 792 000
3	Travaux d'inspection CND des bacs n° 2, 3 et 10 JET A1 de Bessengue à Douala et triennale du bac n°6 JET A1 de Ngaoundéré, Olezoa à Yaoundé des bacs n°3 Gasoil de port de pêche à Douala, bac n°14 Gasoil et bacs n°4 et 5 à Belabo, dans le cadre des visites décennales	51 873 750
4	Travaux d'inspection CND pendant les visites décennales de la sphère n°2 GPL du dépôt SCDP de Nsam à Yaoundé	19 080 000

## 4. Allotissement

Les Prestations objet du présent Appel d'Offres sont réparties en quatre (04) lots ainsi qu'il :

N° LOT	DESIGNATION DU LOT
1	Fourniture des matériels et travaux de chaudronnerie pour visites décennales et de mise en conformité des bacs n° 2,3,10 et 12 JET A1 de Bessengue à Douala, n°14 Gasoil, sphère n°2 GPL de Nsam à Yaoundé, n°4 Pétrole, n°5 Gasoil à Belabo et visite triennale du réservoir n°6 JET A1 à Ngaoundéré
2	Travaux de nettoyage et dégazage des bacs n° 2, 3, 10 JET A1 de Bessengue à Douala et triennale du bac n°6 JET A1 de Ngaoundéré des bacs n° 3 Gasoil port de pêche à Douala, n°14 Gasoil Nsam à Yaoundé et n°4 Pétrole et n°5 Belabo Gasoil
3	Travaux d'inspection CND des bacs n° 2, 3 et 10 JET A1 de Bessengue à Douala et triennale du bac n°6 JET A1 de Ngaoundéré, Olezoa à Yaoundé des bacs n°3 Gasoil de port de pêche à Douala, bac n°14 Gasoil et bacs n°4 et 5 à Belabo, dans le cadre des visites décennales
4	Travaux d'inspection CND pendant les visites décennales de la sphère n°2 GPL du dépôt SCDP de Nsam à Yaoundé

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises citoyennes de droit camerounais, justifiant des compétences dans les domaines relatifs à l'objet.

## 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget d'investissement de la SCDP de l'exercice 2023 sur les lignes d'imputation budgétaire **INGAU0012 et INGN0001**.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés (sise au-dessus du Centre Médico-Social de la SCDP, Tel : (+237)233 40 54 45, Poste 12060 ou (+237) 699 71 75 38/674 10 02 37, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction Générale de la SCDP/Cellule des Marchés sise au-dessus du Centre Médico-Social B.P : 2271 Tél (+237) 233 40 54 45, Poste 12060 ou (+237) 699 71 75 38/674 10 02 37/ Fax (+237) 233 40 47 96 dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille francs (150 000) F CFA** payable dans le compte N° **33598800001-89** intitulé « **Compte Spécial CAS-ARMP** » ouvert dans les Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et des villes de Limbe et Dschang.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le **09 aout 2023 à 10h00min**, heure locale à la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus du Club House de la SCDP) B.P 2271 Tél (237) 233 40 54 45 Fax(237) 233 40 47 96 N° de poste 12060 avec la mention:

**« DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
 N°018/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2023 du 13 juillet 2023  
 RELATIF AUX TRAVAUX DE VISITES DECENNALES ET DE MISE EN CONFORMITE DES RESERVOIRS 2, 3, 10  
 ET 12 JET A1 A BESSENGUE A DOUALA,14 GASOIL, SPHERES 2 GPL DE NSAM A YAOUNDE, 4 PETROLE, 5  
 GASOIL A BELABO ET AUX TRAVAUX DE VISITE TRIENNALE DU RESERVOIR 6 JET A1 A NGAOUNDERE »  
 « À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est reparti suivant le tableau ci-dessous :

N° LOT	DESIGNATION DU LOT	DELAI D'EXECUTION
1	Fourniture des matériels et travaux de chaudronnerie pour visites décennales et de mise en conformité des bacs n° 2,3,10 et 12 JET A1 de Bessengue à Douala, n°14 Gasoil, sphère n°2 GPL de Nsam à Yaoundé, n°4 Pétrole, n°5 Gasoil à Belabo et visite triennale du réservoir n°6 JET A1 à Ngaoundéré	Neuf (09) mois
2	Travaux de nettoyage et dégazage des bacs n° 2, 3, 10 JET A1 de Bessengue à Douala et triennale du bac n°6 JET A1 de Ngaoundéré des bacs n° 3 Gasoil port de pêche à Douala, n°14 Gasoil Nsam à Yaoundé et n°4 Pétrole et n°5 Belabo Gasoil	Quatre (04) mois
3	Travaux d'inspection CND des bacs n° 2, 3 et 10 JET A1 de Bessengue à Douala et triennale du bac n°6 JET A1 de Ngaoundéré, Olezoa à Yaoundé des bacs n°3 Gasoil de port de pêche à Douala, bac n°14 Gasoil et bacs n°4 et 5 à Belabo, dans le cadre des visites décennales	Quatre (04) mois
4	Travaux d'inspection CND pendant les visites décennales de la sphère n°2 GPL du dépôt SCDP de Nsam à Yaoundé	Un (01) mois

## 11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, d'un montant reparti par lot ainsi qu'il suit :

N° LOT	DESIGNATION DU LOT	CAUTION DE SOUMISSION (EN F CFA)
1	Fourniture des matériels et travaux de chaudronnerie pour visites décennales et de mise en conformité des bacs n° 2,3,10 et 12 JET A1 de Bessengue à Douala, n°14 Gasoil, sphère n°2 GPL de Nsam à Yaoundé, n°4 Pétrole, n°5 Gasoil à Belabo et visite triennale du réservoir n°6 JET A1 à Ngaoundéré	4 300 000
2	Travaux de nettoyage et dégazage des bacs n° 2, 3, 10 JET A1 de Bessengue à Douala et triennale du bac n°6 JET A1 de Ngaoundéré des bacs n° 3 Gasoil port de pêche à Douala, n°14 Gasoil Nsam à Yaoundé et n°4 Pétrole et n°5 Belabo Gasoil	900 000
3	Travaux d'inspection CND des bacs n° 2, 3 et 10 JET A1 de Bessengue à Douala et triennale du bac n°6 JET A1 de Ngaoundéré, Olezoa à Yaoundé des bacs n°3 Gasoil de port de pêche à Douala, bac n°14 Gasoil et bacs n°4 et 5 à Belabo, dans le cadre des visites décennales	1 000 000
4	Travaux d'inspection CND pendant les visites décennales de la sphère n°2 GPL du dépôt SCDP de Nsam à Yaoundé	380 000

Elle devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'article 14 de l'Acte Uniforme OHADA révisé portant organisation des sûretés.

S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, la caution de soumission peut être remplacée par une hypothèque légale.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

En cas de groupement d'entreprises, celui exigé dans le présent Appel d'Offres est de type solidaire. Chaque membre du groupement devra produire son dossier administratif complet. Toutefois, l'attestation de domiciliation bancaire, la caution de soumission, le reçu d'achat du DAO seront produits uniquement par le mandataire du groupement.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le **09 aout 2023 à 11h00min**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés au Siège de la SCDP en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

### Dossier administratif

- Absence de la caution de soumission dans les plis à l'ouverture des offres ;
- Document falsifié ou fausse déclaration ;
- Pièce administrative non régularisée dans le délai accordé par la CIPM à cet effet.

### Offre technique

- Note technique inférieure à 80 %, soit la non-validation de quatre (04) critères essentiels sur cinq (05).

### Offre financière

- Non-conformité des documents suivants aux modèles prescrits par le DAO :

ü Cadre du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;

ü Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;

- Absence d'un prix unitaire quantifié.

### Critères essentiels

L'évaluation des offres sera binaire (oui/non) et se fera sur la base des critères suivants:

#### Lot 1

CRITERES	NOTE
Références de l'Entreprise	Oui/Non
Documentation justifiant l'origine et la qualité de la Fourniture	Oui/Non

Moyens matériels et humains	Oui/Non
Méthodologie et planning d'exécution des prestations	Oui/Non
Preuve de la capacité financière et d'acceptation des conditions du Marché	Oui/Non

## Lots 2, 3, 4 et 5

● Références de l'Entreprise	Oui/Non
● Moyens matériels	Oui/Non
● Moyens humains	Oui/Non
● Méthodologie et planning d'exécution des travaux	Oui/Non
● Preuve de la capacité financière et d'acceptation des conditions du marché	Oui/Non

## 15. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires conformément à l'article 50 al 1(a) du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques.

**N.B : Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots.**

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés : Téléphone (+237) 233 40 54 45, Poste 12060 ou (+237) 699 71 75 38.

Les plans, les documents techniques et toute autre information à caractère technique peuvent être obtenus au siège de la SCDP à Douala, à la Direction Technique (DTEC), Sous-Direction de la Maintenance Industrielle et du Magasin (SDMIM), Téléphone : (+237) 679 51 88 84 ou 6 79 50 14 77.

### Visite des sites

Une visite du site est nécessaire à chaque candidat dès la publication de présent Appel d'Offres. A la diligence de la Cellule des marchés, celle-ci fera l'objet d'une délivrance d'une attestation de visite de site signée par le responsable du site concerné.

*DOUALA le 13 Juillet 2023*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE**

## SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/AONO/DG/CSI/CIPM-SCDP/2023 DU 13 JUILLET 2023 RELATIF A LA FOURNITURE ET MISE EN PLACE D'UN SITE DE SECOURS INFORMATIQUE POUR LA REPRISE D'ACTIVITE EN CAS DE SINISTRE AU DEPOT NSAM-YAOUNDE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2023**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
ININS0005.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP) lance, pour le compte de cet organisme, un Appel d'Offres National Ouvert relatif à la fourniture et la mise en place d'un site de secours informatique pour la reprise d'activité en cas de sinistre au dépôt Nsam- Yaoundé.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter dans le cadre du présent Appel d'Offres comprennent les tâches suivantes conformément au Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) du Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette acquisition à l'issue des études préalables est de **cent vingt millions (120 000 000) francs CFA** Toutes Taxes Comprises (TTC).

### 4. Allotissement

Les prestations sont constituées d'un (01) lot.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises citoyennes de droit camerounais, justifiant des compétences dans les domaines relatifs à l'objet.

### 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de d'investissement de la SCDP de l'exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire **ININS0005**.

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés (sise au-dessus du Centre Médico-Social de la SCDP, Tel : (+237)233 40 54 45, Poste 12060 ou +(237) 699 71 75 38, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction Générale de la SCDP/Cellule des Marchés sise au-dessus du Centre Médico-Social B.P : 2271 Tél (+237) 233 40 54 45, Poste 12060 ou (+237) 699 71 75 38/674 10 02 37/ Fax (+237) 233 40 47 96 dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) Francs CFA** payable dans le compte N° **33598800001-89** intitulé « **Compte Spécial CAS-ARMP** » ouvert dans les Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et des villes de Limbe et Dschang.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le **08 août 2023 à 11h00 min**, heure locale à la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus du Club House de la SCDP) B.P 2271 Tél (237) 233 40 54 45 Fax(237) 233 40 47 96 N° de poste 12060 avec la mention:

**« DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°017/AONO/DG/CSI/CIPM-SCDP/2023 DU 13 JUILLET 2023  
RELATIF A LA FOURNITURE ET MISE EN PLACE D'UN SITE DE SECOURS INFORMATIQUE POUR LA  
REPRISE EN CAS DE SINISTRE AU DEPOT NSAM-YAOUNDE. »  
« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **six (06) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère en charge des finances du CAMEROUN et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours d'un montant **deux millions quatre cent mille (2 400 000) de francs CFA**.

Elle devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'article 14 de l'acte uniforme OHADA révisé portant organisation des sûretés.

S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, la caution de soumission peut être remplacée par une hypothèque légale.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les différentes pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

En cas de groupement d'entreprises, celui exigé dans le présent Appel d'Offres est de type solidaire. Chaque membre du groupement devra produire son dossier administratif complet. Toutefois, l'attestation de domiciliation bancaire, la caution de soumission, le reçu d'achat du DAO seront produits uniquement par le mandataire du groupement.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le **08 août 2023 à 12h00**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus du Club House), en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

### Dossier administratif

- Absence de la caution de soumission dans les plis à l'ouverture des offres ;
- Document falsifié ou fausse déclaration ;
- Pièce administrative non régularisée dans le délai accordé par la CIPM à cet effet ;

### Offre technique

- Note technique inférieure à 80 %, soit la non-validation de quatre (04) critères essentiels sur cinq (05).

### Offre financière



- Non-conformité des documents suivants aux modèles prescrits par le DAO :

ü Cadre du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;

ü Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;

- Absence d'un prix unitaire quantifié.

## Critères essentiels

L'évaluation des offres sera binaire (oui/non) et se fera sur la base des critères suivants:

- |  |         |
|--|---------|
| ● Références de l'Entreprise   | Oui/Non |
| ● Organisation / Méthodologie  | Oui/Non |
| ● Moyens humains disponibles   | Oui/Non |
| ● Planning d'exécution des prestations                                       | Oui/Non |
| ● Preuve de la capacité financière et d'acceptation des conditions du marché | Oui/Non |

## 15. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires conformément à l'article 50 al 1(a) du décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés : Téléphone (+237) 233 40 54 45, Poste 12060 ou (+237) 699 71 75 38.

Les plans, les documents techniques et toute autre information à caractère technique peuvent être obtenus au siège de la SCDP à Douala, à la Cellule des Systèmes d'Information (CSI), Téléphone :(+237) 675 74 07 66.

### Visite de site

Une visite du site est nécessaire à chaque candidat dès la publication de présent Appel d'Offres. A la diligence de l'Ingénieur du Marché, celle-ci fera l'objet d'une délivrance d'une attestation de visite de site signée par le Chef des dépôts de Yaoundé ou son représentant.

DOUALA le 13 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE**

# PROJET DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU LAC TCHAD

**COMMUNIQUE N°024/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SJPM/2023 DU 14 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION  
DES RESULTATS DE DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE  
N°009/DC/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/2023 DU 14 MARS 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES PASTORAUX A ENERGIE SOLAIRE AVEC CHATEAU EN BETON  
ARME DANS LES LOCALITES DE DOUGOUMSILIO COMMUNE DE HILE ALIFA, NIGUE COMMUNE DE  
FOTOKOL, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME NORD.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Coordonnateur National du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad communique :**

Conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) édition de juillet 2016, révision de novembre 2017 et août 2018, les résultats de l'Appel d'Offres ci-dessus référencé se présentent comme suit :

**Nom du Projet :** Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad

**Numéro du Crédit :** IDA 6643 - CM

**Description du Marché :** Travaux de construction de deux forages pastoraux à énergie solaire avec château en béton arme dans les localités de DOUGOUMSILIO Commune de Hile-Alifa, NIGUE Commune de Fotokol, département du Logone et Chari, Région de l'Extrême-Nord.

Délai d'exécution : quatre-vingt-dix (90) jours

### SOUSSIONNAIRE RETENU

NOM	<b>ETS DJIBRINE KLETA</b>
ADRESSE	Tel : 679 82 70 10, BP : 263 Kousséri
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	<b>79 197 980 FCFA TTC</b>
MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE	<b>79 197 980 FCFA TTC</b>
MONTANT DU MARCHÉ (Montant TTC)	<b>79 197 980 FCFA TTC</b>

### SOUSSIONNAIRE EVALUE

<b>NOM</b>	<b>ETS ANDJAGARA</b>
ADRESSE	Tel : 677 64 45 08/699 44 23 72, BP : 235 kousseri
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	<b>79 992 184 FCFA TTC</b>
MOTIF DU REJET	Offre conforme pour l'essentiel ; mais pas la moins disante

### SOUSSIONNAIRE REJETE

<b>NOM</b>	<b>ETS BOUTAL-FIL</b>
ADRESSE	Tel : 673 86 09 44/693 99 02 37, BP : 184 kousseri
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	<b>79 932 560 FCFA TTC</b>
MOTIF DU REJET	Offre non conforme pour l'essentiel

*KOUSSERI le 14 Juin 2023*

*Le COORDONNATEUR*

**ABICHO MAHAMAT**

# COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS DE CONSULTATION N°005/DC/CUD/CIPM/2023 DU 04 JUILLET 2023 RELATIVE À L'ACQUISITION DE  
MATERIELS POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE L'HYPER CONVERGENCE  
INFRASTRUCTURE (HCI) DE LA SALLE SERVEURFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
222190

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du présent projet, le Maire de la ville de Douala, Autorité Contractante, lance une consultation pour la sélection d'une entreprise spécialisée dans la fourniture des équipements informatiques nécessaires au fonctionnement des services de la Communauté Urbaine de Douala.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations consistent à l'acquisition, à l'installation et à la prise en main des prestations suivantes, par le personnel de la Division des Systèmes d'Information et des Télécommunications :

Second SAN Switch Châssis Pure Flex et SFP,

- FC3171 8 Gb SAN Switch ;
  - 8 Gb SFP+SW Optical Transceiver;
  - 8 Gbps SW SFP ;
  - Flex System EN2092 1 Gb Ethernet Scalable Switch (Upgrade 1) ;
- Disque DUR System X, 600 GB, 15K rpm, SAS 6Gb, FRU 00AJ127 ;  
Disque Dur, ThinkSystem 2.5in 01PE094, 240GB Entry SATA 6Gb Hot  
Disque Dur, 2.5 pouces, 1.2 to, 10K SFF HDD 00AR327

## 3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel alloué auxdites prestations est de **20 000 000 (Vingt millions) FCFA** Toutes Taxes Comprises.

## 4. Allotissement

Les fournitures sont constituées en lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres est ouverte à toute entreprise de droit camerounais agréée à la fourniture de ce type de prestation.

## 6. Financement

Les prestations seront financées, Toutes Taxes Comprises, par le budget de la Communauté Urbaine de Douala des exercices 2023,imputation n° **222190** – Tâche N° : **21057** - **Renforcement des Capacités de l'infrastructure HCI (Hyper Convergent Infrastructure)**

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré à Direction des Services Généraux et du Patrimoine, Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 1.049, Rue Pasteur – 5e étage Immeuble SCI à Bonanjo BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable **de 30.000 (trente mille) FCFA** payable dans le Compte CAS – ARMP n° 33598800001-89 ouvert auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions et dans les Villes de Limbe et Dschang.

Le devis descriptif et quantitatif des fournitures devra être chiffré hors taxes sur la valeur ajoutée (H/TVA) et toutes taxes comprises (TTC) et déposé **au plus tard le 27 JUILLET 2023 à 12 h 00** précises, heure locale sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée à l'Autorité Contractante avec la mention :

**« Demande de Cotation »**  
**N°005/DC/CUD/CIPM/2023 du 04 JUILLET 2023**  
**RELATIVE À L'ACQUISITION DE MATERIELS POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE L'HYPER**  
**CONVERGENCE INFRASTRUCTURE (HCI) DE LA SALLE SERVEUR**  
**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 8. Remises des offres

Les offres rédigées en français et/ou en anglais et en **(09) exemplaires** dont **un (01) original ,huit (08) copies marqués comme tels et une (01) copie numérique**, accompagnées du modèle de soumission signé, seront déposées contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine, Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 1.049, Rue Pasteur – 5e étage Immeuble SCI à Bonanjo BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950 et dépouillées **au plus tard le 27 JUILLET 2023 \_ à partir de 13 h 00**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de BONANJO, siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une connaissance parfaite des offres.

**N.B: pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48, ou aux numéros CUD de Lutte Anticorruption : 679888026 ; 695298115**

## 9. Delai de Livraison

Les délais maximums d'exécution prévus par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures, objet du présent Appel d'Offres est **d'un (1) mois**.

*DOUALA le 4 Juillet 2023*

*Le MAIRE*

**MBASSA NDINE Roger**

# COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°015/AONO/CAD5 /CIPM/2023 DU 05/07/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU RELIANT MAKAPE II ET III DERRIÈRE LE LYCÉE LOGPOM DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5ÈME, DÉPARTEMENT DU WOURI.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la CAD5, exercice 2023, le Maire de la Commune D'Arrondissement de Douala 5, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence **POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU RELIANT MAKAPE II ET III DERRIÈRE LE LYCÉE LOGPOM DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5ÈME, DÉPARTEMENT DU WOURI.**

## 2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment:

- INSTALLATION DU CHANTIER
- TRAVAUX PRÉPARATOIRES
- TERRASSEMENT GÉNÉRAUX
- ASSAINISSEMENT - OUVRAGE

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **33 000 000 F CFA (Trente-trois millions francs cfa )TTC.**

## 4. Allotissement

Le présent dossier d'appel d'offres est constitué d'un seul lot.

## 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les Entreprises de droit Camerounais installées au Cameroun et exerçant dans le domaine des travaux publics et du génie civil, ayant des capacités Administratives, Techniques et Financières requises pour l'exécution desdits travaux.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget de la CAD5, exercice 2023.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours aux heures ouvrables, au Service des Marchés de la Mairie de Douala 5 portes 309 de l'immeuble siège dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu tous les jours aux heures ouvrables au Service des Marchés de la Mairie de Douala 5 porte 309 de l'immeuble siège B.P : 10171 Douala dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **55 000 (Cinquante-cinq mille) francs CFA** payable à la Recette de la Commune d'Arrondissement de Douala 5ème. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireux (se) de participer à l'Appel d'Offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais devra parvenir à la Mairie de Douala 5 au Service des marchés porte 309 de l'immeuble siège au plus tard le **02/08/2023 à 12 heures**. Les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes par toute autorité compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront impérativement être en cours de validité à la date de dépôt des offres.

Les offres devront porter la mention :

**Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence  
N°015/ AONO/CAD5/CIPM/2023 du 05/07/2023**

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU RELIANT MAKAPE II ET III DERRIÈRE LE LYCÉE  
LOGPOM DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5<sup>ème</sup>, DÉPARTEMENT DU WOURI  
« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »**

## Présentation de l'Offre

Sous peine de rejet, les plis doivent être conformes aux prescriptions de la réglementation, notamment en ses articles 24 du Code des marchés publics et 20 et 24 du RGAO. Le soumissionnaire doit produire son offre en **09 (neuf) exemplaires** dont un (01) original et huit (08) copies.

Chaque offre doit être rédigée en français ou en anglais et présentée en un pli unique contenant trois (03) sous plis (Un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier). Les plis et les sous-plis doivent être fermés et scellés avec la composition et les mentions tels qu'indiqués dans le RPAO.

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de : **660 000 (Six cent soixante mille) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront être obligatoirement datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu le **02/08/2023 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune Douala v dans la salle de réunions de l'immeuble siège.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

1. Absence de la caution de soumission à l'ouverture
2. Note technique inférieure ou égale à 75% des critères essentiels
3. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; substitution de pièce
4. Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU (offre financière) dans le devis et dans le sous détail des prix.
5. Pièce(s) Administrative(s) non conforme(s) et non régularisée(s) dans les 48 heures après le dépouillement.
6. présence sur la liste du répertoire des entreprises suspendues de l'ARMP.

### Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1. Présentation de l'offre,
2. La visite du site signée sur l'honneur avec photos couleurs.
3. Le chiffre d'affaires
4. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières (capacité financière) : 20 000 000 f cfa
5. Les références de l'Entreprise
6. La disponibilité du matériel et des équipements essentiels
7. L'expérience du personnel d'encadrement
8. Les preuves d'acceptation des conditions du marché : CCAP paraphé sur toutes les pages, signé et datée à la dernière page par le Directeur General.
9. La note méthodologique

Le non-respect de **07 (Sept)** de ces critères entraîne l'élimination de l'offre.

### Conditions d'évaluation financière

A l'issue de l'évaluation technique, les Offres financières des soumissionnaires qui n'ont pas été éliminées au cours de l'évaluation technique, seront évaluées.

### Évaluation financière

L'évaluation de l'offre financière sera basée sur le montant corrigé de l'Offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix, ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives.

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant, le cas échéant, les remises proposées.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par l'offre pendant **quatre-vingt-dix jours (90) jours** à partir de la date de remise de celle-ci.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès des services des marchés porte 309 de la Mairie B.P : 10171 Douala.

### Dénonciations en cas de corruption :

Pour toute tentative ou faits de mauvaise pratique, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au numéro : 673 205 725/699 370 748

*DOUALA le 5 Juillet 2023*

*Le MAIRE*

**MFEUNGWANG Richard**

**COMMUNE DE MANDJOU**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/C.M/SG/ST/CIPM/2023 DU 12/07/2023 POUR LA SECURISATION DE LA RESERVE FONCIERE A WALDE GORI DANS LA COMMUNE DE MANDJOU, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de la sécurisation d'une réserve foncière à WALDE GORI, le Maire de la Commune de MANDJOU, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de MANDJOU, le présent avis d'appel d'offres.

**2. Consistance des prestations**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur la sécurisation d'une Réserve Foncière A WALDE GORI Dans La Commune De Mandjou, dans la Commune de MANDJOU.

Les travaux à réaliser portent sur :

Lot 100 : TRAVAUX PRELIMINAIRES ;

Lot 200 : TRAVAUX TOPOGRAPHIQUES ;

Lot 300 : SECURISATION DU SITE ;

Lot 400 : RAPPORT FINAL ET TRANSMISSION DU DOSSIER COMPLET.

**3. Cout Prévisionnel**

Montant prévisionnel Toutes Taxes Comprises est de 20 000 000 (Vingt millions) Francs CFA.

**4. Allotissement**

N/D

**5. Participation et origine**

La participation au présent Avis de consultation est ouverte à égalité de conditions aux petites et moyennes entreprises de droit camerounais.

**6. Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC/MINDDEVEL de la République du Cameroun, Exercice 2022 :

? Imputation : 57 27 100 02 641229 522111 821 ;

? Montant prévisionnel Toutes Taxes Comprises est de 20 000 000 (Vingt millions) Francs CFA.

**7. Consultation du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de MANDJOU dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de Vingt mille (20 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de MANDJOU pendant les jours ouvrables, entre 7 heures 30 et 15 heures 30.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de MANDJOU dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de Vingt mille (20 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de MANDJOU pendant les jours ouvrables, entre 7 heures 30 et 15 heures 30.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de MANDJOU (Service Technique), au plus tard le 04/08/2023 à 10 heures précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDUREE D'URGENCE

N° 009/AONO/C.M/SG/ST/CIPM/2023 DU 12/07/2023

POUR LA SECURISATION D'UNE RESERVE FONCIERE A WALDE GORI DANS LA COMMUNE DE MANDJOU, DEPARTEMENT LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

## 10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de Quatre (04) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit : 400 000 (Quatre cent mille) Francs CFA.

La caution devra rester valable trente (30) jours à compter de la date de remise des offres

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps dans la salle de réunion de la commune de MANDJOU, le 04/08/2023 à 11 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de MANDJOU, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 14. Critères d'évaluation

### 9- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

#### A. Critères éliminatoires :

##### a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée, fausse déclaration ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

##### b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

##### c. Offre Financière

- 1 - Offre financière incomplète ;
  - 2 - Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

#### B. Critères Essentiels :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière de Quinze Millions (15 000 000) .....Oui
- 2) Les références de l'Entreprise ..... Oui
- 3) La compréhension du projet ..... Oui
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement ..... Oui
- 5) Le matériel et les équipements essentiels ..... Oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » d'au moins à 80% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.

## 15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre :

- 1- Administrative sera jugée conforme ;
- 2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » au moins égal à 70 % ;
- 3- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de MANDJOU Tél : 677 00 03 56/677 01 13 40.

NB : Pour tout acte de corruption bien vouloir prévenir le MINMAP aux numéro vert suivant :  
673 205 725/ 699 370 948

MANDJOU le 18 Juillet 2023

Le MAIRE

**DJONI KASSALA Innocent Frédéric**

# COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS DE CONSULTATION N°006/DC/CUD/CIPM//2023 DU 05 JUILLET 2023 RELATIVE A LA FOURNITURE DE CONSOMMABLES POUR LA SANTE ET LA SECURITE AU TRAVAIL DU PERSONNEL DES TRAVAUX EN REGIE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA – EXERCICE 2023**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
610 110

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Les travaux à exécuter à travers la ville, inscrits dans le plan d'actions de la Communauté Urbaine de Douala et mis en œuvre en régie par le truchement du personnel affecté à ces activités, exposent ces derniers à des aléas certains. Le Maire de la Ville de Douala, autorité contractante, afin d'assurer la santé et la sécurité au travail des équipes de régie en contact permanent avec la salissure, les poussières, le cambouis, la peinture, la chaux vive et autres intempéries, lance une consultation pour la fourniture de consommables à la Communauté Urbaine de Douala.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation consistent en la fourniture de consommables (casques auditifs, masques filtrants, cache nez, combinaisons etc ...) pour le personnel des travaux en régie à la Communauté Urbaine de Douala.

## 3. Allotissement

Les prestations seront exécutées en un lot unique.

## 4. Financement

Les prestations objet de la présente consultation sont financées par le Budget de la Communauté Urbaine de Douala, Exercice 2023, Tâche **300 80**, Imputation **610 110**

## 5. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis, à l'adresse ci-après : Communauté Urbaine de Douala, Direction des Services Généraux et du Patrimoine, Sous-direction de la Passation des Marchés, sis au 210, Rue Pasteur (1.049), 5ème étage de l'immeuble SCI Bonanjo, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09 Douala- Cameroun BP 43 Douala – Cameroun; Tél: (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950. Site web : www.douala.cm Email : Cudcabmaire.ps@gmail.com contre présentation d'un reçu de versement de la somme non remboursable de **Quinze mille francs (15 000) CFA** Payable au Compte CAS-ARMP n°33598800001-89 ouvert auprès des agences BICEC des chefs-lieux de Régions et dans les Villes de Limbé et Dschang

Le devis descriptif et quantitatif des fournitures devra être chiffré hors taxes sur la valeur ajoutée (H/TVA) et toutes taxes comprises (TTC) et déposé au plus tard le **227 Juillet 2023 à 12 heures 00** précises, heure locale sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée à l'Autorité Contractante avec la mention :

**« Demande de Cotation  
N°006 /DC/CUD/CIPM/2023 du 05 Juillet 2023  
Pour la fourniture de consommables pour la santé et la sécurité au travail du personnel en régie de la  
Communauté Urbaine de Douala.  
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

**6. Remises des offres**

Les offres rédigées en français et/ou en anglais en neuf (09) exemplaires dont un (01) original, sept (07) copies marquées

comme telles et une (01) version numérique, accompagnés du modèle de soumission signé, seront déposés contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/ Sous-direction de la passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 210 Rue PASTEUR (1.049), Immeuble SCI BONANJO 5ième étage, au plus tard le **27 Juillet 2023 à 12 h 00, heure** locale et devront porter à l'exclusion de toute autre indication la mention :

**CONSULTATION**  
**N°006/DC/CUD/CIPM//2023 DU 05 JUILLET 2023**  
**RELATIVE A LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES POUR LA SANTE ET LA SECURITE AU TRAVAIL DU**  
**PERSONNEL DES TRAVAUX EN REGIE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA.**

**7. Delai de Livraison**

La durée des prestations est de **soixante (60) jours**

**8. Recevabilité des Offres****Documents constitutifs de l'offre**

L'offre présentée par le fournisseur comprendra les documents suivants dûment remplis :

- La déclaration d'intention de soumission datée, signée et timbrée à 2000 FCFA (01 timbre fiscal + un timbre communal) ;
- La copie de l'attestation d'immatriculation timbrée à 1500 FCFA ;
- Le modèle de l'attestation sur l'honneur (suivant le modèle joint) ;
- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli, paraphé, daté et signé ;
- Le devis descriptif, estimatif et quantitatif dûment rempli, paraphé, daté et signé ;
- Les prospectus des consommables proposés en couleur ;
- Le reçu de versement des frais d'achat du dossier de consultation d'un montant de 15 000 FCFA ;
- La copie certifiée de l'Attestation de non redevance en cours de validité 1 500 FCFA ;
- La photocopie de l'Attestation d'inscription au registre de commerce ;
- Le plan de localisation signé sur l'honneur et timbré à 2 000 FCFA.

**9. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres financières aura lieu le **27 Juillet 2023 à 13 h 00**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à BONANJO.

Seuls les soumissionnaires ayant une parfaite connaissance de l'offre peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

*DOUALA le 5 Juillet 2023*

*Le MAIRE*

**MBASSA NDINE Roger**

# COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°016/ AONO/ CAD5 /CIPM / 2023 DU 05/07/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES DALOTS ET AUTRES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT SUR L'AXE CARREFOUR MENUISERIE LOGPOM-ANTENNE CRTV LOGBESSOU LIEU-DIT VALLÉE COMMISSARIAT DU 18ÈME DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5ÈME, DÉPARTEMENT DU WOURI.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de l'exercice 2023, le Maire de la Commune D'Arrondissement de Douala 5, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert **POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES DALOTS ET AUTRES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT SUR L'AXE CARREFOUR MENUISERIE LOGPOM-ANTENNE CRTV LOGBESSOU** Lieu-dit Vallée commissariat du 18ème DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5ème, DÉPARTEMENT DU WOURI.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment:

- Installation de chantier
- Travaux préparatoires
- Terrassement généraux
- Assainissement et ouvrage

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **60 000 000 (Soixante millions) FCFA TTC.**

## 4. Allotissement

Le présent dossier d'appel d'offres est constitué d'un seul lot.

## 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les Entreprises de droit Camerounais installées au Cameroun et exerçant dans le domaine des travaux publics et du génie civil, ayant des capacités Administratives, Techniques et Financières requises pour l'exécution desdits travaux.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par les fonds propre de la CAD 5, exercice 2023.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours aux heures ouvrables, au Service des Marchés de la Mairie de Douala 5 portes 309 de l'immeuble siège dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu tous les jours aux heures ouvrables au Service des Marchés de la Mairie de Douala 5 porte 309 de l'immeuble siège B.P : 10171 Douala dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : **60 000 (Soixante mille) francs CFA** payable à la Recette de la Commune d'Arrondissement de Douala 5ème. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireux (se) de participer à l'Appel d'Offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais devra parvenir à la Mairie de Douala 5 au Service des marchés porte 309 de l'immeuble siège au plus tard le **04/08/2023 à 12 heures**. Les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes par toute autorité compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront impérativement être en cours de validité à la date de dépôt des offres.

Les offres devront porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCÉDURE D'URGENCE N°016/AONO/CAD5/CIPM/2023 DU  
05/07/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES DALOTS ET AUTRES OUVRAGES  
D'ASSAINISSEMENT SUR L'AXE CARREFOUR MENUISERIE LOGPOM-ANTENNE CRTV LOGBESSOU  
LIEU-DIT VALLÉE COMMISSARIAT DU 18ÈME DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5ÈME,  
DÉPARTEMENT DU WOURI.  
« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »**

## Présentation de l'Offre

Sous peine de rejet, les plis doivent être conformes aux prescriptions de la réglementation, notamment en ses articles 24 du Code des marchés publics et 20 et 24 du RGAO. Le soumissionnaire doit produire son offre en **09 (neuf) exemplaires** dont un (01) original et huit (08) copies.

Chaque offre doit être rédigée en français ou en anglais et présentée en un pli unique contenant trois (03) sous plis (Un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier). Le pli et les sous-plis doivent être fermés et scellés avec la composition et les mentions tels qu'indiqués dans le RPAO.

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de : **1 200 000 (Un million deux mille) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront être obligatoirement datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu le **04/08/2023 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune Douala v dans la salle de réunions de l'immeuble siège.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

1. Absence de la caution de soumission à l'ouverture
2. Note technique inférieure ou égale à 75% des critères essentiels
3. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; substitution de pièce
4. Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU (offre financière) dans le devis et dans le sous détail des prix.
5. Pièce(s) Administrative(s) non conforme(s) et non régularisée(s) dans les 48 heures après le dépouillement.
6. présence sur la liste du répertoire des entreprises suspendues de l'ARMP.

### Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1. Présentation de l'offre,
2. La visite du site signée sur l'honneur.
3. Le chiffre d'affaires
4. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières (capacité financière) : 40 000 000 f cfa
5. Les références de l'Entreprise
6. La disponibilité du matériel et des équipements essentiels
7. L'expérience du personnel d'encadrement
8. Les preuves d'acceptation des conditions du marché : CCAP paraphé sur toutes les pages, signé et datée à la dernière page par le Directeur General.
9. La note méthodologique

Le non-respect de **07 (Sept)** de ces critères entraîne l'élimination de l'offre.

### Conditions d'évaluation financière

A l'issue de l'évaluation technique, les Offres financières des soumissionnaires qui n'ont pas été éliminées au cours de l'évaluation technique, seront évaluées.

### Évaluation financière

L'évaluation de l'offre financière sera basée sur le montant corrigé de l'Offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix, ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives.

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant, le cas échéant, les remises proposées.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par l'offre pendant **quatre-vingt-dix jours (90) jours** à partir de la date de remise de celle-ci.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès des services des marchés porte 309 de la Mairie B.P : 10171 Douala.

### Dénonciations en cas de corruption :

Pour toute tentative ou faits de mauvaise pratique, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au numéro : 673 205 725/699 370 748

*DOUALA le 5 Juillet 2023*

*Le MAIRE*

**MFEUNGWANG Richard**

**COMMUNE DE MATOMB**

**COMMUNIQUE N°05/C.MATOMB/SIGAMP/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CMAT/CIPM/2023 DU 06 JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT EN MATERIEL AUX CENTRES DE SANTE INTEGRES NKENGLIKOCK ET DE LISSE DANS LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRELOT 2 : DESCRIPTION DU MARCHÉ : FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT EN MATERIEL AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE LISSE, DANS LA COMMUNE DE MATOMB;**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Durée d'exécution** : quatre-vingt-dix (90) jours après notification de l'ordre de service de démarrer la prestation.

**Lieu d'exécution** : Commune de Matomb

<b>Prestataire reten</b>					
<b>Rang</b>	<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant TTC lu publiquement</b>	<b>Montant TTC final</b>	<b>Délai de livraison proposé</b>	<b>Observations</b>
1 <sup>er</sup>	ETS MARY ET FILS	8 795 000	8 795 000	90 jours	Offre conforme pour l'essentiel et montant évalué moins disante

Le Prestataire **ETS MARY ET FILS, BP : Yaoundé OBOBOGO, Tel : 697 79 00 09**, a présenté une Offre conforme pour l'essentiel et moins disante à l'issue de l'évaluation financière. Ainsi, il est invité à prendre attache avec la Commune de Matomb, pour recevoir la notification de l'attribution et signer le marché y relatif.

MATOMB le 17 Juillet 2023

Le

**NYOBE Fils Hubert**

**COMMUNE DE MATOMB**

**COMMUNIQUE N°04/C.MATOMB/SIGAMP/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CMAT/CIPM/2023 DU 06 JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT EN MATERIEL AUX CENTRES DE SANTE INTEGRES NKENGLIKOCK ET DE LISSE DANS LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRELOT 1 : DESCRIPTION DU MARCHÉ : FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT EN MATERIEL AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NKENGLIKOCK, DANS LA COMMUNE DE MATOMB;**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Durée d'exécution** : quatre-vingt-dix (90) jours après notification de l'ordre de service de démarrer la prestation. **Lieu d'exécution** : Commune de Matomb

**Prestataire retenu**

Rang	Soumissionnaire	Montant TTC lu publiquement	Montant TTC final	Délai de livraison proposé	Observations
1 <sup>er</sup>	ETS MARY ET FILS	11 185 000	11 185 000	90 jours	Offre conforme pour l'essentiel et montant évalué moins disante

Le Prestataire **ETS MARY ET FILS, BP : Yaoundé OBOBOGO, Tel : 697 79 00 09**, a présenté une Offre conforme pour l'essentiel et moins disante à l'issue de l'évaluation financière. Ainsi, il est invité à prendre attache avec la Commune de Matomb, pour recevoir la notification de l'attribution et signer le marché y relatif.

MATOMB le 17 Juillet 2023

Le MAIRE

**NYOBE Fils Hubert**

## COMMUNE DE NKOLMETET

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/  
AONO/NKMT/CIPM/2023 DU25/01/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN  
HANGAR DE STOCKAGE ET DE CONSERVATION DES PRODUITS DE PECHE EN BRIQUES DE TERRE  
CUITE AU NOUVEAU MARCHÉ CENTRAL DE NKOLMETET, COMMUNE DE NKOLMETET, DEPARTEMENT  
DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BIP MINEPIA,  
EXERCICE 2023**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de NKOLMETET, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution **DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE STOCKAGE ET DE CONSERVATION DES PRODUITS DE PECHE EN BRIQUES DE TERRE CUIE AU NOUVEAU MARCHÉ CENTRAL DE NKOLMETET, COMMUNE DE NKOLMETET, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE .**

FINANCEMENT : BIP MINEPIA, Exercice 2023

**Imputation : 57 31 055 01 641167 523311 951 ; Act: IY04292**

**(EN PROCEDURE D'URGENCE).**

### 2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, portent sur la construction d'un hangar de stockage et de conservation des produits de pêche à NKOLMETET dans la Commune de NKOLMETET, Département du NYONG et SO'O, Région du CENTRE.

Ces travaux sont répartis ainsi qu'il suit :

Les travaux préliminaires ;

Les travaux de terrassement ;

Ouvrage en infrastructure ;

Fondations ;

Maçonnerie-Élévation et ravalement ;

Ouvrage en superstructure ;

Enduit-Chape et Revêtement scellé

Charpente-Couverture -Ouverture;

Faux-Plafond ;

Menuiserie Métallique et Bois ;

Peinture ;

Electricité-Sécurité-Incendie ;

Assainissement-VRD.

**NB : Les détails sont précisés dans le CCTP**

### 3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le BIP MINEPIA, 2023 **Acte IY04292** Le montant prévisionnel des travaux est de **TRENTE-DEUX MILLIONS (32 000.000) FCFA TTC.**

### 4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ou groupements solidaires d'entreprises de BTP installées au Cameroun.

## 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le BIP MINEPIA, 2023 **Acte IY04292** Le montant prévisionnel des travaux est de **TRENTE-DEUX MILLIONS (32 000.000) FCFA TTC.**

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Mairie de NKOLMETET aux heures et jours ouvrables.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis à la Mairie de NKOLMETET aux heures et jours ouvrables sur présentation de l'original d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier, de **CINQUANTE CINQ MILLE (55.000) Francs** CFA payable à la Recette Municipale de la Commune de NKOLMETET

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la salle de réunion de la Mairie de NKOLMETET sis à NKOLMETET le **18 /08/2023 à 12 heures précises.** Elle devra porter la mention :

« **AVIS D' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/ AONO/NKMT/CIPM/2023 DU25/01/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D' UN HANGAR DE STOCKAGE ET DE CONSERVATION DES PRODUITS DE PECHE EN BRIQUES DE TERRE CUITE AU NOUVEAU MARCHÉ CENTRAL DE NKOLMETET , COMMUNE DE NKOLMETET, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

**FINANCEMENT : BIP MINEPIA Exercice 2023 ; Imputation : 57 31 055 01 641167 523311 951 ; Acte : IY04292 ;**

### Présentation des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Volume 1 : Offre Administrative ;

Volume 2 : Offre Technique ;

Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique et reliées.

**(EN PROCEDURE D'URGENCE)**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à **Quatre (04) mois.**

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **SIX CENT QUARANTE MILLE ( 640.000 ) FCFA** Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.



## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu **le 18 /08/2023 à 13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés, à la salle de réunions de la Mairie de NKOLMETET sise à NKOLMETET. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

## 14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

### 15.1. Critères Eliminatoires

- a) Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture ;
- b) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après la séance d'ouverture ;
- c) Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- d) Offre technique incomplète pour absence :
  - d1) de l'Attestation de visite de site avec photos signée sur l'honneur par le soumissionnaire;
  - d2) l'ingénieur des travaux du génie Civil inscrit à l'Ordre (l'ONIGC),
  - d3) de déclaration sur l'honneur de non abandon de marchés au cours des **trois (03)** dernières années ;
  - d4) de la capacité de préfinancement d'un montant minimum de 20 millions délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le MINFI ;
- e) **N'avoir pas réalisé au cours des 05 dernières années (depuis 2018) un projet de travaux similaires d'un montant minimum de vingt millions FCFA dans le cadre des marchés publics ;**
- f) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- g) N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères essentiels.

### 15.2. Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

- A - Présentation ..... 01 critère
- B – Références de l'Entreprise..... 03 critères
- C - Personnel d'encadrement ..... 02 critères
- D - Méthodologie ..... 04 critères
- E - Matériel et Equipements essentiels..... 04 critères

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation. En cas de conflit entre l'Avis d'Appel d'Offres, la grille d'évaluation et le RPAO, seul ce dernier doit être pris en considération.

## 15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de NKOLMETET (Secrétariat General) téléphone : 699 36 13 55 / 657 32 32 96

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS a la CONAC au numéro 1517.

### Additif à l'appel d'Offres

Le Maitre d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

YAOUNDE le 13 Juillet 2023

Le MAIRE

**ANABA MBARGA Joséphine Solange**

**CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL**

**COMMUNIQUE N°013/C/CR/LT/CAB DU 12/07/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°10/AONO/LTICRICIPM DU 15 MAI 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDE POUR LA REALISATION DE LA NOTICE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DU PROJET D'AMENAGEMENT ET D'EXTENSION D'UN IMMEUBLE R+3 POUR LE COMPTE DU CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Président du Conseil Régional du Littoral communique :

L'entreprise ci-après désignée est déclarée adjudicataire de la lettre-commande relatif au Dossier d'Appel d'Offres susmentionné.

Il s'a it de :

N°	ADJUDICATAIRE	NATURE DES PRESTATIONS	MONTANT HT FCFA	MONTANT TTC FCFA	DELAI D'EXECUTION
01	CREACONSULT	RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDE POUR LA REALISATION DE LA NOTICE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DU PROJET D'AMENAGEMENT ET D'EXTENSION D'UN IMMEUBLE R+3 POUR LE COMPTE DU CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL.	12 030 000 FCFA	14 345 775 FCFA	03 MOIS

L'entreprise susvisée est par conséquent invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué, au cabinet du Maître d'Ouvrage, sis à l'immeuble siège du Conseil Régional du Littoral, B.P 283Douala, pour les formalités d'élaboration du marché afférent.

Le présent communiqué portant publication des résultats de ladite lettre-commande tient lieu de main levée de la caution de soumission.

*DOUALA le 12 Juillet 2023*

*Le PRÉSIDENT*

**BANLOG Polycarpe**

## COMMUNE DE DOUALA VI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°013/AONO/CADVI /CIPM/2023 DU 10 JUILLET 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT (R+1) PHASE 1 A MANOKA CENTRE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA VI, DEPARTEMENT DU WOURI, REGION DU LITTORAL**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget de la CAD6 2023, le Maire de ladite commune, en tant que Maître d'ouvrage et autorité contractante, lance pour le compte de sa Municipalité un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un BATIMENT (R+1) **PHASE 1** à Manoka Centre dans la Commune d'Arrondissement de Douala VI – Département du Wouri – Région du Littoral.

### 2. Consistance des prestations

Lot 100 : Travaux préliminaires  
Lot 200 : Terrassement  
Lot 300 : Fondations  
Lot 400 : Maçonnerie et élévations  
Lot 500 : Plancher haut rez-de-chaussée  
Lot 600 : Charpente et couverture  
Lot 700 : Revêtement sols murs  
Lot 800 : Menuiserie bois, aluminium  
Lot 900 : Electricité  
Lot 1000 : Plomberie sanitaire  
Lot 1100 : Peinture  
Lot 1200 : Menuiserie bois et aluminium  
Lot 1300 : VRD

### 3. Cout Prévisionnel

**Montant : 70 000 000**(soixante-dix millions de francs CFA.) TTC

### 4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

### 5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget de la **CAD6, exercice 2023**.

### 6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala VI ( **Secrétariat de la commune**) dès publication du présent avis.

### 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'Arrondissement de Douala VI (**Secrétariat général de la commune** ) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **125.000 (cent vingt cinq mille francs CFA)**, payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Douala VI au titre des frais de dossier.

## 8. Remises des offres

Les Offres rédigées en Français ou en Anglais, en Huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées comme telles, devront parvenir sous pli fermé contre un récépissé dûment signé auprès du Service des marchés de la Commune d'Arrondissement de Douala VI, au plus tard le **02 AOUT 2023 à 12 heures** précises et devront porter la mention suivante :

**L'avis D'APPEL D'OFFRES OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°013/AONO/CAD VI/CIPM/ 2023 du 10 JUILLET 2023 pour les travaux de  
Construction D'UN BATIMENT (R+1) PHASE 1 A MANOKA CENTRE PLATEAU dans la commune  
d'arrondissement de Douala VI, département du Wouri, région du littoral  
" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

**Les soumissionnaires, en plus des offres physiques, devront remettre les offres numériques soit dans une  
clé USB.**

## 9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **trois (03) mois**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou un organisme ou institution financière agréée par le Ministère en charge des finances, d'un montant de **1 400 000** (un million quatre cent mille francs CFA) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des Offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres(RPAO).

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et Dossier d' Appel d' Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme ou institution financière agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre après 48 Heures de régularisation.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **02 AOUT 2023 à 13 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Douala VI, dans la Salle de réunion de la Préfecture du Wouri.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les Offres sont ouvertes et évaluées en une étape.

## 12. Critères d'évaluation

### Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- a) Absence de la caution de soumission dans l'offre administrative ;
- b) Absence d'une pièce non-conforme et non régularisée dans les 48 heures après la date de l'ouverture ou de dépouillement des plis ;
- c) Absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission
- d) Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- e) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifiée ou d'un sous-détail de prix
- f) Note technique inférieure à 70%
- g) Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois dernières années
- h) Offre financière incomplète (absence d'une pièce).
- i) Absence de la version électronique de l'offre financière.

### Les principaux critères de qualification (critères essentiels) :

L'évaluation des offres techniques portera sur l'essentiel résumé ci-après et détaillé dans le dossier d'appel d'offres notamment le RPAO.

- 13.1. Présentation générale de l'offre ;
- 13.2. Référence technique de l'entreprise ;
- 13.3. Qualification et expérience du personnel d'encadrement ;
- 13.4 Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- 13.5. Méthodologie d'exécution ;
- 13.6. Visite du site signé sur l'honneur ;
- 13.7. Capacité financière ;
- 13.8. Délai d'exécution ;

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs Sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour

### L'évaluation de l'offre technique :

- i) l'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) les références de l'entreprise ;
- iii) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) Délai d'exécution ;
- v) l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;

**Le non-respect de 70% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.**

## 13. Attribution

A l'issue de l'examen des Offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés de la **Commune d'Arrondissement de Douala VI**, la Lettre-Commande des travaux sera conclue entre l'Adjudicataire et le Maître d'Ouvrage, pour le compte de la **Commune d'Arrondissement de Douala VI**.

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala VI (secrétariat de la commune).

DOUALA le 10 Juillet 2023

Le MAIRE

**EDIMO Ernest**

# COMMUNE DE NGWEI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**  
**N°004/AONO/C-NGW/CIPM/2023 DU 10/07/2023 POUR LES TRAVAUX DE : LOT 1 : REHABILITATION DE L'AXE CARREFOUR CSI MAKONDO – SAR SM DE MAKONDO (AVEC CONSTRUCTION D'UN DALOT SUR LA RIVIERE MANDONGUE) ; LOT 2 : REHABILITATION SDE LA ROUTE MAKANDA MA KODA – ETOUHA CHEFFERIE ; DANS LA COMMUNE DE NGWEI, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. EN PROCÉDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINDDEVEL, EXERCICE 2023. MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGWEI.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
57 27 641433 523511

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2022, le Maire de la Commune de Ngwei, Autorité contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux de :

**LOT 1** : Réhabilitation de l'axe carrefour CSI Makondo – SAR SM de Makondo (avec construction d'un dalot sur la rivière Mandongue) ;

**LOT 2** : Réhabilitation de la route Makanda Ma koda – Etouha chefferie. **DANS LA COMMUNE DE NGWEI, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL**

## 2. Consistance des prestations

L'ensemble des travaux comprennent notamment :

Lot1 :

- Installation,
- Nettoyage et terrassement;
- Assainissement – drainage
- Ouvrage d'art.

Lot 2 :

- Installation,
- Nettoyage et terrassement;

Ceux-ci sont constitués essentiellement des travaux du gros œuvre et ceux du second œuvre, composés des natures et quantités décrites dans le cadre du devis quantitatif et estimatif.

## 3. Allotissement

Lesdits travaux font l'objet de deux (2) lots indissociables, présentés ainsi que suit :

LOTS	Nature de la prestation	Localité	Arrondissement	Administration bénéficiaire
Lot 1	Réhabilitation de l'axe carrefour CSI Makondo – SAR SM de Makondo (avec construction d'un dalot sur la rivière Mandongue) ;	Makondo	NGWEI	Commune de NGWEI

Lot 2	Réhabilitation de la route Makanda Ma koda – Etouha chefferie.	Etouha	NGWEI	Commune de NGWEI
-------	--	--------	-------	------------------

#### 4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est réservée aux Entreprises de droit Camerounais jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

#### 5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2023 du MINDDEVEL, en Ressources transférées, suivant le tableau ci-après :

Lots	Nature de la Prestation	Montant F
1	Réhabilitation de l'axe carrefour CSI Makondo – SAR SM de Makondo (avec construction d'un dalot sur la rivière Mandongue) ;	15
2	Réhabilitation de la route Makanda Ma koda – Etouha chefferie.	1

#### 6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Ngwei, BP 266 Edéa, Tel : 696765035/ 697613977 dès publication du présent avis.

#### 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune de Ngwei, BP 266 Edéa, Tel : 690719914 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50.000** (cinquante mille) Francs CFA payable à la Recette Municipale de NGWEI.

#### 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) Copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du secrétaire général de la Commune de Ngwei, BP : 266 Edéa, au plus tard le **04/08/2023** à 11 heures précises et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/AONO/C-NGW/CIPM/2023 du 10/07/2023 Pour travaux de :**

**LOT 1 : Réhabilitation de l'axe carrefour CSI Makondo – SAR SM de Makondo (avec construction d'un dalot sur la rivière Mandongue) ;**

**LOT 2 : Réhabilitation de la route Makanda Ma koda – Etouha chefferie.**

**DANS LA COMMUNE DE NGWEI, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL  
« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

#### 9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution de l'ensemble des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

#### 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces Administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances d'un **montant de 2%** du coût prévisionnel du marché Toutes Taxes Comprises, soit **trois cent mille (300 000) Francs** pour le lot 1 et **deux cent vingt mille (220 000) Francs** pour le Lot 2, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces Administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remise sous pli scellé.

Les plis visés portant uniquement le numéro et l'objet de l'Appel d'Offres sont adressés au Maître d'Ouvrage. Ils ne doivent donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire.

Les pièces du Dossier Administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent ou une autorité Administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu à le **04/08/2023** à **12** heures précises dans la salle des actes de l'hôtel de ville de la Commune de Ngwei par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ngwei.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 13. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission dans les pièces Administratives ;
- Dossier non produit en Sept (07) exemplaires ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire de non abandon d'un marché au cours des trois dernières années et non appartenance à la liste des entreprises défaillantes.
- Le non-respect d'au moins 20/28 soit 71,42% des sous critères des critères essentiels
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ;
- Absence ou la non-conformité de toute autre pièce du dossier administratif dans un délai de 48 heures après l'ouverture des plis.

### Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- a) Personnel d'encadrement
- b) La disponibilité du matériel
- c) Les références et capacité financière de l'entreprise
- d) L'organisation et la compréhension du projet
- e) La présentation des offres

## 14. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités administrative, technique et financière requises et présentant, l'offre financière évaluée la moins-disante.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat du secrétaire général de la Commune de Ngwei, BP : 266 Edéa Tel : 696765035/ 697613977

### Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

NGWEI le 10 Juillet 2023

Le MAIRE

**HAGBE Mathieu**

## PORT AUTONOME DE KRIBI

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/PAK/CIPM/2023 DU 17 JUILLET 2023 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS EN VUE DE LA MISE A NIVEAU (UPGRADE) DU SYSTEME D'AIDE A LA NAVIGATION DU PORT AUTONOME DE KRIBI (PHASE 2).**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A  
**IMPUTATION**  
LIGNE 5115001-244200.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Directeur Général du Port Autonome de Kribi, Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour la fourniture et installation des équipements en vue de la mise à niveau (upgrade) du système d'aide à la navigation du Port Autonome de Kribi (Phase 2).

### 2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent : la fourniture, le transport, la manutention, l'installation et la mise en service des équipements suivants et leurs accessoires :

Une (01) station de base en version complète avec accessoires ; Une (01) Antenne VHF avec accessoires ; Une (01) Antenne GNSS avec accessoires ;

Un (01) serveur physique sur lequel est installé et configuré le logiciel Maritime Service Suite (MSS) ayant toutes les licences conformément aux spécifications techniques ;

Des câbles, connecteurs et divers accessoires nécessaires pour l'installation des équipements ;

Un (01) poste de travail superviseur, équipé de trois (03) écrans de 32" Minimum ;

Un (01) poste de travail opérateur, équipé de trois (03) écrans de 32" Minimum ; Trois (03) convertisseurs VHF analogue-digital Edge ;

La réception usine des équipements ;

La formation des techniciens et utilisateurs. Le détail des fournitures et services est précisé dans les spécifications techniques.

### 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'acquisition est de trois cent cinquante millions **(350 000 000) FCFA** Toutes Taxes Comprises.

### 4. Allotissement

La présente consultation n'est pas allotie

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux entreprises nationales et spécialisées dans la commercialisation de ces types de fournitures

## 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du Port Autonome de Kribi, Exercice 2023, **Ligne 5115001-244200**.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Division des Marchés, au Rez-de-chaussée de l'Immeuble R+2 du Port Autonome de Kribi à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 ; Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : [contact@pak.cm](mailto:contact@pak.cm) dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Division des Marchés, au Rez de Chaussée de l'Immeuble R+2 du Port Autonome de Kribi à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : [contact@pak.cm](mailto:contact@pak.cm), dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de deux cent mille (200.000) FCFA dans le compte spécial CAS-ARMP n°33598860001 94 ouvert à la BICEC.

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra parvenir par voie physique au plus tard le **22 aout 2023 à 14 heures précises**, heure locale. Dans le même délai, chaque soumissionnaire devra également faire parvenir par voie électronique son sous-détail des prix unitaires, son bordereau des prix unitaires et son devis quantitatif et estimatif à l'adresse suivante : [contact@pak.cm](mailto:contact@pak.cm) ou [cipmek@pak.cm](mailto:cipmek@pak.cm). Les fichiers constitutifs de l'offre électronique devront être transmis au format Microsoft Word ou Excel et protégés d'accès par un mot de passe détenu exclusivement par le soumissionnaire, jusqu'à l'ouverture des offres.

En outre, les informations du dossier financier sus énumérées (sous-détails des prix, bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif) seront également remises sur une clé USB.

Chaque offre portera la mention suivante :

**« DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/A0NO/PAKICIPM/2023 DU 17 JUILLET POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS EN VUE DE LA MISE A NIVEAU (UPGRADE) DU SYSTEME D'AIDE A LA NAVIGATION DU PORT AUTONOME DE KRIBI (PHASE 2)**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de **cent quatre-vingts (180) jours**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant, de **sept millions (7 000 000) de francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

## 13. Ouverture des Plis

1. L'ouverture des plis se fera en un temps.
2. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu

le 22 aout 2023 à 15 heures par la Commission interne de Passation des Marchés du Port Autonome de Kribi dans la salle de conférence sise au 2<sup>ème</sup> étage de l'immeuble R+2 à Kribi.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### A. CRITERES ELIMINATOIRES

1) Nombre d'exemplaires des offres insuffisant ;

2) Offre administrative

- Absence d'une pièce administrative ;

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

3) Dossier technique

- Absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant ;

- Absence de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant ;

- Absence d'une attestation de visite de site ;

- Non-conformité aux spécifications techniques des fournitures (seuil de conformité inférieur à 80%) ;

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

- CCAP et Spécifications techniques non paraphés à toutes les pages et non signés à la dernière page ;

- Non-respect de 4 critères essentiels sur 6 ;

4) Dossier financier

- Absence d'un prix unitaire quantifié ;

- Absence des sous détails des prix unitaires quantifiés.

**B. CRITÈRES ESSENTIELS**

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

N°	Critère essentiel		Résultat
1	Capacité financière du soumissionnaire	1	Oui/Non
2	Expérience du soumissionnaire		Oui/Non
3	Délai et Planning de livraison des fournitures		Oui/Non
4	Service après-vente		Oui/Non
5	Qualification du personnel technique		Oui/Non
6	Pertinence de l'offre du soumissionnaire		Oui/Non

Le score minimum technique requis est de 4/6. Les critères et sous critères essentiels sont détaillées dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

**15. Attribution**

L'attribution se fera au soumissionnaire techniquement qualifié et présentant l'offre jugée la moins-disante.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse suivante :

Siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Division des Marchés, au Rez-de-chaussée de l'Immeuble R+2 du Port Autonome de Kribi à Kribi, tél : (237) 222 46 21 00, fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : [contact@pak.cm](mailto:contact@pak.cm).

*KRIBI le 17 Juillet 2023*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***MELOM Patrice***

## COMMUNE DE NGWEI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°001BIS/AONO/C-NGWEI/CIPM/2023 DU 10/07/2023 POUR LES TRAVAUX DE : LOT 1 : CONSTRUCTION  
DE QUATRE BLOCS DE SIX LATRINES DANS LES EP MAKONDO, BITOUTOUCK, SONG NDONG ET  
DINGOMBI ; LOT 2 : CONSTRUCTION DU POSTE AGRICOL DE MAKONDO ; DANS LA COMMUNE DE  
NGWEI, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BIP  
MINDUB, MINADER EXERCICE 2023**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
57 15 641433 524114

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de NGWEI, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de NGWEI, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de :

**LOT 1 : CONSTRUCTION DE QUATRE BLOCS DE SIX LATRINES DANS LES EP MAKONDO, BITOUTOUCK, SONG NDONG ET DINGOMBI ;**

**LOT 2 : CONSTRUCTION DU POSTE AGRICOL DE MAKONDO ; DANS LA COMMUNE DE NGWEI, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.**

### 2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent les travaux de :

#### Lot 1 :

- TRAVAUX PREPARATOIRES ;
- TERRASSEMENTS ;
- FONDATIONS;
- MAÇONNERIE - ELEVATION ;
- COUVERTURE –CHARPENTE -
- MENUISERIE BOIS/ ;
- PEINTURE ;
- VRD

#### Lot 2

- TRAVAUX PREPARATOIRES ;
- TERRASSEMENTS ;
- FONDATIONS;
- MAÇONNERIE POUR SUPERSTRUCTURE -
- COUVERTURE –CHARPENTE –
- ENDUIT ET REVETEMENT ;
- MENUISERIE METALLIQUE/BOIS;
- PEINTURE ;
- VITRERIE ;
- ELECTRICITE,
- PLOMBERIE SANITAIRE,
- VRD ET ASSAINISSEMENT

Ceux-ci sont constitués essentiellement des travaux du gros œuvre et ceux du second œuvre, composés des natures et quantités décrites dans le cadre du devis quantitatif et estimatif,

### 3. Allotissement



Lesdits travaux font l'objet de 2 (deux) Lots dissociables et chaque soumissionnaire ne peut prétendre à plus d'un lot. Ces lots sont présentés ainsi que suit :

Lot	Nature de la prestation	Localités	Arrondissement	Administration bénéficiaire
Lot 1	<b>CONSTRUCTION DE QUATRE BLOCS DE SIX LATRINES DANS LES EP</b>	Makondo, Bitoutouck, Song Ndong et Dingombi	NGWEI	Commune de NGWEI
Lot 2	<b>CONSTRUCTION DU POSTE AGRICOLE DE MAKONDO</b>			

#### 4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est réservée aux Entreprises de droit Camerounais jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

#### 5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2023 du MINEDUB, du MINADER en Ressources transférées, suivant le tableau ci-après :

Lot	Nature de la Prestation
LOT 1 :	POUR LES TRAVAUX DE Construction de quatre blocs de six latrines dans les EP Makondo, Bitoutouck, Song Ndong et Dingombi ; dans la Commune De Ngwei, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral
LOT 2 :	Construction du poste agricole de Makondo ; dans la Commune De Ngwei, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral

#### 6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat du secrétaire général de la Commune de Ngwei, B.P : 266 Edéa, Tél : (237) 690 548 657/697 613 977 dès publication du présent avis.

#### 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Ngwei, B.P : 266 EDEA, Tél : (237) 694 963 978 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **rente-cinq mille (35 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de Ngwei.

#### 8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (dont un original et six copies marqués comme tels), devra parvenir au secrétariat du secrétaire général de la Commune de Ngwei, au plus tard le **04/08/2023 à 11 heures** et devront porter la mention :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**  
**N°01BIS/AONO/C-NGWEI/CIPM/2023 du 10/07/2023**  
**POUR LES TRAVAUX DE :**

**Lot1 : Construction de quatre blocs de six latrines dans les EP Makondo, Bitoutouck, Song Ndong et Dingombi ; dans la Commune De Ngwei, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral**

**Lot 2 : Construction du poste agricole de Makondo ; dans la Commune De Ngwei, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral**

**A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

#### 9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires par Lot**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

**10. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces Administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances d'un **montant de 2%** du coût prévisionnel du marché Toutes Taxes Comprises soit **trois cent vingt mille (320 000) Francs CFA**, pour le Lot 1, soit **quatre cent quatre-vingt mille (480 000) Francs** pour le lot 2 valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

**11. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces Administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remise sous pli scellé.

Les plis visés portant uniquement le numéro et l'objet de l'Appel d'Offres sont adressés au Maître d'Ouvrage. Ils ne doivent donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire.

Les pièces du Dossier Administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent ou une autorité Administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres.

**12. Ouverture des Plis**

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu à le **04/08/2023** à **12 heures** précises dans la salle des actes de l'hôtel de ville de la Commune de Ngwei par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ngwei.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

**13. Critères d'évaluation**

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission dans les pièces Administratives ;
- Dossier non produit en Sept (07) exemplaires ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire de non abandon d'un marché au cours des trois dernières années et non appartenance à la liste des entreprises défaillantes.
- Le non-respect d'au moins **19/27 soit 71,37%** pour le lot1 et **20/29 soit 71,42%** pour le lot 2 des sous critères des critères essentiels
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ;
- Absence de Déclaration de non abandon de chantier
- Absence ou la non-conformité de toute autre pièce du dossier administratif dans un délai de 48 heures après l'ouverture des plis.

**Critères essentiels**

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

N°	Désignation
1	Personnel d'encadrement
2	La disponibilité du matériel
3	Les références et capacité financière de l'entreprise
4	L'organisation et la compréhension du projet
5	La présentation des offres

**14. Attribution**

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire ayant présenté une offre administrative conforme, techniquement éligible et présentant une offre financière évaluée la moins- disante.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépôt de celles-ci.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat du secrétaire général de la Commune de Ngwei, B.P : 266 Edéa, Tél : (237) 690 548 657/697 613 977 dès publication du présent avis.

### **Lutte contre la corruption**

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **673 20 57 25 ou 699 37 07 48.**

*NGWEI le 10 Juillet 2023*

*Le MAIRE*

**HAGBE Mathieu**

## COMMUNE DE GOBO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/REN/DMD/C-GOBO/CIPM-BEC/2023 DU 13/07/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BATIMENTS A USAGE D'HEBERGEMENT DEUX BOUKAROUS DE DEUX CHAMBRES ET UNE SUITE, AU CAMPMENT MUNICIPAL DE GOBO, DANS LA COMMUNE DE GOBO, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY- REGION DE L'EXTRÊME-NORD CRITÈRES ÉLIMINATOIRES LES CRITÈRES ÉLIMINATOIRES FIXENT LES CONDITIONS MINIMALES À REMPLIR POUR ÊTRE ADMIS À L'ÉVALUATION SUIVANT LES CRITÈRES ESSENTIELS. LE NON-RESPECT DE CES CRITÈRES ENTRAÎNE LE REJET DE L'OFFRE DU SOUMISSIONNAIRE. IL S'AGIT NOTAMMENT : PIÈCES ADMINISTRATIVES · DOSSIER INCOMPLÈT, · ABSENCE DE LA CAUTION DE SOUMISSION, · PIÈCE FALSIFIÉE OU NON AUTHENTIQUE, OFFRE TECHNIQUE : · DOSSIER INCOMPLÈT, · FAUSSE DÉCLARATION, DOCUMENTS FALSIFIÉS OU SCANNÉS, · NON-CONFORMITÉ AUX SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES MAJEURES, · NON SATISFACTION, AU MOINS, À VINGT-NEUF 29 CRITÈRES ESSENTIELS SUR QUARANTE-DEUX 42, OFFRE FINANCIÈRE : · OFFRES FINANCIÈRES INCOMPLÈTES, · PIÈCE NON CONFORMES, · OMISSION DANS L'OFFRE FINANCIÈRE D'UN PRIX UNITAIRE QUANTIFIÉ, · ABSENCE D'UN SOUS-DÉTAIL DE PRIX, · SOUS-DÉTAIL DE PRIX IRRÉALISTE ET ERRONÉ · NON-CONFORMITÉ DU MODÈLE DE SOUMISSION. 14.2 : CRITÈRES ESSENTIELS LES CRITÈRES DITS ESSENTIELS SONT CEUX PRIMORDIAUX OU CLÉS POUR JUGER DE LA CAPACITÉ TECHNICO FINANCIÈRE DES CANDIDATS À EXÉCUTER LES TRAVAUX, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES. CES CRITÈRES PORTENT SUR : PRÉSENTATION SUR 03 CRITÈRES ; PERSONNEL D'ENCADREMENT DE L'ENTREPRISE SUR 12 CRITÈRES ; MATÉRIEL DE CHANTIER À MOBILISER SUR 06 CRITÈRES ;**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
57 27 100 02 641314

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction de deux boukarous de deux chambres et une suite en briques cuites au campement municipal de Gobo, dans la commune de **GOBO**, Département du Mayo-Danay. Le Maire de la Commune de Gobo, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – élévations ;
- La charpente – couverture-plafond ;
- La menuiserie métallique, bois et aluminium ;
- Plomberie ;
- L'électricité ;
- Revêtement et vitrerie ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

### 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **39 500 000 (Trente Millions Cinq Cent Mille)** de francs CFA.

#### 4. Allotissement

LOT UNIQUE

#### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

#### 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public ( DGD), Exercice 2023 sur la ligne d'imputation suivante : Ligne n° 57 27 100 02 641314

#### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Gobo, Service Interne de passation de marchés publiques dès publication du présent avis.

#### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au Service Interne de passation de marchés publiques de Gobo, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille) francs CFA** payable au trésor public.

#### 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au service Interne de passation des Marchés Publics de Gobo, au plus tard le 10/08/2023, date limite de réception des offres à **13 heures** et devra porter la mention:

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N° 014/AONO/REN/DMD/C-GOBO/CIPM-BEC/2023**

**DU 13/07/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BATIMENTS A USAGE D'HEBERGEMENT DEUX BOUKAROUS DE DEUX CHAMBRES ET UNE SUITE), AU CAMPMENT MUNICIPAL DE GOBO, DANS LA COMMUNE DE GOBO, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY- REGION DE L'EXTRÊME-NORD**

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

#### 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **120 jours** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux

#### 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans pièce 12 du DAO, une somme de **790 000 (Sept cent Quatre Vingt Dix mille) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous plis se fait en **un (01) seul temps**.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 10/08/2023 à 14 heures précises par la Commission Interne de passation des marchés Publics De Gobo dans le bureau de la Présidente de ladite commission.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

#### Pièces Administratives

- Dossier incomplet,
- Absence de la caution de soumission,
- Pièce falsifiée ou non authentique,

#### Offre Technique :

- Dossier incomplet,
- Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés,
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures,
  - Non satisfaction, au moins, à vingt-neuf 29 critères essentiels sur quarante-deux 42,

#### Offre financière :

- Offres financiers incomplète,
- Pièce non conformes,
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié,
- Absence d'un sous-détail de prix,
- sous-détail de prix irréaliste et erroné
- Non-conformité du modèle de soumission.

### Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'Appel d'Offres. Ces critères portent sur :

- Présentation sur **03 critères** ;
- Personnel d'encadrement de l'entreprise sur **12 critères** ;
- Matériel de chantier à mobiliser sur **06 critères** ;
- Méthodologie d'exécution sur **11 critères** ;
- Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **10 critères**.

## 15. Attribution

Le Maire de la Commune de Gobo, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, à la Commission Interne de passation des Marchés Publics de Gobo, Cellule d'Appui au lancement des offres, sise dans l'enceinte de la mairie de Gobo

*GOBO le 13 Juillet 2023*

*Le MAIRE*

**ROUBOUTANGOU NGUINA**

**COMMUNE DE GOBO**

**«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/REN/DM/C.GOBO/CIPM-TR/2023 DU 13/07/2023 EN  
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE PASSERELLE DE 1.50M X  
150M SUR LE FLEUVE DE MOULFOU (PREMIERE PHASE), DANS L'ARRONDISSEMENT DE GOBO,  
DEPARTEMENT DU MAYODANAY - REGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT : BUDGET  
D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINADERR EXERCICE 2023, AUTORISATION DE DÉPENSES N°IY04032  
IMPUTATION : 57 30 186 04 641314 521412 921**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
57 30 186 04 641314 521412 921

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Le Maire de la Commune de GOBO, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux construction d'une passerelle de 1.50m x 150m sur le fleuve de Moulfou (première phase), dans l'Arrondissement de GOBO, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord.

## 2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

### I. Travaux préparatoires

- Débroussaillage ;
- Installation de Chantier;
- Amenée et repli du matériel ;

### II. Terrassement

- Nivellement de la plateforme
- Fouille en puits et en rigole
- Remblai de terre ou de sable

### 1. III. Fondation

- Béton de propreté dosé à 150KG/M3
- Béton armé dosé à 350KG/M3 pour semelle isolées
- Béton armé dosé à 350KG/M3 pour amorce

### 1. IV. Superstructure

- Béton armé dosé à 550KG/M3 pour poteaux
- Béton armé dosé à 350KG/M3 pour poutres
- Béton armé dosé à 350KG/M3 pour chevêtre
- Dalle de roulement en béton armé dosé à 350KG/M3 d'une épaisseur de 20cm

### 1. V. Equipement et sécurité

- Garde de corps mixte
- Peinture à huile
- Panneaux de signalisation

## 3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel : 35 000 000 FCFA

## 4. Allotissement

LOT UNIQUE

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction et du Génie-Civil.

**En outre, ces sociétés, entreprises ou groupement d'entreprises ne doivent pas être adjudicataires de plus de trois marchés de l'exercice 2023 non réceptionnés dans le Département du Mayo-Danay.**

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

## 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Exercice 2023, **Autorisation de Dépenses N°IY04032 Imputation : 57 30 186 04 641314 521412 921**

## 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de GOBO, de 07 heures à 15h heures

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de GOBO, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **quarante-cinq mille Francs (45 000) francs CFA**, auprès de la Recette Municipale de GOBO.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Commune de GOBO, au plus tard le 10/08/2023 à **13 heures**, heure locale et devra porter la mention:

«**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N°013/AONO/REN/DM/C.GOBO/CIPM-TR/2023**

**DU 13/07/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE PASSERELLE DE 1.50m x 150m SUR LE FLEUVE DE MOULFOU (PREMIERE PHASE), DANS L'ARRONDISSEMENT DE GOBO, DEPARTEMENT DU MAYODANAY - REGION DE L'EXTRÊME-NORD**

**FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MUNADER-EXERCICE 2023,**

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

***Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.***

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, **date de signature de votre contrat**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra, joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Sept cent mille (700 000) de francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le 10/08/2023 à **14 heures** précises dans la salle de réunions de la Commune de GOBO, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

#### Pièces administratives

- Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- Pièce falsifiée ou non authentique.
- Absence de pièce attestant de la Réalisations d'un projet similaire ;

#### Offres techniques

- Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- chiffres d'affaires dans les bâtiments et travaux publics (BTP) au cours des trois dernières années inférieurs à vingt millions (20 000 000) de francs CFA ;
- Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- Non satisfaction, au moins à trente-deux **(32)** critères essentiels sur quarante-six **(46)**

#### Offres financières

- Offre financière incomplète;
- Pièces non conformes;
- Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié;
- Absence d'un sous-détail des prix.
- Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

## 15. Attribution

Le Maire de la Commune de GOBO, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de GOBO.

*GOBO le 13 Juillet 2023*

*Le MAIRE*

**ROUBOUTANGOU NGUINA**

# COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS DE CONSULTATION N°007/DC/CUD/CIPM/2023 DU 07 JUILLET 2023 RELATIF À L'ACQUISITION DU PETIT MATERIEL POUR LA MAINTENANCE DU PARC INFORMATIQUE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
610115

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du présent projet, le Maire de la ville de Douala, Autorité Contractante, lance une consultation pour l'acquisition du petit matériel pour la maintenance du parc informatique de la Communauté Urbaine de Douala.

## 2. Consistance des prestations

La prestation consiste à acquérir des Unités Tambours, des Disques Durs, des claviers, souris, barrettes mémoires, têtes d'impressions etc.

## 3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est de **20 000 000 (Vingt Millions) FCFA**

## 4. Allotissement

Les fournitures sont constituées en lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à toute entreprise de droit camerounais agréée à la fourniture de ce type de prestation.

## 6. Financement

Les prestations seront financées, Toutes Taxes Comprises, par le budget de la Communauté Urbaine de Douala d'exercices 2023, imputation n° **610115 Matériel informatique, tache n° 21051, Acquisition du petit matériel pour la maintenance du parc informatique de la Communauté Urbaine de Douala.**

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré à Direction des Services Généraux et du Patrimoine, Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 1.049, Rue Pasteur – 5e étage Immeuble SCI à Bonanjo BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable **de 25.000 (Vingt mille) FCFA** payable dans le Compte CAS – ARMP n° 33598800001-89 ouvert auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions et dans les Villes de Limbe et Dschang.

Le devis descriptif et quantitatif des fournitures devra être chiffré hors taxes sur la valeur ajoutée (H/TVA) et toutes taxes comprises (TTC) et déposé **au plus tard le 27 Juillet 2023 à 12 h 00** précises, heure locale sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée à l'Autorité Contractante avec la mention :

**« Demande de Cotation »**  
**N°007/DC/CUD/CIPM/2023 DU 05 JUILLET 2023**  
**RELATIVE À L'ACQUISITION DU PETIT MATERIEL POUR LA MAINTENANCE DU PARC INFORMATIQUE A LA**  
**COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**  
**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 8. Remises des offres

Les offres rédigées en français et/ou en anglais et en ( **09** ) **exemplaires** dont **un (01) original** **huit (08) copies** **marqués comme tels et une (01) copie numérique**, accompagnées du modèle de soumission signé, seront déposées contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine, Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 1.049, Rue Pasteur – 5e étage Immeuble SCI à Bonanjo BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950 et dépouillées **au plus tard le 27 Juillet 2023 à partir de 13 h 00**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de BONANJO, siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une connaissance parfaite des offres.

**N.B: pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48, ou aux numéros CUD de Lutte Anticorruption : 679888026 ; 695298115**

## 9. Delai de Livraison

Les délais maximums d'exécution prévus par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures, objet de la présente lettre commande est d'un **(1) mois**.

*DOUALA le 5 Juillet 2023*

*Le MAIRE*

**MBASSA NDINE Roger**

# COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS DE CONSULTATION DEMANDE DE COTATION N°008/DC/CUD/CIPM/2023 DU 07/07/2023 POUR  
L'ACQUISITION DES TOILETTES MOBILES POUR LES CEREMONIES DANS LA VILLE DE  
DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 ET SUIVANTS**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
610106.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de sa politique d'amélioration du cadre de vie des populations de la ville lors des cérémonies officielles dans la Ville de Douala, le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, lance un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation relative à l'acquisition des toilettes mobiles dans la Ville de Douala.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations consisteront en la :

- **Fourniture de toilettes mobiles pour les cérémonies dans la Ville de Douala ;**
- **Fourniture des accessoires et logistique pour l'entretien nécessaire aux mobilisations des toilettes mobiles dans la Ville de Douala.**

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet est de **30 000 000 (Trente millions) F CFA.**

## 4. Participation et origine

La participation est ouverte à toute entreprise de droit camerounais spécialisée dans le domaine.

## 5. Financement

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le budget de la Communauté Urbaine de Douala - Exercices 2023 et suivants, sur la ligne d'imputation budgétaire n° 610106.

## 6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, Sise au 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5<sup>e</sup> étage, à côté de la Délégation Régionale des forêts et de la Faune, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09 Douala- Cameroun, dès publication du présent avis. Site Internet : [www.douala.cm](http://www.douala.cm) ; E-mail : [villededouala@tud.com](mailto:villededouala@tud.com).

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, Sise au 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5<sup>e</sup> étage, à côté de la Délégation Régionale des forêts et de la Faune, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09/233 426 950 Douala- Cameroun; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable **de 25 000 (vingt-cinq mille) FCFA** au titre des frais d'achat de dossier, dans le compte Spécial CAS N° **33598800001-89** ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences de la Banque Internationale pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) des chefs-lieux des Régions et des villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuses de participer à la Consultation.

## 8. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en huit (08) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies physique + 01 copie numérique marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, Sise au 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5<sup>e</sup> étage, à côté de la Délégation Régionale des forêts et de la Faune, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09 Douala- Cameroun, au plus tard le **01/08/2023 à 12h00**, heure locale et devra porter la mention :

**« DEMANDE DE COTATION » N°008/DC/CUD/CIPM/2023 DU 07/07/2023  
POUR L'ACQUISITION DE TOILETTES MOBILES, POUR LES CEREMONIES DANS LA VILLE DE DOUALA  
« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maitre d'ouvrage l'exécution des prestations objet de la Consultation est de cinq **(05) mois**.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 8 de la DC d'un montant de **Six cent mille (600 000) Francs CFA**.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité Administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) seul temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1<sup>er</sup> à Bonanjo le **01/08/2023 à partir de 13h00, heure locale**

***Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.***

## 13. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence d'une pièce du dossier administratif ou non-conformité quarante-huit (48) heures après l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou falsification des pièces ;
- Présence dans le répertoire annuel des entreprises défaillantes établies par le Ministère des Marchés Publics.
- Non-respect des délais.
- Non-respect spécifications techniques.

## 14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au Soumissionnaire dont l'Offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation, été évaluée la moins-disante.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **Quatre-Vingt-Dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Communauté Urbaine de Douala B.P : 43 Douala ; Tél/Fax : 233 42 15 09 ; à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, Sise au 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5<sup>e</sup> étage, à côté de la Délégation Régionale des forêts et de la Faune, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09/233 426 950.

### **Dénonciation de cas de corruption**

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ou par écrit au Maitre d'Ouvrage et au Président de la Commission de Passation des Marchés ou encore aux numéros suivants : 695 29 81 15 / 679 88 80 26 de la cellule anti-corruption (IGS) de la Communauté Urbaine de Douala.

*DOUALA le 7 Juillet 2023*

*Le MAIRE*

***MBASSA NDINE Roger***

## COMMUNE D'EVODOULA

**DECISION MUNICIPALE N°05/DM/CEV/SG/SIGAMP/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 04/ AONO /CEV/SIGAMP/CIPM/2023 DU 19 AVRIL 2023. RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'HÔPITAL DE DISTRICT D'EVODOULA (PHASE 01) DANS LA COMMUNE D'EVODOULA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGIONS DU CENTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EVODOULA,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** La loi N°64/06/ COR du 12 novembre 1964 instituant la Commune mixte rurale d'Evodoula ;
- Vu** la loi N° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu** la loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;
- Vu** la loi N° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
- Vu** le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N° 2013/271 du 05 août 2013 ;
- Vu** le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** l'arrêté Conjoint N°000031/AC/MINDDEVEL/MINFI du 03 Mars 2021, fixant le calendrier budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisée ;
- Vu** l'arrêté N°00062/A/MINDDEVEL du 18 Avril 2022, fixant la nomenclature des programmes applicables aux Collectivités Territoriales Décentralisées
- Vu** Le décret N°2012/480 du 22 octobre 2012 portant nomination de Monsieur **SIMOU KAMSU Patrick** au poste de Préfet du Département de la Lekié ;
- Vu** le décret N°2021/3352/PM du 17 juin 2021 fixant le plan comptable des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu** le décret le décret N°2021/3353/PM/ du 17 juin 2021, fixant la nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées
- Vu** L'arrêté N°000241/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **ONGOLO ELOUNDOU Armand Joachim** en qualité de Maire de la Commune d'Evodoula ;
- Vu** La circulaire N° 005/C/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics ;
- Vu** L'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence relatif aux travaux de réhabilitations de l'hôpital de District d'Evodoula (phase 01) dans la Commune d'Evodoula, Département de la Lékoué, Régions du Centre.
- Vu** La proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès de la Commune d'Evodoula formulée par lettre en date du 19 juin 2023 ;

Considérant les nécessités de service ;

### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : Est, pour compter de la date de signature de la présente décision attributaire les travaux de réhabilitations de l'hôpital de District d'Evodoula (phase 01), objet de l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° 04/ AONO /CEV/SIGAMP/CIPM/2023 DU 19 AVRIL 2023, l'ETS **NGONO & FILS**, Tél : **678 08 02 25**, pour un **montant TTC de francs CFA 19 927 600 (dix-neuf millions neuf cent vingt-sept mille six cent)** délai d'exécution **quatre (04) mois**.

**Article 2** : La présente décision sera publiée partout où besoin sera, suivant la procédure en vigueur.

EVODOULA le 20 Juin 2023

Le MAIRE

**ONGOLO ELOUNDOU Armand Joachim**



**COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER**

**DECISION MUNICIPALE N° 09/DM/CAN LER/SG/ST/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N°001/AONO/CAN 1ER/CDPM/2023 DU 05/04/2023 TRAVAUX D'OUVERTURE PISTE AGRICOLE EGNOKI- NGAL TONHEE ET BRETELLE DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA LER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune d'arrondissement de NKONGSAMBA 1er**

Vu La constitution

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu Le décret N° 2007/117 du 24 avril 2007 portant création de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er ;

Vu Le décret N° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicats de Communes et établissements publics ;

Vu Le Décret N°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;

Vu Le Décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Monsieur NDJANA Yves Bertrand Noël au poste de Préfet ;

Vu Le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté n° 000209/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er, Département du Moungo, Région du Littoral ; Considérant les prévisions budgétaires de l'exercice 2023.

**DECIDE :****Article 1er :** L'entreprise soumissionnaire ci-dessous est déclarée adjudicataire de la commande relative à la DAO ci-dessus :

<b>Lot unique</b>	
<b>TRAVAUX D'OUVERTURE PISTE AGRICOLE EGNOKI- NGAL TONHEE ET BRETELLE DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA 1er</b>	<b>TEL : 694</b>

**Article 2 :** L'intéressé est prié de prendre attache avec la Commune pour L'établissement de la Lettre Commande y afférente.**Article 3 :** les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de retirer leurs Offres sous huitaine faute de quoi celles-ci seront considérées comme nulles et non avenues.**Article 4 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

NKONGSAMBA le 29 Mai 2023

Le MAIRE

**EL HADJ OUMAROU**

## COMMUNE DE GASHIGA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 0.013/AONO/CIPM/2023 DU 14/07/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE AVEC AMENAGEMENT EXTERIEUR DE L'HOTEL DE VILLE ET A LA REHABILITATION D'UN FORAGE COUPLE A UN MINI-CHAMP SOLAIRE, REGION DU NORD. EN PROCEDURE D'URGENCE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , BA  
**IMPUTATION**  
0

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire lance un appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'une clôture et d'aménagement de l'esplanade de l'hotel de ville et la rehabilitation d'un forage couplé à un mini-champ solaire, Région du Nord. En procédure d'urgence.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent les grandes tâches suivantes, détaillées dans le cadre du Devis

Quantitatif et Estimatif:

Travaux préparatoires ;

Fondations ;

Maçonnerie — Elévation ;

Plomberie ;

Electricité ;

Peinture ;

Pose des pavés en béton de ciment ;

Aménagement des espaces verts ;

Pose d'une pompe solaire dans le forage existant ;

Construction d'un support en béton armé pour une cuve-plastique de 5000 litres ;

Construction d'un mini-champ solaire ;

Connexion du réseau d'eau au bâtiment de l'hôtel de ville.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 29 123 999 (soixante-dix-neuf millions cent vingt-trois mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf FCFA).

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et travaux publics.

### 4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres consistent en lot unique.

### 5. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés Exercice 2023.

### 6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire dès Publication de l'avis d'Appel d'Offres.

**7. Acquisition du Dossier**

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat du Maire dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de 100000 (cent mille), payable à la Recette municipale

**8. Remises des offres**

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme

telles, devra parvenir au Secrétariat de la Commune au plus tard le 05/08/2023 à 10 heures précises.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°13/AONO/CIPM/2023 DU 14/07/2023 LANCE EN PROCEDURE  
D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE ET  
D'AMENAGEMENT DEL'ESPLANADEDE L'HOTELDEVILLEET LA REHABILITATION  
D'UN FORAGE COUPLE A UN MINI-CHAMP SOLAIRE  
DEPARTEMENT DE LA RENOUE, REGION DU NORD.  
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

**9. Delai de Livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de quatre (04) mois.

**10. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de : 1 582 480

(Un million cinq cent quatre-vingt-deux mille quatre cent quatre-vingt) FCFA, établie par un organisme financier agréé par

le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà

de la date de validité des offres.

**11. Recevabilité des Offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme

financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 1

582480 (Un million cinq cent quatre-vingt-deux mille quatre cent quatre-vingt) FCFA valable pendant une période

de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises

devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou

une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies

postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée

irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier agréé par le Ministère

chargé des Finances.

**12. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu

le 05/08/2023 à 11 heures dans la salle des actes de la Mairie .

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur

choix dûment mandatée.

## 13. Critères d'évaluation

13-Critères d'évaluation (la grille d'évaluation est jointe en annexe)

L'évaluation des offres se fera en un seul temps et en trois(03)étapes ;

- 1<sup>er</sup> étape:Vérification de la conformité du dossier administratifde chaque soumissionnaire.
- 2<sup>e</sup>étape:Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3<sup>e</sup>étape:Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants:

Principaux critères éliminatoires:

### 13.1.1. Pièces administratives

- hausse déclaration ou pièce falsifiée
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture
- Absence ou Non-conformité après 48h d'une pièce du dossier administratif

### D.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note techniqueinférieur au seuil minimal requis(70%),soit38ouisur54 possibles.
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné le marché au cours des trois(03)dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues

### 13.1.3 Offre financière

- Offre incomplèteou non conforme
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié à la fois dans le BPU et le DQE

- Omission d'un corps d'état.

Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non)suivant la grille d'évaluation établie sur 58

critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous:

- Présentation générale de l'Offre sur3critères;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 24critères;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur8critères;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur11critères;
- Références de l'entreprise et capacité de préfinancementde l'Entreprise supérieure ou égale à vingt-cinq millions(25 000 000)FCFA sur 6 critères;
- Consentement des clauses à caractères administrative et technique 02critères.

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 38 oui sur 54 possibles soit(70%),seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée (grille d'évaluation jointe en annexe).

## 14. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera

attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la

moins disante après correction éventuelle.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables

GASHIGA le 14 Juillet 2023

Le MAIRE

**ABDOURAHMANOU OUMAROU**

# COMMUNE DE GALIM TIGNERE

**AVIS DE CONSULTATION N° 08BIS/R-AD/D-FD/C-GT/SG/SIGAMP/2023 DU 18 JUILLET 2023 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES (PAQUET MINIMUM DANS LA COMMUNE DE GALIM TIGNERE (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2023. IMPUTATION : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GALIM TIGNÈRE, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE CET AVIS DE CONSULTATION POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS INDIQUÉE.**

**FINANCEMENT**  
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Les prestations objet de la présente consultation portent sur :

-l'achat ; le transport et la livraison du matériel et des fournitures scolaires pour la commune de Galim-Tignère.

## 2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération des prestations est de **six millions (6.000.000) francs CFA.**

## 3. Participation et origine

N°	DESIGNATION	QUANTITES
<b>A- FOURNITURES SOLAIRES</b>		
<b>I MATERIEL DIDACTIQUE</b>		
1	COLLE A PAPIER 500 ML	40
2	CRAIE BLANCHE EN CARTON	18
3	CRAIE COULEUR EN CARTON	9
4	PAPIER PHOTOCOPIEUR A4 CARTON DE 5 RAMES	8
5	CAHIER DE PREPARATION 300 PAGES	110
6	STYLO A BILLE BLEU PAQUET DE 50	30
7	STYLO A BILLE ROUGE PAQUET DE 50	15
8	REGISTRES D'APPEL POUR ANGLOPHONE	6
9	REGISTRES D'APPEL POUR FRANCOPHONE	130
<b>II MATERIEL HYGIENE</b>		
1	SAVON EN MORCEAU AZUR 400GR EN CARTON DE 60	7
11	PAPIER HYGIENIQUE 1 ROULEAU	250
12	SCEAU MAÇON	40
<b>III MATERIEL DE SPORT</b>		
1	BALLONS (VOLLEY)	1
2	BALLONS (HANDBALL)	1
3	JEUX DE 16 MAILLOTS POUR ENFANTS DE 14 ANS COULEURS (VERT, ROUGE ET JAUNE)	5

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais.

## 4. Financement

Les prestations, objet du présent Avis de consultation, sont financées par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2023.

## 5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au SIGAMP de la Commune de Galim-Tignère, tél : 698925025, dès publication du présent avis ou dans le JDM de l'ARMP.

## 6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables SIGAMP de la Commune de Galim-Tignère, tél : 698925025, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) francs CFA** à la recette municipale de la Commune de Galim Tignère représentant les frais d'achat du dossier de consultation.

## 7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au SIGAMP à la salle des actes de la Commune de Galim-Tignère, tél : 698925025, au plus tard **le 12 AOUT 2023 à 14 heures** précises, avec la mention :

*AVIS DE CONSULTATION N° 08bis/R-AD/D-FD/C-GT/SG/SIGAMP/2023 DU 18 JUILLET 2023 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES (PAQUET MINIMUM DANS LA COMMUNE DE GALIM TIGNERE (EN PROCEDURE D'URGENCE)  
«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

## 8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des prestations prévu par le Maître d'Ouvrage est de **quarante-cinq (45) jours**.

## Délai de réponse des soumissionnaires ;

Il est accordé aux soumissionnaires désireux de participer à cet avis de consultation un délai de 21 jours à compter de la date de publication de cet avis dans le JDM, dans la presse ou par afRchage.

## 9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **cent vingt milles (120 000) francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre des Finances ou par une compagnie d'assurance agréée.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes datées de moins de trois (03) mois par le service émetteur.

### Présentation des offres

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies. Elles seront contenues dans une (01) enveloppe fermée et scellée, comprenant :

#### Pièces administratives

- une déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe ;
- une expédition des actes constitutifs de la société ou une copie légalisée du registre de commerce ;
- une attestation de non exclusion de l'entreprise, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- **Une attestation de non-redevance, en cours de validité qui tient lieu de patente, de bordereau de la situation fiscale et du certificat d'imposition ;**
- une attestation d'immatriculation timbrée ;
- une attestation de non-faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ;
- une attestation de soumission délivrée par le Directeur Général de la CNPS ;
- une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
- une caution de soumission d'un montant de **cent vingt milles (120 000) francs CFA** ;
- un plan de localisation signé par le DG;
- une quittance d'achat du Dossier de Consultation.

**N.B. :** *Toutes les pièces énumérées ci-dessus devront dater de moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées.*

#### Partie technique

- Existence de la Méthodologie du planning de livraison;
- Références du cocontractant dans le domaine des livraisons du matériel et des fournitures scolaires
- Service après-vente le cas échéant;
- Conformité avec les caractéristiques techniques;
- Projet de lettre-commande dûment rempli, signé et daté

#### Offre financière

- La soumission timbrée suivant le modèle fourni dans la présente Consultation ;
- Les caractéristiques techniques des équipements proposés ;
- Le bordereau descriptif et quantitatif.

L'enveloppe contenant l'original et les copies sera fermée et scellée.

Les offres seront placées dans une grande enveloppe fermée et scellée.

## 10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **le 12 Août 2023 à 15 heures** précises à la Salle de Session de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Galim- Tignère.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix et ayant une bonne connaissance du dossier, même en cas de groupement.

## 11. Critères d'évaluation

### 1- Evaluation des offres

La Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Galim-Tignère procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

- examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
- vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- élaboration d'un tableau des offre.

### 2- Principaux critères d'élimination

Ces critères sont les suivants :

- La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures;
- caractéristiques tech.niques des matériels proposés non conforme aux prescriptions de la DC.
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- n'avoir pas satisfait à au moins sept des neuf critères essentiels.

### 3- Principaux critères de qualification

Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

- Présentation des offres (1 critère) ;
- Délai d'exécution (inférieur ou égal à 45 jours) 1 critère ;
- planning de livraison (1 critère) ;
- Références du cocontractant dans le domaine de l'équipement en matériel et fournitures scolaires (2 critères)
- Service après-vente le cas échéant (1 critères) ;
- Conformité avec les caractéristiques techniques (1 critère) ;
- Projet de Lettre-commande dûment rempli, signé et daté (1 critère) ;
- Documents financiers (bordereau des prix unitaires en lettre et en chiffre, devis quantitatif et estimatif) 1 critère.

Seules les offres des soumissionnaires qui auront satisfaits à au moins sept (7) sur les neuf (9) critères essentiels seront jugés techniquement qualifiés et admis à l'analyse financière.

La grille de notation est la suivante :

N°	CRITERES	NOTATION	
		OUI (yes)	NON (no)
<b>A</b>	<b>PRESENTATION DE L'OFFRE</b>		
A	Document relié à la spirale		
B	Intercalaires de couleur autre que le blanc		
C	Descriptions des prestations paraphés et signés à la fin		
B	DELAI D'EXECUTION (inférieur ou égal à 45 jours)		
C	Planning de livraison		
<b>D</b>	<b>LES REFERENCES DU SOUMISSONNAIRE DANS LE DOMAINE DE L'EQUIPEMENT EN MATERIEL FT FOURNITURES SCOLAIRE</b>		
A	Prestations similaires (1ère et dernière page des contrats enregistrés + les PV de réceptions) : 1 à 3 références (1 critère)		
B	Prestations similaires (1ère et dernière page des contrats enregistrés + les PV de réceptions) : Plus de trois (3) références (2 critères)		
E	SERVICE APRES-VENTE (LE CAS ECHEANT)		
F	CONFORMITE AVEC LES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES		
G	Projet de marché dûment rempli, signé et daté		
H	Documents financiers		
	<b>TOTAL</b>		

### 12. Attribution

Sur proposition de la commission interne de passation des marchés placée auprès de la Commune de Galim-Tignère, l'Autorité Contractante attribuera la lettre-Commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

### 13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix jours (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

## 14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de Galim Tignère, SIGAMP, tous les jours ouvrables ou appeler au numéro téléphone suivant **698925025**.

*GALIM-TIGNERE le 18 Juillet 2023*

*Le MAIRE*

**IBRAHIM YAYA**

# PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉ CHARI-LOGONE

**AVIS D'ATTRIBUTION N° 006/AA/PDRI-CL/COORD/EPM/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES PÉRIMÈTRES HYDROAGRICILES DANS LES ARRONDISSEMENTS DE GOULFEY, LOGONE-BIRNI ET MAKARY**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. 1. Note d'information

date de Publication:	JDM: 16/02/2022; CT: 08/02/2022; BID – UNDB – DG MARKET: 13/03/2022
pays:	Cameroun
Agence D'Execution:	Unité de Gestion du Projet
Nom du Projet:	Projet de Développement Rural Intégré Chari - Logone
Numéro du Mode de financement :	CMR 1001
Titre de l'Appel d'offres:	Travaux d'aménagement des périmètres hydroagricoles dans les arrondissements de Goulfey, Logone-Birni et Makary dans
Numéro du Lot et nom (Si différent du nom de l'offre):	Lot 2: DJADJAYA & BRIKOKO
Mode de selection:	Appel d'offres international limité aux pays membres
Préférence Nationale (Oui ou non) :	Non
Préférence Pays membres (Oui ou Non) :	Non
Numéro de la soumission du bénéficiaire.	001
Date de réception par la Banque du document de projet d'appel d'offre :	27/12/2021
Date d'approbation par la Banque du document d'appel d'offre :	13/01/2022
Date d'émission du document d'appel d'offre.	03/02/2022
Delais de soumission des offres :	47 jours
Date d'ouverture des offres:	19/04/2022
Date de réception par la banque du rapport d'évaluation des offres	02/08/2022; 22/09/2022; 19/01/2023; 21/02/2023; 05/04/2023; 09/05/2023; 30/05/2023

Date d'approbation par la banque du rapport d'évaluation des offres	12/06/2023
---	------------

**1. 2. Fournisseur retenu**

Nom:	Ets ALPHA ABDOUL
Nationalité:	CAMEROUNAISE
Adresse:	BP: 8520 Yaoundé, Tél. +237 696 11 36 82
Montant du Contract:	785 930 700 F CFA
Date d'exécution du Contract:	10 octobre 2023
Durée d'exécution du Contrat:	06 mois
Résumé de l'objet du Contrat :	Aménager les périmètres hydroagricoles. <i>KOUSSERI le 3 Juillet 2023</i>

*Le COORDONNATEUR*

**1. 3. Soumissionnaires n'ayant pas été retenus - Nombre Total de soumissionnaires ayant participé** **WADI ALI**

**COMMUNE DE NGORO**

**COMMUNIQUE N°05/C/C-NGO/SG/ST-023 DU 17 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/C-NGO/SG/CIPM/2023 DU 04 AVRIL 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'INSTALLATION DE VINGT-DEUX (22) LAMPADAIRES SOLAIRES POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC DE CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE (QUATRE LOTS). LOT 1 : VILLAGE NYABIDI LOT 2 : VILLAGE YANGBA LOT 3 : QUARTIER KOUTABA LOT 4 : RUE EN PAVE**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGORO (AUTORITE CONTRACTANTE) communique : Par Décision Municipale N°08/DM/C-NGO/SG/ST-023 du 17 Juillet 2023 ;** queles travaux objets du Dossier d'Appel d'Offres sus visé, sont attribués au soumissionnaire ci-après et conformément au tableau ci - dessous :

DESIGNATION	LOT	ADJUDICATAIRE	MONTANT THT (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX
Exécution des travaux de travaux d'installation de vingt-deux (22) lampadaires solaires pour l'éclairage public de certaines localités de la Commune de Ngoro, Département du Mbam Et Kim, Région Du Centre (QUATRE LOTS) :LOT 1 : VILLAGE NYABIDI, LOT 2 : VILLAGE YANGBA, LOT 3 : QUARTIER KOUTABA, LOT 4 : RUE EN PAVE,	1	<b>ETS MOUCHILLI,</b>  Tél : 699 59 943/677 497 774	Dix-huit millions trente-sept mille  <b>(18 037 000)</b>	Vingt-un millions cinq cents neuf mille cent vingt trois  <b>(21 509 123)</b>	Cent vingt  (120) jours calendaires
Exécution des travaux de travaux d'installation de vingt-deux (22) lampadaires solaires pour l'éclairage public de certaines localités de la Commune de Ngoro, Département du Mbam Et Kim, Région Du Centre (QUATRE LOTS) :LOT 1 : VILLAGE NYABIDI, LOT 2 : VILLAGE YANGBA, LOT 3 : QUARTIER KOUTABA, LOT 4 : RUE EN PAVE,	2	<b>ETS MOUCHILLI,</b>  Tél : 699 59 943/677 497 774	Dix-huit millions trente-sept mille  <b>(18 037 000)</b>	Vingt-un millions cinq cents neuf mille cent vingt trois  <b>(21 509 123)</b>	Cent vingt  (120) jours calendaires

Lesdits attributaires sont invités à se présenter, au plus tard dans les **quinze (15) jours** suivants la publication du présent communiqué au **Service Technique de la Mairie de NGORO** pour l'établissement des Lettres - Commande.

NGORO le 17 Juillet 2023

Le MAIRE

**NANGO Anne Marceline**

## COMMUNE DE KAR-HAY

**COMMUNIQUE N°019/C/C-KAR-HAY/SG/ST/CIPM/2023 DU 10/07/2023 PORTANT ANNULATION DE LA DECISION DE LA DECISION N°01/D/C-KAR-HAY/SG/ST/CIPM/2021 DU 28/02/2021 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°01/2021/AONO/C-KAR-HAY/CIPM DU 19/01/2021 POUR LES TRAVAUX DE FINITION DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE KAR-HAY, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY ET DANS LA REGION DE L'EXTREME-NORD.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KAR-HAY LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KAR-HAY COMMUNIQUE,**

Par décision **N°09/D/C-KAR-HAY/SG/ST/CIPM/2023 DU 10/07/2023**

L'annulation de la décision d'Attribution **N°01/D/C-KAR-HAY/SG/ST/CIPM/2021 du 28/02/2021** relatif à l'Avis d'Appel d'offre **N°01/2021/AONO/C-KAR-HAY/CIPM**

**DU 19/01/2021 pour les travaux de finition de l'Hôtel de Ville de la Commune de Kar-Hay, Département du Mayo-Danay et dans la Région de l'Extrême-Nord.**

Le présent communiqué tient également lieu d'information.

*KAY-HAY le 10 Juillet 2023*

*Le MAIRE*

**DANRA RAYMOND**

## COMMUNE DE GOBO

DECISION MUNICIPALE N° 028/DM/C-GOBO/SG/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Cf pièce jointe

*GOBO le 11 Juillet 2023*

*Le MAIRE*

**ROUBOUTANGOU NGUINA**

# PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉ CHARI-LOGONE

**AVIS D'ATTRIBUTION N° 005/AA/PDRI-CL/COORD/EPM/2023 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES PÉRIMÈTRES HYDROAGRIQUES DANS LES ARRONDISSEMENTS DE GOULFEY, LOGONE-BIRNI ET MAKARY**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. 1. Note d'information

date de Publication:	JDM: 16/02/2022; CT: 08/02/2022; BID – UNDB – DG MARKET: 13/03/2022
pays:	Cameroun
Agence D'Execution:	Unité de Gestion du Projet
Nom du Projet:	Projet de Développement Rural Intégré Chari - Logone
Numéro du Mode de financement :	CMR 1001
Titre de l'Appel d'offres:	Travaux d'aménagement des périmètres hydroagricoles dans les arrondissements de Goulfey, Logone-Birni et Makary dans
Numéro du Lot et nom (Si différent du nom de l'offre):	Lot 1: DAOUGAL & AMDAN
Mode de selection:	Appel d'offres international limité aux pays membres
Préférence Nationale (Oui ou non) :	Non
Préférence Pays membres (Oui ou Non) :	Non
Numéro de la soumission du bénéficiaire.	001
Date de réception par la Banque du document de projet d'appel d'offre :	27/12/2021
Date d'approbation par la Banque du document d'appel d'offre :	13/01/2022
Date d'émission du document d'appel d'offre.	03/02/2022
Delais de soumission des offres :	47 jours
Date d'ouverture des offres:	19/04/2022
Date de réception par la banque du rapport d'évaluation des offres	02/08/2022; 22/09/2022; 19/01/2023; 21/02/2023; 05/04/2023; 09/05/2023; 30/05/2023

Date d'approbation par la banque du rapport d'évaluation des offres	12/06/2023
---	------------

**1. 2. Fournisseur retenu**

Nom:	<b>Société Plateforme du Tchad</b>
Nationalité:	<b>TCHADIENNE</b>
Adresse:	<b>BP: 706 N'DJAMENA, Tél. +235 66 49 13 13</b>
Montant du Contract:	<b>741 406 257 F CFA</b>
Date d'Execution du Contract:	<b>10 Octobre 2023</b>
Durée d'Execution du Contract:	<b>06 mois</b> <i>KOUSSERI le 3 Juillet 2023</i>
Résumé de l'objet du Contract :	<b>Aménager les périmètres hydroagricoles.</b> <i>Le COORDONNATEUR</i>

**MADI ALI****1. 3. Soumissionnaires n'ayant pas été retenus - Nombre Total de soumissionnaires ayant participé**

**COMMUNE DE NGORO**

**COMMUNIQUE N°10/C/C-NGO/SG/ST-023 DU 17 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C-NGO/SG/CIPM/2023 DU 05 AVRIL 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES BATIMENTS AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE NGORO DANS LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGORO (AUTORITE CONTRACTANTE) communique : Par Décision Municipale N°13/DM/C-NGO/SG/ST-023 du 17 Juillet 2023 ;** queles travaux objets du Dossier d'Appel d'Offres sus visé, sont attribués au soumissionnaire ci-après et conformément au tableau ci - dessous :

DESIGNATION	LOT	ADJUDICATAIRE	MONTANT THT (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX
REHABILITATION DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE NGORO DANS LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE	UNIQUE	<b>ETS NICOLE &amp; FILS</b> B.P. : 0000 Yaoundé, Tél : 699 554 005.	Seize millions cinq cents trente un mille soixante dix  <b>( 16 531 070)</b>	Dix-neuf millions sept cents treize mille trois cents un  <b>(19 713 301)</b>	Quatre-vingt dix  (90) jours calendaires

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les **quinze (15) jours** suivants la publication du présent communiqué au **Service Technique de la Mairie de NGORO** pour l'établissement de la Lettre - Commande.

NGORO le 17 Juillet 2023

Le MAIRE

**NANGO Anne Marceline**

**COMMUNE DE WINA**

**COMMUNIQUE N°014/C/C-WINA/SG/ST/CIPM/2023 DU 03/07/2023 ANNULANT LE COMMUNIQUE N°004/2023/CA/C.WINA/SG/CIPM-BEC DU 25/04/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AONO N°003/2023/AONO/C.WINA/CIPM/SG DU 16/03/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ENTREPÔT POUR LA COMMERCIALISATION DES PORCS À DIRIM DANS LA COMMUNE DE WINA, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY ET DANS LA REGION DE L'EXTREME-NORD. .**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE WINA,**

Par décision **N°014/D/C-WINA/SG/ST/CIPM/2023 DU 03/07/2023**

Communique l'annulation de la décision d'attribution N°004/2023/DA/C.WINA/SG/CIPM-BEC du 25/04/2023 portant attribution de L'AONO N°003/2023/AONO/C.WINA/CIPM/SG DU 16/03/2023 à l'ETS SOGEPTRAPCAM, en procédure d'urgence Pour les travaux de construction d'un entrepôt pour la commercialisation des porcs a *DIRIM* dans la commune de wina, departement du mayo-danay et dans la region de l'extreme-nord.

Le présent communiqué tient également lieu d'information.

*WINA le 3 Juillet 2023*

*Le MAIRE*

**TOUBAKBE**

**COMMUNE D'EVODOULA**

**COMMUNIQUE N° 05/C/CEV/SG/SIGAMP/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 04/ AONO /CEV/SIGAMP/CIPM/2023 DU 19 AVRIL 2023. RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'HOPITAL DE DISTRICT D'EVODOULA (PHASE 01) DANS LA COMMUNE D'EVODOULA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGIONS DU CENTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**La Maire de la Commune d'Evoudoula, autorité contractante, communique :**

La prestation relative aux travaux de réhabilitation de l'Hôpital de District d'Evoudoula (phase 01) est attribuée au soumissionnaire ci-après :

<b>N° LOT</b>	<b>SOUSSIONNAIRE</b>	<b>MONTANT (TTC)</b>	<b>DELAI D'EXECUTION</b>
<b>01</b>	<b>ETS NGONO &amp; FILS</b>  Tél : <b>678 08 02 25</b>	<b>19 927 600 F CFA</b>	<b>04 mois</b>

Ledit attributaire et seul soumissionnaire de cet Appel d'Offre est invité à se présenter au plus tard dans les 07 jours suivant la publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la Commune d'Evoudoula, pour les formalités d'élaboration du contrat y afférent.

*EVODOULA le 20 Juillet 2023*

*Le MAIRE*

**ONGOLO ELOUNDOU Armand Joachim**

## COMMUNE DE KOZA

**DECISION D'ATTRIBUTION N° 13\_DA/C-KZA/SG/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT VU L'AVIS N° 010/AONO/C-KZA/CIPM/BEC/2023 DU 13/03/2023 EN PROCÉDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE PLATE-FORME MULTIDISCIPLINAIRE ; I LAND-BALL. LAWN TENIS. VOLLEY BALL. BASKET-BALL A KOZA, DANS LA COMMUNE DE KOZA. DÉPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOZA, AUTORITÉ CONTRACTANTE

### DECIDE

Article 1: Est, pour compter de la date de signature de la présente décision, attribué au Ets CHERIFI-SON, le marché objet d'Appel d'Offre National Ouvert N° 10/AONO/C-KZ/CIPM/BEC/2023 pour les travaux de construction d'une plate-forme multidisciplinaire : Hand-Ball, Lawn Tennis. Volley Ball, Basket Ball a Kuza dans la commune de Koza; Département du Mayo-Tsanaga, Région de l'Extrême-nord, pour un montant de Trente-neuf millions vingt-neuf mille huit cent dix ( 39 029 810) Francs CFA Toutes Taxes Comprises, délai d'exécution de trois (03) mois.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

*KOZA le 15 Mai 2023*

*Le MAIRE*

**NDJIDDA TAKOUDAMA**

## CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°08/ASMI/CR-LT/CIPM/2023 DU 13 JUILLET 2023 RELATIF À LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES OU CABINET POUR L'ETUDE DE MOBILITE REGIONALE DECARBONNEE PAR BOUCLE ROUTIERE INTERDEPARTEMENTALE ET SES BRETELLES COMMUNALES AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Président du Conseil Régional du Littoral de Douala lance un avis de sollicitation à manifestation d'intérêt, pour la présélection des Bureaux d'Etudes et/ou groupement de Bureaux d'Etudes devant participer à l'Appel d'Offres Restreints, relatif à l'étude de la boucle routière interdépartementale et ses bretelles communales au titre de l'exercice Budgétaire 2023.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations seront regroupées en un (01) lot unique, comprenant :

1ère phase : préparation de l'APS pour le FVC :

- de produire un État des lieux sur la Mobilité Régionale par voie routière sur les axes concernées et la desserte des agglomérations environnantes par bus ou autres véhicules appropriés ;
- de faire approuver par le Maitre d'Ouvrage une analyse comparative des Certificateurs (et leurs méthodologies) susceptibles de se porter caution de la demande de financement qui sera formulée auprès du FVC ;
- de produire un Diagnostic relatif aux contraintes pesant sur le(s) relief(s) et encombrements des axes routiers ciblés et les localités à desservir ;
- de proposer et faire approuver un avant-projet sommaire du réseau routier interdépartemental et ses embranchements communaux, respectant la méthodologie du certificateur choisi pour la sollicitation d'un financement du FVC ;
- de préparer un dossier conforme aux critères de financement du FVC devant être soumis soit directement à l'organisme pourvoyeur des fonds verts, soit à la BAD ou la DBSA, soit à l'autorité nationale désignée du pays (NDA) en vue d'obtenir le financement pour la mise en place effective du projet de construction de l'ouvrage ;
- d'assister le Maitre d'Ouvrage dans le processus de présentation et de défense du dossier de sollicitation d'un financement du FVC, et procéder à toutes corrections et ajustements requis par le comité afférent ;

une fois l'accord de financement obtenu, faire approuver par le Maitre d'Ouvrage, le plan de remboursement des coûts d'études préliminaires et de mobilisation des coûts d'études complémentaires ainsi que de réalisation de l'ouvrage ;

- de produire le rapport final de 1ère phase ;

2ème phase : études APD à l'avancement des travaux d'exécution de l'ouvrage :

- formuler les programmes et le plan d'actions pour le développement d'un réseau ferroviaire Régional sur les axes sus-indiqués ;
- de produire l'avant-projet détaillé du réseau routier interdépartemental décarboné et ses embranchements communaux ;
- de préparer le cadrage budgétaire pour le financement par FVC dudit réseau routier interdépartemental décarboné et ses embranchements communaux ;
- d'élaborer un mécanisme de suivi-évaluation du projet de construction dudit réseau routier interdépartemental décarboné et ses embranchements communaux ;
- d'assister le Maitre d'Ouvrage dans la sélection des entreprises et autres opérateurs chargés de la réalisation de l'ouvrage ;
- de produire et restituer le rapport final provisoire de l'étude de mobilité régionale décarbonée par réseau routier interdépartemental et ses embranchements communaux ;
- de produire le Rapport Final de l'Etude de la mobilité régionale par réseau routier interdépartemental décarboné et ses embranchements communaux ;
- de produire le Rapport de synthèse de l'Etude de la mobilité régionale décarbonée par réseau routier interdépartemental décarboné et ses embranchements communaux.

## 3. Participation et origine

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) est ouvert aux Bureaux d'Études ou groupement de Bureaux d'Études de droit camerounais à l'exclusion des :

- Entreprises se trouvant sous le coup d'une suspension faisant suite à la résiliation d'un marché, en application de l'article 184 alinéa 1 du Code des Marchés Publics ;
- Entreprises qui ne sont pas juridiquement et financièrement autonomes, qui ne sont pas Administrées.

## 4. Remises des offres

Les offres rédigées en français et/ ou en anglais, devront être produites en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel et déposées au Conseil Régional du Littoral au plus tard le **03 AOUT 2023** à **12 heures 00, heure locale**, et devront porter à l'exclusion de toute autre indication la mention:

**AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTERET N°08/ASMI/CR-LT/CIPM/2023 DU 13 JUILLET 2023**

**RELATIF À LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES OU CABINET POUR L'ETUDE DE MOBILITE REGIONALE DECARBONNEE PAR BOUCLE ROUTIERE INTERDEPARTEMENTALE ET SES BRETelles COMMUNALES AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2023**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 5. Composition du dossier

Les candidats au présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt devront fournir les pièces ci-après présentées :

- Le registre de commerce et du crédit mobilier timbré à 1500fcfa ;
- L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par le Greffe du Tribunal compétent du Siège Social du soumissionnaire et timbré à 1500fcfa ;
- L'attestation de domiciliation bancaire ;
- Les copies certifiées de l'attestation de non-redevance en cours de validité datant de moins de 03 mois (si l'entreprise et en groupement chaque entreprise doit le produire) signé par le Directeur des impôts ou son représentant habilité ;
- L'attestation de non-exclusion des Marchés Publics (ARMP) ;
- L'attestation d'immatriculation timbrée à 1500fcfa.
- Le plan de localisation timbrée à 1500fcfa

**N.B.** : *L'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination de la candidature.*

Les justificatifs correspondants au respect des critères ci-après

## CRITERES DE SELECTION

CRITERE	SEUIL MINIMUM
1. <b>A. Références techniques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Etre un bureau d'étude ou cabinet capable d'assurer l'étude.</li> <li>● Avoir fait une étude relative à la mise en place de la mobilité régionale decarbonée ou écologique par voie ferroviaire (réseau monorail) au cours des deux (02) dernières années d'un montant minimum de Trente Millions (30 000 000) de FCFA.</li> </ul>
1. <b>B. Présentation globale de l'entreprise</b>	Le consultant produira l'organigramme détaillé de son Bureau d'Etude dans la supervision et le contrôle des travaux construction et/ou des ouvrages.
1. <b>C. Personnel</b>	<p><b>Chef de Mission : Spécialiste en Planification d'infrastructures de transport ingénieur ou un Architecte, ou un Economiste (ou qualifications assimilées) (Master2 (Bac+5) ou équivalent</b> pouvant justifier d'une large expérience (minimalement de 25 ans) dans la planification des grands ouvrages, les montages de grands projets, les questions environnementales et notamment de changements climatiques, les stratégies de développement global ou par filière, et les infrastructures. Au sein d'une institution publique nationale ou internationale, d'un cabinet privé et avoir réalisé au cours des deux (02) dernières années au moins une (01) prestation similaire.</p> <p><b>Spécialiste en conception des ouvrages de transport Master2 (Bac+5) ou équivalent en génie civil ou géométrie-cadastre ou équivalent</b> expérience générale de minimum 10 ans en développement et/ou appui infrastructurel, incluant la formation, en Afrique subsaharienne ; expérience attestée de direction ou d'appui-conceptuel ou assimilé, d'au moins cinq (05) projets neufs de transport au cours des quinze (15) dernières années, auprès d'un établissement étatique central et/ou décentralisée/déconcentrée, et/ou dans un projet de développement</p>

**Expert projet : Ingénieur Géotechnicien Niveau Master2 (Bac+5) ou équivalent en**

**Génie Civil, Mines ou Géotechnique ; j** ustifiant d'une expérience professionnelle d'au moins vingt (20) ans d'expérience professionnelle générale, et au moins cinq (05)

Références pertinentes de projets de transports ou de complexe résidentiel qu'il a suivi

Au plan géotechnique au sein d'une institution publique nationale ou internationale, d'un cabinet privé et avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années au moins deux (02) prestations spécifiques.

**Spécialiste en aquaculture tropicale Niveau Master2 (Bac+5) en agronomie ou équivalent** justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) années acquise au sein d'une institution publique nationale ou internationale, d'un cabinet privé et avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années au moins deux (02) prestations dans les études relatives à la mise en place des corridors économiques fluviaux decarbones.

**Expert projet socio-économiste ou socio-démographe** Bac+3 en économie ou démographie, 10 ans d'expérience au moins, dont au moins 04 ans d'expérience dans la participation aux études prospectives des projets d'aménagement du territoire,

### Un expert en droit public

Spécialiste en aménagement du territoire, ou en développement participatif, ou en

Planification;(Bac+4) au moins ayant 6 ans d'expérience au moins, dont au moins 02 ans d'expérience dans la participation aux études prospectives d'aménagement du territoire

NB : pour chaque personnel clé, fournir :

- 6. Critères d'évaluation**
- Un Curriculum vitae ;
  - Une copie certifiée conforme du diplôme.

L'évaluation des dossiers des soumissionnaires se fera sur la base des éléments pondérés suivants :

N°	Critères	Points
----	----------	--------

1	Taille du BET	Six employés affiliés à la CNPS (Une attestation signée du Directeur la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ou un représentant habilité certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de <b>trois (03)</b> mois)	4pts	09 points
		Entre 04-05 employés affiliés à la CNPS (Une attestation signée du Directeur la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ou un représentant habilité certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de <b>trois (03)</b> mois)	3 pts	
		Statut du BET	2 pts	
2	Références et prestations similaires	Pas de projet	0 pts	10pts
		Un projet similaire	1 pts	
		Au moins deux projets similaires	4 pts	
		Au moins trois projets similaires	5 pts	
<b>PERSONNEL</b>				

3	<b>Chef de Mission : Spécialiste en Planification d'infrastructures de transport</b>	Ingénieur ou un Architecte, ou un Economiste (ou qualifications assimilées): Master2 (Bac+5) ou équivalent, diplôme certifié	09pts	15 pts
		Expérience générale de minimum 25 ans en développement et/ou appui d'infrastructure de transports (CV daté et signé)	02pts	
		10 ans au minimum d'expérience professionnelle dans les domaines des études et  Réalisations des infrastructures de transport, de la planification et du suivi/ évaluation des  budgets et des finances publiques	04pts	

			Niveau Master2 (Bac+5) ou équivalent en génie civil ou géométrie-cadastre ou équivalent diplôme certifié	9 pts	15 pts
			expérience générale de minimum 10 ans en développement et/ou appui infrastructurel, incluant la formation, en Afrique subsaharienne (CV signé)	03 pts	
			expérience attestée de direction ou d'appui-conceptuel ou assimilé, d'au moins cinq (05) projets neufs de transport au cours des quinze (15) dernières années, auprès d'un établissement étatique central et/ou décentralisée/déconcentrée, et/ou dans un projet de développement ;	03 pts	
		<b>Spécialiste en conception des ouvrages de transport</b>			

			Master2 (Bac+5) ou équivalent en Génie Civil, Mines ou Géotechnique	09 pts	15 pts
	<b>Expert projet : Ingénieur Géotechnicien</b>		au moins vingt (20) ans d'expérience professionnelle générale, et au moins cinq (05) Références pertinentes de projets de transports ou de complexe résidentiel qu'il a suivi  au plan géotechnique (CV signé)	03 pts	
			au moins une expérience pertinente sur l'utilisation du matériel  informatique géotechnique ;	03 pts	

	<b>Expert projet socio-économiste ou socio-démographe</b>	Bac+3 en économie ou démographie	05pts	13pts
		10 ans d'expérience au moins, dont au moins 04 ans d'expérience dans la participation aux	05pts	
		Études prospectives des projets d'aménagement du territoire, en général, et des projets d'infrastructures de transport		
	<b>un expert en droit public</b>	04 ans d'expérience spécifique dans la participation aux	03pts	11,5pts
		Études prospectives des projets d'aménagement du territoire, en général, et des projets d'infrastructures de transport		
		BACC+4, en droit public diplôme certifié	0 8pts	
		Prestations générale de 6 ans dans le domaine du droit public (CV signé)	1,5 pts	
		Deux(02) ans d'expérience spécifique	02 pts	

<b>Un expert Environnementaliste</b>	BACC+4 en science de l'environnement, diplôme certifié	0 8pts	11,5pts
	Prestations générales dans le domaine de l'environnement (CV signé)	1,5 pts	
	Deux(02) ans d'expérience spécifique	02 pts	

**Seuls les candidats ayant obtenu, à l'issue de cette évaluation, une note supérieure ou égale à 70 points /100, seront pré-qualifiés pour l'appel d'offres restreint subséquent.**

Un candidat peut être qualifié à soumissionner dans tous les domaines pour autant qu'il justifie des capacités, des références et du personnel.

## 7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Conseil Régional du Littoral ; sis à Bonanjo, aux heures ouvrables entre 7h30 et 15h30.

## 8. Evaluation et publication des résultats

Les Bureaux d'Études retenus seront consultés dans le cadre des futurs Appels d'Offres Restreints pour l'exercice 2023 concernant les prestations susmentionnées conformément à l'article 76 alinéa 07 et 08 du décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

Les Bureaux d'Études non retenus pourront retirer leurs dossiers dans les sept (07) jours suivant la publication de l'Appel d'Offres Restreint.

*DOUALA le 13 Juillet 2023*

*Le PRÉSIDENT*

**BANLOG Polycarpe**

# COMMUNAUTÉ URBAINE D'EDÉA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°015/AONO/CUEDISG/DAFE/SMPA/CIPM/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'OUVERTURE, ET  
D'AMENAGEMENT DE LA VOIRIE, DE CONSTRUCTION D'OUVRAGE D'ASSAINISSEMENT (PONTS,  
DALOTS, BUSES), DANS LE LOTISSEMENT D'EKITE A EDEA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME,  
REGION DU LITTORAL**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement de la CUED de l'exercice 2023, le Maire de la Ville d'Edéa, Maitre d'ouvrage, lance pour le compte de la Communauté Urbaine d' Edéa, en procédure d'urgence, un Appel d'Offre National Ouvert, pour l'exécution des travaux d'ouverture, et d'aménagement de la voirie, de construction d'ouvrage d'assainissement (ponts, dalots, buses), dans le lotissement d'Ekite a Edea, Departement de la Sanaga-maritime, Region du littoral.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

- Les travaux topographiques
- le débroussaillage, le déforestage,
- la remise en forme de la plate forme sans modification de tracé,
- les travaux de terrassements généraux pour le réaménagement ponctuel de la plate?
- forme en particulier, le réhaussement de la plate-forme en zone inondable et l'élargissement des zones étroites,
- le reprofilage compactage de la chaussée,
- l'entretien, la réparation ou la création de petits ouvrages hydrauliques tels que buses, caniveaux, descentes d'eau, fossés en terre et exutoires, caniveaux revêtus et ponts semi-définitifs,

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **Trente millions de Francs (30 000 000 F) CFA.**

## 4. Allotissement

Les travaux seront constitués en un seul lot.

## 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais non exclues de la commande publique et évoluant dans ce domaine d'activité conformément à sa patente.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement de la Communauté Urbaine d'Edéa, Exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire N° 220 150, Ouvrages (Constructions : voiries, réseaux, routes, ponts...)

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Communauté Urbaine d'Edéa sis à l'Hôtel de ville d'Edéa, à la Direction des Affaires Financières et Economique (DAFE) BP : 282 EDEA Tel : 6 99 52 05 26 dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Communauté Urbaine d'Edéa sis à l'Hôtel de ville d'Edéa, à la Direction des Affaires Financières et Economique (DAFE) Tel : 6 99 52 05 26 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA** payable à la Recette municipale de la Communauté Urbaine d'Edéa.

## 9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en huit (08) exemplaires dont un original et sept (07) copies marqués comme tels, et une version électronique de l'offre financière sur fichier Excel en support numérique, seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire, et déposées au service des marchés publics, le **28 JUILLET 2023 à 11 heures** ; heure locale et devront porter la mention suivante :

**APPEL D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°015/AONO/CUED/SG/DAFEISMPA/CIPM/2023 DU 30 JUIN 2023  
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'OUVERTURE, ET D'AMENAGEMENT DE LA VOIRIE, DE  
CONSTRUCTION D'OUVRAGE D'ASSAINISSEMENT (ponts, dalots, buses), DANS LE LOTISSEMENT D'EKITE A  
EDEA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (3) mois à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme agréée par le Ministère chargé des finances, et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Six cent mille Francs (600 000 F) CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, l'offre administrative, technique et financière doivent être placées dans des enveloppes différentes, séparées et remises sous pli scellé avec la mention produites ci-dessus mentionnée au point 11 du présent avis, et la spécificité du pli (administrative, technique ou financière)..

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établie postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel ci'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu, le **28 JUILLET 2023 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation de Marchés dans la salle des actes de l'hôtel de ville de la CUED.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment de :

- L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis,
- Toutes autres pièces du dossier administratif absent ou non conforme dans un délai de 48 heures après ouverture des plis,
- L'absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission ;
- La fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- L'omission dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié ;
- La non-conformité du modèle de soumission ;
- La note technique inférieure à 75% des critères essentiels;

- L'absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années ;

## Critères essentiels

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

N°	Activité	Appréciation
A)	les références de l'entreprise	Oui/Non
B)	la disponibilité du matériel et des équipements essentiels	Oui/Non
C)	Personnel d'encadrement (référence, qualification et CV)	Oui/Non
D)	Délai d'exécution	Oui/Non
E)	Méthodologie	Oui/Non
F)	l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières	Oui/Non

Les détails sont indiqués dans la grille d'évaluation des offres

## 15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le marché sera attribué au Soumissionnaire remplissant les capacités administratives, techniques et financières requises et présentant l'Offre financière évaluée la moins-disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant soixante (60) jours à compter de la date de dépôt de celles-ci.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, au Service des Marchés de la Communauté Urbaine d'Edéa, B.P: 282 EDEA, Tél. : 6 99 52 05 26

### Lutte contre la corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48

### Additif à l'appel d'offres

Le Maire de la Ville d'Erié se au présent Appel d'Offres. réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile

*EDEA le 30 Juin 2023*

*Le MAIRE*

**NLEND Albert Emmanuel**

**COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER**

**COMMUNIQUE N° 003/CM/CAN 1ER/SG/ST/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 006/AONO/CAN1ER/CDPM/2023 DU 06/04/2023 FOURNITURE EN EQUIPEMENT A L'ABATTOIR MUNICIPAL DANS LA COMMUNE D'ARROND1SSEMENT DE NKONGSAMBA LER,**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'arrondissement de NKONGSAMBA 1er** communique :

Le soumissionnaire ci-après, est retenu pour l'exécution des prestations, objet de L'avis d'appel d'offres N° 006/AONO/CAN1er/C D'ARROND1SSEMENT DE NKONGSAMBA le,

Lot unique	Entrep
FOURNITURE EN EQUIPEMENT A L'ABATTOIR MUNICIPAL DANS LA COMMUNE D'ARROND1SSEMENT DE NKONGSAMBA le r	KF BUILDING BP: 2155 D Tel: 699 9

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission.

NKONGSAMBA le 29 Mai 2023

Le MAIRE

**EL HADJ OUMAROU**

**ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION**

**COMMUNIQUE N°007/C/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM/2023 DU 12 JUIL2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA LIVRAISON DU GASOIL AU SITE DE L'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE LOM PANGAR, OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/EDC/CIPM/2023 DU 07 JUILLET 2022.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) communique :

Par **DECISION N° 040/D/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM/2023** du 12 JUIL 2023

Le marché relatif à la Consultation susmentionnée est attribué à :

Nom et adresse de l'attributaire	Montant FCFA TTC	Délai d'exécution
<b>TRADEX SA.,</b>  <b>BP 1468 Douala-Cameroun</b>  <b>TEL : (237) 233 43 63 75 /</b>  <b>233 43 63 76</b>	<b>119 941 000</b>  <b>(Cent dix-neuf millions neuf cent quarante un mille)</b>	<b>12 mois</b>

Le Directeur Général de **TRADEX SA.** ou **son représentant dûment mandaté** est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au siège de la Société Electricity Development Corporation (EDC), au **Service des Marchés, 6<sup>ème</sup> étage, porte 606**, pour l'établissement dudit marché.

YAOUNDE le 12 Juillet 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**DR NSANGOU THEODORE**

**COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER**

**COMMUNIQUE N° 04/CM/CAN 1ER/SG/ST/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°0007/AONO/CAN1ER/CDPM/2023 DU 06/04/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE CANTINE A L'EP MBARRESOUMTOU DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA LER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA LER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL,**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'arrondissement de NKONGSAMBA 1er** communique :

Le soumissionnaire ci-après, est retenu pour l'exécution des prestations, objet de L'avis d'appel d'offres N° PROCEDURE D'U D'AMENAGEMENT D'UNE CANTINE A L'EP MBARRESOUMTOU DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA LER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

<b>Lot unique</b>	<b>Entreprise</b>
<b>TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE CANTINE A L'EP MBARRESOUMTOU DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA LER,</b>	<b>KF BUILDING SARL</b> <b>BP: 2155 DOUALA</b> <b>Tel: 699 91 62 35</b>

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA LER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, correspondant.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission.

*NKONGSAMBA le 29 Mai 2023*

*Le MAIRE*

**EL HADJ OUMAROU**

**COMMUNE DE NGORO**

**COMMUNIQUE N°07/C/C-NGO/SG/ST-023 DU 17 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C-NGO/SG/CIPM/2023 DU 04 AVRIL 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET DU RENFORCEMENT DU SYSTEME D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE LA VILLE DE NGORO DANS LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGORO (AUTORITE CONTRACTANTE) communique : Par Décision Municipale N°10/DM/C-NGO/SG/ST-023 du 17 Juillet 2023 ;** queles travaux objets du Dossier d'Appel d'Offres sus visé, sont attribués au soumissionnaire ci-après et conformément au tableau ci - dessous :

DESIGNATION	LOT	ADJUDICATAIRE	MONTANT	MONTANT	DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX
			THT (FCFA)	TTC (FCFA)	
TRAVAUX DE REHABILITATION ET DU RENFORCEMENT DU SYSTEME D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE LA VILLE DE NGORO DANS LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE	UNIQUE	<b>GROUPEMENT BOJIP'S SHALOM ET FAMILLE DE CHRIST, B.P. : Tél : 675 970 722</b>	Trente-cinq millions quatre cents quarante-six mille cent dix mille  <b>( 35 446 110)</b>	Quarante millions soixante-quatorze mille neuf cents quatre-vingt six  <b>(40 074 986)</b>	Cents vingt  (120) jours calendaires

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les **quinze (15) jours** suivants la publication du présent communiqué au **Service Technique de la Mairie de NGORO** pour l'établissement de la Lettre - Commande.

NGORO le 17 Juillet 2023

Le MAIRE

**NANGO Anne Marceline**

**COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER**

**COMMUNIQUE N°07/CM/CAN 1ER/SG/ST/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 003/AONO/CAN1ER/CDPM/2023 DU 05/04/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT PAYSAGER DU BOULEVARD DE LA GARE EBOUM 1 DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA LER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA LER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL,**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'arrondissement de NKONGSAMBA 1er** communique :

Le soumissionnaire ci-après, est retenu pour l'exécution des prestations, objet de L'avis d'appel d'offres N° 003/AONO/CAN1ER/CDPM/2023 DU 05/04/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT PAYSAGER DU BOULEVARD DE LA GARE EBOUM 1 DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA 1er, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA LER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL,

<b>Lot unique</b>	<b>Entrepreneur</b>
<b>TRAVAUX D'AMENAGEMENT PAYSAGER DU BOULEVARD DE LA GARE EBOUM 1 DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA 1er</b>	<b>ETS KAWOUMBA</b> Tél 677 57 57 57

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er, pour la signature de la Lettre de Commande correspondant.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission.

*NKONGSAMBA le 29 Mai 2023*

*Le MAIRE*

**EL HADJ OUMAROU**

**COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER**

**COMMUNIQUE N° 11/CM/CAN 1ER/SG/ST/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 005/AONO/CAN1ER/CDPM/2023 DU 06/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE 06 SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE G4 DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA LER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA IER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL,**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'arrondissement de NKONGSAMBA 1er** communique :

Le soumissionnaire ci-après, est retenu pour l'exécution des prestations, objet de L'avis d'appel d'offres N°005/AONO/CAN1ER/CDPM/2023 DU 06/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE 06 SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE G4 DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA LER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA IER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL,

<b>Lot unique</b>	
<b>POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE 06 SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE G4 DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA LER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA IER,</b>	<b>ETS CHAR</b>

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission.

*NKONGSAMBA le 29 Mai 2023*

*Le MAIRE*

**EL HADJ OUMAROU**

**COMMUNE D'AYOS**

**COMMUNIQUE N° 43 /C/C-AYOS/2023 DU 14/07/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°23/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 DU 02 JUIN 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) DANS LES LOCALITÉS DE NYABEWO'O (BIWO'O) ET DE NKOLOBODOU II (MEWOLA), SITUÉES DANS LA COMMUNE D'AYOS.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'Ayos communique :**

*Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N°23/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 du 02 juin 2023, en procédure (Biwo'o) et de Nkoloboudou II (Mewola), situées dans la Commune d'Ayos, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :*

N° Lot	Type d'intervention
Lot unique	Construction de 02 forages équipés de PMH dans les localités de Nyabewo'o (Biwo'o) et de Nkoloboudou II (Mewola)

*L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès p*

*Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.*

AYOS le 14 Juillet 2023

Le MAIRE

**NDONGO BIKO'O PAUL**

## SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/DG/DARH/SDAP/SMG/CIPM-SCDP/2023 DU 13 JUILLET 2023 RELATIF A L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DES SITES DE LA SCDP DE YAOUNDÉ. FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT SCDP 2023**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
FODF

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP) lance, pour le compte de cet organisme, un Appel d'Offres National Ouvert relatif à l'entretien des espaces verts de l'ensemble des sites de la SCDP de Yaoundé.

### 2. Consistance des prestations

Les Prestations à exécuter dans le cadre du présent Appel d'Offres comprennent les tâches décrites dans les Termes De Références (TDR).

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des Prestations à l'issue des études préalables pour les deux tranches est de **soixante-onze millions cinq cent cinquante mille (71 550 000) francs CFA TTC, soit vingt-trois millions huit cent cinquante mille (23 850 000) Francs CFA TTC pour la tranche ferme et quarante-sept millions sept cent mille (47 700 000) Francs CFA TTC pour la tranche conditionnelle.**

### 4. Allotissement

Les Prestations objet du présent Appel d'Offres sont constituées d'un (01) seul lot.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises citoyennes de droit camerounais, justifiant des compétences dans le domaine relatif à l'objet.

### 6. Financement

Les Prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de fonctionnement de la SCDP de l'exercice 2023 et suivants sur la ligne d'imputation budgétaire FODF pour ce qui est de l'exercice 2023.

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés (sise au-dessus du Centre Médico-Social de la SCDP), Tel : (+237)233 40 54 45, Poste 12060 ou +(237) 699 71 75 38, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction Générale de la SCDP/Cellule des Marchés sise au-dessus du Centre Médico-Social B.P : 2271 Tél (+237) 233 40 54 45, Poste 12060 ou (+237) 699 71 75 38/ Fax (+237) 233 40 47 96 dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA** payable dans le compte N° **33598800**

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et conformes aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le **08 août 2023 à 10h00 min**, heure locale à la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus du Club House de la SCDP) B.P 2271 Tél (237) 233 40 54 45 Fax(237) 233 40 47 96 N° de poste 12060 avec la mention:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°16/AONO/DG/DARH/SDAP/SMG/CIPM-SCDP/2023 DU 13 JUILLET 2023  
RELATIF A L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DES SITES DE LA SCDP DE YAOUNDÉ.  
« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des Prestations objet du présent Appel d'Offres est de six (06) mois soit la période allant de juillet au 31 décembre 2023 pour la tranche ferme et douze (12) mois soit la période allant de janvier à décembre 2024 pour la tranche conditionnelle.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, dont le montant fixé est à **un million quatre cent mille (1 400 000) Francs CFA**.

Elle devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'article 14 de l'Acte Uniforme OHADA révisé portant organisation des sûretés.

S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, la caution de soumission peut être remplacée par une hypothèque légale.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

En cas de groupement d'entreprises, celui exigé dans le présent Appel d'Offres est de type solidaire. Chaque membre du groupement devra produire son dossier administratif complet. Toutefois, l'attestation de domiciliation bancaire, la caution de soumission, le reçu d'achat du DAO seront produits uniquement par le mandataire du groupement.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps.

L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques aura lieu le **08 août 2023 à 11h00 min** précises heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP au siège social de la SCDP à Douala.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des offres financières aura lieu après l'adoption par la CIPM du rapport d'analyse des offres techniques et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale de 80 points/100.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

### Dossier administratif

- Absence de la caution de soumission dans les plis à l'ouverture des offres ;

- Document falsifié ou fausse déclaration ;
- Pièce administrative non régularisée dans le délai accordé par la CIPM à cet effet ;
- Présence d'une information financière.

## Offre technique

- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Présence d'une information financière.

## Offre financière

- Non-conformité des documents suivants aux modèles prescrits par le DAO :
- Cadre du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;
- Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

## Critères essentiels

CRITERES	NOTE
Références du soumissionnaire	40 Points
Moyens humains	20 Points
Moyens matériels	12 points
Méthodologie et planning d'exécution des prestations	16 points
Preuve de la capacité financière et d'acceptation des conditions du marché	12 Points
<b>TOTAL</b>	<b>100 Points</b>

## Méthode de sélection

Le score technique (St) minimum requis est de 0,8 soit 80 points /100.

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante : **Sf = 100 x (Fm/Fp)**

**Sf** étant le score financier, **Fm** la proposition la moins-disante et **Fp** le montant de la proposition considérée.

Les points respectifs attribués aux propositions technique et financière sont : T = 0,8 et F = 0,2.

**Le score total est alors de : ST = 0.8St + 0.2Sf**

## 15. Attribution

L'attribution du marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux-disante par combinaison des critères techniques et financiers conformément à l'article 50 al 1(b) du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques.

## 16. Durée Validité des Offres

L'attribution du marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux-disante par combinaison des critères techniques et financiers conformément à l'article 50 al 1(b) du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés : Téléphone (+237) 233 40 54 45, Poste 12060 ou (+237) 699 71 75 38/674 10 02 37.

Les documents techniques et toute autre information à caractère technique peuvent être obtenus au siège de la SCDP à Douala, à la Direction de l'Administration et des Ressources Humaines (DARH), Sous-Direction du Patrimoine et des Affaires Générales (SDPAG), Téléphone : (+237) 699 88 61 94 ou 674 74 18 04.

*DOUALA le 13 Juillet 2023*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE**

**COMMUNE DE MANDJOU**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003BIS/AONO/C.MANDJOU/SG/CIPM/MANDJOU/2023 DU 12/07/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINS TRONCONS DE ROUTE DE COMMUNALE, DANS LA COMMUNE DE MANDJOU, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.LOT1 : TRONCON KPANGALA-NDONG GBAGOCKLOT2 : TRONCON NDONG MBOME-WALADE GORI-CMPJ-EP MANDJOU2-DJADOMBENB : LE PRESENT AVIS D'APPEL D'OFFRE NE CONCERNERA EXCLUSIVEMENT QUE LE LOT 1FINANCEMENTS : LOT1 : BIP MINADER - EXERCICE 2023 LOT2 : BIP MINTP - EXERCICE 2023.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Le Maire de la Commune de MANDJOU, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien des tronçons de route Communale KPANGALA-NDONG GBAGOCK dans la Commune de Mandjou, Département du Lom et Djerem.

**2. Consistance des prestations**

Les travaux à réaliser portent sur :

LOT1 :

SERIE 000 INSTALATION

TM001 : Installation de chantier ;

TM002 : Amené et repli du matériel

SERIE 100 : NETTOYAGE ET TERRASSEMENT

TM101 : Dégagement mécanique ;

TM108a : Remblai compacté provenant d'emprunt ;

TM110 : Reprofilage rapide.

LOT2 :

SERIE 000 INSTALATION

TM001 : Installation de chantier ;

TM002 : Amené et repli du matériel

SERIE 100 : NETTOYAGE ET TERRASSEMENT

TM101 : Dégagement mécanique ;

TM108a : Remblai compacté provenant d'emprunt ;

TM110 : Reprofilage rapide ;

TM115a : Couche de roulement en grave latéritique compacté.

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération est de :

Lot1 : vingt-sept millions cinq cent mille (27 500 000) FCFA TTC ;

Lot2 : vingt-sept millions (27 000 000) FCFA TTC ;

**4. Allotissement**

**NB : LE PRESENT AVIS D'APPEL D'OFFRE NE CONCERNERA EXCLUSIVEMENT QUE LE LOT 1**

**5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par :

- le BIP MINADER exercice 2023 pour le Lot1 ;
- le BIP MINTP exercice 2023 pour le Lot2.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Mandjou dès publication du présent avis au service technique Tel : 690 91 27 91

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Commune de Mandjou sur présentation d'une quittance de versement à la Commune de Mandjou, d'une somme non remboursable de Cent mille (100 000) FCFA, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marquées comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir au service technique de la Commune de Mandjou, au plus tard le 04/08/2023 à 9 heures précises et portera les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT en Procédure d'Urgence

N° 003 BIS/AONO/C.MANDJOU/SG/CIPM/MANDJOU/2023 DU 12/07/2023

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINS TRONCONS DE ROUTE COMMUNALE, DANS LA COMMUNE DE MANDJOU, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

LOT1 : TRONCON KPANGALA-NDONG GBAGOCK

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

## 10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux de chaque lot est de trois (03) mois, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de quatre-vingt-dix (90) jours représentant 2% du cout prévisionnel; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

## 12. Recevabilité des Offres

### 9- RECEVABILITE DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel du lot concerné, soit 550 000 (cinq cent cinquante mille ) Francs CFA pour le lot1

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

### 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Case Communautaire de Mandjou le 04/08/2023 à 10 HEURES précises par la Commission interne de passation des Marchés de la Commune de Mandjou, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

### 14. Critères d'évaluation

#### 8- REMISE DES OFFRES

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marquées comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir au service technique de la Commune de Mandjou, au plus tard le 04/08/2023 à 9 heures précises et portera les mentions suivantes :

##### A. Critères éliminatoires :

###### a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures règlementaire ;
- 4) N'avoir pas un projet abandonné.

Page 6 sur 129

###### b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

###### c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
  - 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

##### B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière de treize millions cinq cent mille (13 500 000) FCFA pour chacun lot.....Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise ..... Oui /Non
- 3) La compréhension du projet cohérente avec la consistance des travaux..... Oui /Non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement ..... Oui /Non
- 5) Le matériel et les équipements essentiels ..... Oui /Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.

### 15. Attribution

Le Marché à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- Administrative sera jugée conforme ;
- 2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;
- 3- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

### 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Mandjou

NB : Numéro vert du MINMAP : 673 20 57 25/699 33 07 48

MANDJOU le 12 Juillet 2023

Le MAIRE

**DJONI KASSALA Innocent Frédéric**

## PROJET DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU LAC TCHAD

**COMMUNIQUE N°025/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SJPM/2023 DU 20 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION  
DES RESULTATS DE DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE  
N°008/DC/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/2023 DU 14 MARS 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION DE DEUX RAMPES AU MARCHE D'IBOU COMMUNE DE KOUSSERI, DÉPARTEMENT DU  
LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad communique :

Conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) édition de juillet 2016, révision de novembre 2017 et août 2018, les résultats de l'Appel d'Offres ci-dessus référencé se présentent comme suit :

**Nom du Projet :** Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad

**Numéro du Crédit :** IDA 6643 - CM

**Description du Marché :** Travaux de construction de deux rampes au marché d'IBOU Commune de Kousséri, Département du Logone et Chari, Région de l'Extrême-Nord.

Délai d'exécution : quatre-vingt-dix (90) jours

### SOUSSIONNAIRE RETENU

NOM	<b>ETS AL-HABIB</b>
ADRESSE	Tel : 697 31 30 78, BP : Kousséri
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	<b>24 213 754 FCFA TTC</b>
MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE	<b>24 213 754 FCFA TTC</b>
MONTANT DU MARCHÉ (Montant TTC)	<b>24 213 754 FCFA TTC</b>

### SOUSSIONNAIRE EVALUE

<b>NOM</b>	<b>STE SADICOM</b>
ADRESSE	Tel : 694 05 05 50, BP : BP :451 GAROUA
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	<b>26 098 794 FCFA TTC</b>
MOTIF DU REJET	Offre conforme pour l'essentiel ; mais pas la moins disante

### SOUSSIONNAIRE REJETE

<b>NOM</b>	<b>ETS ALMAHANA ET FILS</b>
ADRESSE	Tel : : 676 37 15 52, BP : kousseri
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	<b>26 133 163 FCFA TTC</b>
MOTIF DU REJET	Offre non conforme pour l'essentiel



## COMMUNE DE GOBO

**DECISION MUNICIPALE N°027/DM/C-GOBO/SG/2023 PORTANT ATTRIBUTION MARCHÉ**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Cf pièce jointe

*GOBO le 11 Juillet 2023*

*Le MAIRE*

**ROUBOUTANGOU NGUINA**

# TRADEX S.A

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/TRADEX/CIPM/2023 DU 11 JUILLET 2023,  
RELATIF A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS DE SECURITE INCENDIE DANS LE  
DEPOT TRADEX A YAOUNDE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

TRADEX S.A. lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de fourniture, de pose, de mise en service des équipements du système de sécurité incendie dans le dépôt TRADEX Mvan à Yaoundé, d'essais des matériels et de tous les éléments nécessaires au fonctionnement correct des installations.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux à exécuter comprendront :

La fourniture, la pose et la mise en œuvre des équipements suivants :

- Fourniture et pose d'un réseau d'alimentation de Robinets Incendie Armés (RIA)
- Fourniture et pose de RIA DN 33/12
- Fourniture et pose d'une pompe surpresseur
- Fourniture et pose des Extincteurs y compris pictogrammes de signalisation
- Fourniture et pose de Blocs Autonomes d'Eclairage de Sécurité (BAES)
- Fourniture et pose de Détecteurs autonomes de fumée conventionnels
- Fourniture et pose de Déclencheurs bris de glace manuels
- Fourniture et pose d'un Diffuseur sonore
- Fourniture des plans d'évacuation
- Fourniture et pose des plaques de consignes de sécurité en français et en Anglais
- Fourniture et pose du panneau du point de rassemblement
- Les raccordements et alimentations en énergie
- Le réglage et la mise au point de tous les organes et appareils nécessaires au bon fonctionnement de l'installation complète
- Les vérifications et les essais préalables à la réception,
- La formation à la lutte contre l'incendie et manipulation d'extincteurs.

## 3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ou groupements d'entreprises de droit camerounais, agréés par l'Administration compétente et spécialisés dans le domaine de la sécurité incendie, et jouissant d'une expérience avérée dans le domaine.

## 4. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de TRADEX S.A. de l'exercice 2023.

## 5. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès du **secrétariat de la Cellule des Marchés de TRADEX S.A. (CMA), à son immeuble siège sis au 1077 Rue Christian TOBIE KUOH à Bonanjo-Douala.**

## 6. Acquisition du Dossier

Le retrait du dossier se fera auprès du **secrétariat de la CMA** sur présentation d'un reçu de versement en espèces de la somme non remboursable de **soixante-cinq mille (65 000) F CFA** dans le compte N° **06800-3359880001-89**, intitulé « **Compte Spécial CAS ARMP** », ouvert auprès d'une des douze (12) agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) suivantes : Yaoundé-Agence Centrale, Douala-Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua et Bertoua.

Ce reçu devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

### Réunion préparatoire

Afin de s'assurer que les Soumissionnaires appréhendent tous les contours des prestations à exécuter et le contexte dans lequel celle-ci s'inscrivent, TRADEX S.A. organise une réunion avec les entreprises ayant acquis le Dossier d'Appel **le 25 juillet 2023, à 14 heures, heure locale**, par téléconférence.

La réunion préparatoire aura pour objet de fournir des éclaircissements sur toute question, notamment d'ordre technique, qui pourrait être posée.

Le rapport de ladite réunion sera transmis à tous ceux qui ont acheté le Dossier d'Appel d'Offres.

## 7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Direction Générale de TRADEX, Secrétariat de la CMA-TRADEX, **sis au 1077 Rue Christian TOBIE KUOH à Bonanjo-Douala**, au plus tard le **jeudi le 10 Août 2023 à 13 heures précises, heure locale**. Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention suivante :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/TRADEX/CIPM/2023 DU 11 JUILLET 2023,  
RELATIF A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS DE SECURITE INCENDIE DANS LE  
DEPOT TRADEX A YAOUNDE  
CONFIDENTIEL  
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 8. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par TRADEX S.A. pour la réalisation des prestations de chaque lot du présent Appel d'Offres est de **trente (30) jours**.

## 9. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet de l'offre, chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme habilité par le Ministre en charge des finances à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, d'un montant **d'un million (1 000 000) Francs CFA**.

Le délai de validité de cette caution est de cent-vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres susmentionnée.

## 10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou les autorités administratives compétentes.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en une étape.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **jeudi le 10 Août 2023** par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX, **à 14 heures, heure locale**.

Seuls les Soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

## 12. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX S.A sur la base des critères suivants.

### Critères éliminatoires

1. Dossier administratif incomplet ;
2. Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après 48 heures accordées par la CIPM – TRADEX ;
3. Absence d'un prix unitaire quantifié ;
4. Fausse déclaration ;
5. Substitution ou falsification des pièces administratives ;
6. Délai d'exécution supérieur au délai maximum prescrit ;
7. Prestations proposées par le Soumissionnaire non conformes aux spécifications techniques ; et
8. Non-respect par l'offre technique, d'au moins sept (07) des dix (10) sous-critères des critères essentiels visés ci-dessous.

### Critères essentiels d'évaluation des offres techniques (Mode d'évaluation binaire : Oui/Non)

1. Expérience du Soumissionnaire dans la réalisation des prestations similaires (**Un sous-critère**) ;
2. Chiffre d'affaires cumulé de l'entreprise sur les cinq derniers exercices dans la réalisation des prestations similaires (**Un sous-critère**) ;
3. Qualifications et références du personnel technique clé que le Soumissionnaire se propose d'affecter à la mission (**Cinq sous-critères**) ;
4. Méthodologie & Planning (**Deux sous-critères**) ; et
5. Matériel et équipements (**Un sous-critère**).

## 13. Attribution

Le Marché objet du présent Appel d'Offres sera attribué au Soumissionnaire présentant l'offre la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises, résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires.

## 14. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les informations complémentaires peuvent être obtenues aux heures ouvrables à TRADEX S.A. (courriel : [cma@tra](mailto:cma@tra))

Toute information sollicitée par un Soumissionnaire entraîne diffusion de la réponse à l'endroit de tous les postulants.

DOUALA le 7 Juillet 2023

Le MAIRE

**PALEY Simon**

# COMMUNE DE GOBO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/REN/DDMD/C-GOBO/CIPM-TBEC/2023 DU 13/03/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESTAURANT MUNICIPAL AU MARCHÉ DE GOBO, ARRONDISSEMENT DE GOBO, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY- REGION DE L'EXTRÊME-NORD**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
57 27 100 02 641314

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction du restaurant Municipal au marché de **GOBO**, Arrondissement de **GOBO**, Département du Mayo-Danay. Le maire de la commune de Gobo, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL).

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – élévations ;
- La charpente – couverture-plafond ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- Revêtement et vitrerie ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **50 000 000 (Cinquante Millions)** de francs CFA.

## 4. Allotissement

LOT UNIQUE

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

## 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL), Exercice 2023 sur la ligne d'imputation suivante : Ligne n° 57 27 100 02 641314

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Gobo, au secrétariat Général de la Commune ou Service Technique dès publication du Présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au Service Interne de passation de marchés publiques de la commune de Gobo, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **80 000 (Quatre-vingt mille) francs CFA** payable à la recette municipale.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au service Interne de passation des Marchés Publics de GOBO, au plus tard le **10/08/2023**, date limite de réception des offres à **13 heures** et devra porter la mention :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N° 012/AONO/REN/DDMD/C-GOBO/CIPM-TBEC**

**DU 13/07/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESTAURANT MUNICIPAL AU MARCHE DE GOBO, ARRONDISSEMENT DE GOBO, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY – REGION DE L'EXTRÊME-NORD**

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **90 jours** calendaire. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans pièce 12 du DAO, une somme de **1 000 000 (Un Million) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

### 13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous plis se fait en **un (01) seul temps**.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **10/08/2023** à 14 heures précises par la CIPM dans le bureau du Président de ladite commission.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

### 14. Critères d'évaluation

#### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

#### Pièces Administratives

- Dossier incomplet,
- Absence de la caution de soumission,
- Pièce falsifiée ou non authentique,

#### Offre Technique :

- Dossier incomplet,
- Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés,
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures,
- Non satisfaction, au moins, à vingt-neuf 29 critères essentiels sur quarante-deux 42,

#### Offre financière :

- Offre financier incomplète,
- Pièce non conforme,
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié,
- Absence d'un sous-détail de prix,
- sous-détail de prix irréaliste et erroné
- Non-conformité du modèle de soumission.

### 14.2 : Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'Appel d'Offres. Ces critères portent sur :

- Présentation sur **03 critères** ;
- Personnel d'encadrement de l'entreprise sur **12 critères** ;
- Matériel de chantier à mobiliser sur **06 critères** ;
- Méthodologie d'exécution sur **11 critères** ;
- Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **10 critères**.

### 15. Attribution

Le Maire de la commune de Gobo, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, à la Commune de Gobo au Secrétariat Général ou au Service Technique. Tel : 696 38 36 66/ 699 75 12 21.

*GOBO le 13 Juillet 2023*

*Le MAIRE*

**ROUBOUTANGOU NGUINA**

## COMMUNE DE KOZA

**DECISION D'ATTRIBUTION N° 009/DA/C-KZ/SG/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ ODJIST DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C.KZ/C1PM/BEC/2023 DU 06/03/2023 L'INPROCÉDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE SALLES D'HOSPITALISATION AU CMA DE KOZA. DANS LA COMMUNE DE KOZA. DÉPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA. RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LEMAIRE DE LA COMMUNE DE KOZA. AUTORITE CONTRACTANTE**

### **DECIDE**

Article 1° : Est, pour compter de la date de signature de la présente décision, attribué au Ets LA MONTAGNE, le marché objet d'Appel d'Offre National Ouvert 005/AONO/C-KZ/C1PM/BEC/2023 pour les travaux de construction d'un bloc de salles d'hospitalisation au CMA de Koza, dans la commune de Koza; Département du Mayo-Tsanaga, Région de l'Extrême-nord, pour un montant de Vingt-trois millions neuf cent quatre-vingt dix-neuf mille neuf cent cinquante-sept (23 999 957) Francs CFA Toutes Taxes Comprises, délai d'exécution de trois (03) mois.

Article 2: La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

*KOZA le 28 Avril 2023*

*Le MAIRE*

**NDJIDDA TAKOUDAMA**

**COMMUNE DE KOZA**

**DECISION D'ATTRIBUTION N° 010/DA/C-KZA/SG/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT VU L'AVIS N°006/AONO/C-KZA/CLPM/ROUTE/2023 DU 06/03/2023 EN PROCÉDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE W^L^L I-: SOCOOPAR-DJINGUVA, DANS LA COMMUNE DE K07A, DÉPARTEMENT DE TDUMAYO-TSANAGA. RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOZA. AUTORITÉ CONTRACTANTE****DECIDE**

Article 1<sup>er</sup>: Est, pour compter de la date de signature de la présente décision, attribué au **Els LA ROSSIERE DU MAYO-TSANAGA**, le marché objet d'Appel d'Offre National Ouvert N° 006/AONO/C-KZA/CIPM/KOUTE/2023 pour les travaux de réhabilitation de la route SOCOOPAR-DJINGLIVA dans la commune de Koza; Département du Mayo-Tsanaga, Région de l'Extrême-nord, pour un montant de Vingt-six millions neuf cent quatre-vingt dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-neuf (26 999 989) Francs CFA Toutes Taxes Comprises, délai d'exécution de trois (03) mois.

Article 2: La présente décision sera enregistrée et communiquée par tout moyen où besoin sera. '

*KOZA le 28 Avril 2023*

*Le MAIRE*

**NDJIDDA TAKOUDAMA**

# ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/SUP'PTIC/CIPM/2023 DU 22/06/2023 POUR LA FABRICATION ET LA POSE D'UN PORTAIL COULISSANT MOTORISE DE SEPT (7) MÈTRES DE HAUTEUR X SIX (6) MÈTRES DE LARGEUR POUR L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SUP'PTIC) DE YAOUNDÉ.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Objet
	<b>Au lieu de ...</b> N/A
	<b>Lire plutôt</b> Le Directeur de SUP'PTIC lance un appel d'Offres National Ouvert pour la fabrication et la pose d'un portail coulissant motorisé de sept (7) mètres de largeur sur quatre mètres et demi (4,5) mètres de hauteur pour SUP'PTIC de Yaoundé

2	Autres
	<b>Au lieu de ...</b> N/A
	<b>Lire plutôt</b> VOIR FICHER JOINT

YAOUNDE le 14 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**WATCHING Félix**

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

#### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant

ou

Point Focal

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

#### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

#### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....

# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.armp.cm](http://www.armp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**